

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

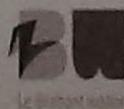
Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

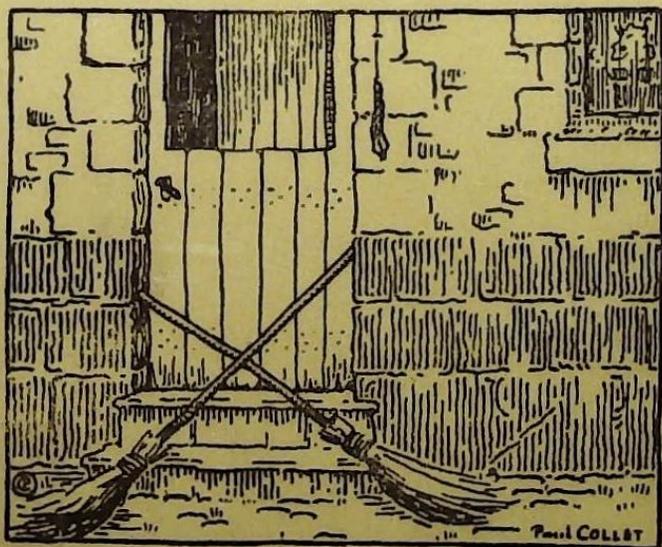
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON



Maison protégée contre les sorcières.

398

(493.2)

année
9-80

FOL

F

-- 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles --

U 338

Le Folklore Brabançon

14^e année, nos 79 à 84
août 1934 — juin 1935



Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Isidore Teirlinck. — Le Folklore dans le Conformisme Social. — Les Impasses Bruxelloises. — Menus Faits. — Bibliographie. — Le mouvement folklorique en Belgique.

Isidore Teirlinck.

Isidore Teirlinck est mort. Décédé à Bruxelles le 28 juin, il était âgé de 83 ans. C'est un savant qui disparaît, un précurseur. Il nous incombe de rendre dans cette revue un particulier hommage à sa mémoire. Membre de la Commission de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant depuis la fondation de notre Service en 1919, il en fut, à ses débuts, un membre actif, un bon conseiller, un guide éclairé et, si grand que fut son âge, jamais nous n'avons eu en vain recours à ses lumières et à sa compétence.

Professeur de sciences naturelles à l'École Normale de Bruxelles, il parvint, malgré cette lourde charge, à réaliser dans le domaine folklorique une œuvre qui suffirait déjà à elle seule à remplir la vie d'un homme. Et on peut dire de lui qu'il travailla jusqu'à son dernier jour.

Qui cependant, à part les spécialistes, ses collègues, qui savent eux à quel point fut fécond son labeur, se rend compte de l'importance, de l'amplitude de ses travaux ? Si Teirlinck eut été aussi bien Français, Anglais ou Allemand, au lieu de naître Belge, jamais, dans le monde, on ne parlerait des origines du Folklore, des initiateurs, des novateurs, sans associer son nom à ceux de Sébillot, de Gaidoz, ou de W. J. Thoms. Mais à l'étranger on ignore trop souvent les activités scientifiques des Belges. L'œuvre de Teirlinck, tout en ayant un caractère scienti-

a.s.b.l. BIBLIOTHEQUE
PRINCIPALE DE
NIVELLES
Place Albert 1^{er}, n° 1
1400 NIVELLE
Tél. 067/22.77.88

LI. 338

F.R.W.

338 (493.2)

FOL

F

fique aussi grand que celle de n'importe quel étranger, a une amplitude généralement beaucoup plus considérable. Et en Belgique même peut-on dire qu'on ait toujours rendu à son labeur l'hommage qu'il méritait ?

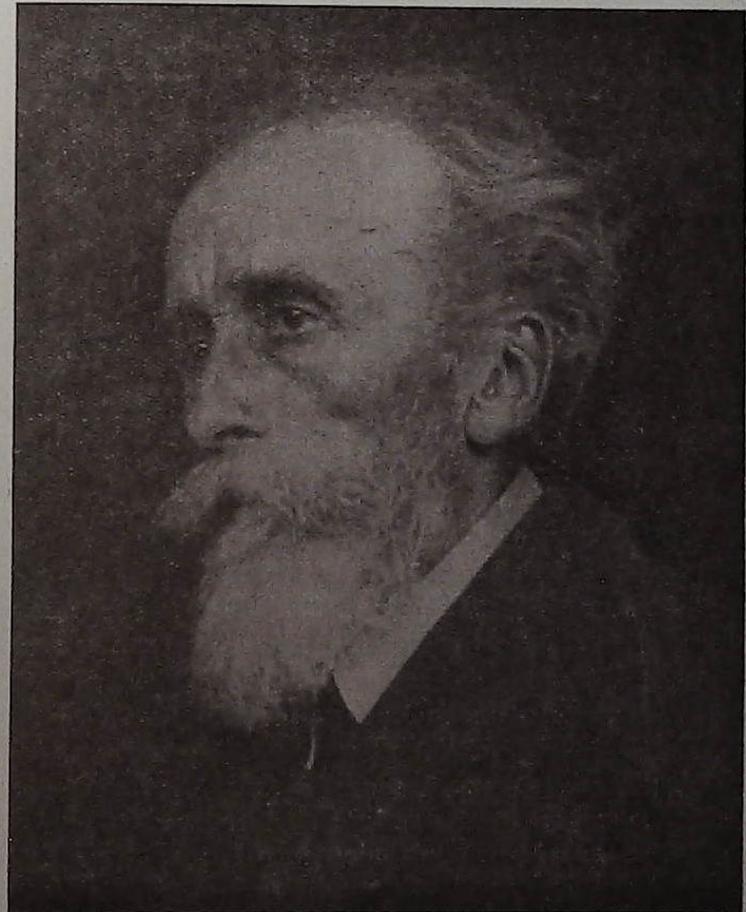
Il a fallu qu'il atteigne l'âge de 81 ans pour qu'on lui exprime un peu de reconnaissance. Encore a-t-il fallu que l'initiative de la manifestation organisée en son honneur, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le 22 février 1931 partit de ses anciens élèves, de ses amis, de ses collègues. C'est le sort d'ailleurs qui attend tous les initiateurs. L'opinion publique, officielle ou privée, a la compréhension lente et la reconnaissance tardive. Le public ne se fait d'ailleurs aucune idée de la tâche difficile du savant.

Il ne se rend pas compte et ne peut se rendre compte de tout ce que sa tâche implique, non seulement de connaissances, et par conséquent d'efforts et d'études, mais encore ce qu'elle exige de méthode, d'ordre, de prudence, de calcul, d'épreuves, de sang-froid, de contrôle de soi-même, d'endurance. Il ne sait pas ce qu'elle exige de qualités enfin et de caractère chez celui qui s'y abandonne. Il ne comprend pas qu'on puisse se concentrer dans la recherche et dans la méditation au point de s'abstraire du monde et de ses joies. Il ne comprend pas que la poursuite d'une idée, l'amour de la connaissance incite parfois à oublier les plaisirs de la vie familiale et sociale. Il ne comprend pas l'abnégation de l'homme de science, son désintéressement des biens matériels et des jouissances faciles.

Le savant est condamné à rester incompris. Il promène son génie à la limite du connu et de l'inconnu, dans des sphères où s'élèvent bien peu d'hommes, bien que tant d'entre eux se croient en état de tout comprendre, de tout juger, et par conséquent de tout critiquer. Chercher à préciser nos connaissances, à élargir nos horizons, à expliquer la nature ; travailler à dissiper les nuages qui, entourant les phénomènes, nous les font apparaître comme des mystères, tel est le labeur scientifique, dur, pénible, car la nature défend bien ses secrets. Hélas ! les recherches scientifiques sortent du domaine de l'activité intellectuelle commune qui n'en comprend jamais ni l'utilité ni l'importance. La foule ne sait pas, ne peut pas savoir. Bien plus,

d'une spécialité scientifique à l'autre on ne se comprend même pas toujours et on se dénigre, et la science, toujours, en tout temps, a été sacrifiée.

Non, la science, dans nos sociétés, n'a pas la place qu'elle mérite. Dans nos hiérarchies sociales, le savant n'est pas mis à la place qui lui est due, et n'était l'abnéga-



tion, le détachement des choses d'ici-bas qui est la caractéristique de l'homme de science, il souffrirait de cette restriction. Mais quand l'homme de science se plaint, ce n'est pas de son propre sort, du sort fait à sa propre personnalité, c'est de l'impuissance où il est, faute des ressources ou du temps nécessaires, de pouvoir faire les recherches, les tra-

vaux, les observations, les expériences qu'il voudrait. Toutes ces qualités et ces résignations du vrai savant, Teirlinck les avait et, comme tous les initiateurs, il fut obligé de gagner sa vie en se consacrant à son enseignement et de prendre sur ses loisirs le temps nécessaire à ses travaux scientifiques. Son mérite, certes, n'en est que plus grand ; mais quelle ampleur n'eut pas pris son œuvre s'il avait pu s'y consacrer entièrement !

Quand nos sociétés comprendront-elles que tout progrès réel, quel qu'il soit, dépend exclusivement du travail ardu, absorbant, épuisant du savant !

Isidore Teirlinck a servi l'humanité sans qu'elle s'en doute. Je crains fort qu'il faille attendre un avenir encore lointain pour que toute l'utilité des recherches auxquelles il s'est livré soit appréciée. Précurseur, il fut un de ces hommes qu'on regarde avec admiration parce qu'on les sait instruits, intelligents, travailleurs et probes ; en se disant que si une personne réunissant ces qualités se livre à de pareilles recherches, y consacre une longue vie de labeur incessant et persévérant, sans en retirer aucun profit, au contraire, c'est qu'il doit tout de même y avoir là dedans quelque chose. Quoi ? On n'en sait rien. C'est le caractère de l'homme qui impose le respect, et la confiance qui crée une atmosphère de sympathie.

« Toute doctrine nouvelle, dit William James, commence par être attaquée comme absurde ; puis on admet qu'elle est vraie, mais d'une vérité trop évidente et sans aucun intérêt ; et l'on finit par la reconnaître si importante que ses adversaires prétendent l'avoir découverte eux-mêmes ».

Teirlinck a vécu l'époque — elle dure depuis un siècle — où les recherches folkloriques furent considérées comme absurdes, et telle est encore incontestablement l'opinion dominante dans presque tous les milieux ! Il a vécu l'âge héroïque, c'est à dire l'âge où il fallait de l'héroïsme pour se consacrer à l'observation des faits folkloriques. L'âge où il fallait mépriser les sarcasmes, ignorer les lazzis, braver le ridicule, qui ne tue pas toujours, puisqu'il a vécu 83 ans, vaillant, continuant inlassablement son œuvre, confiant dans le triomphe certain de sa cause. Savoir se rendre compte que des faits qui jusqu'à ce moment sont restés

en dehors du champ de l'observation scientifique ; savoir qu'ils ne sont pas dépourvus d'un certain potentiel d'utilité, qu'ils sont soumis à des lois, à des rythmes c'est faire œuvre d'inventeur. En avoir l'intuition à un moment où tous ses contemporains restent aveugles, c'est avoir l'imagination inventive et créatrice, sans laquelle il n'y a pas de progrès en science. Cette intuition, celui auquel nous rendons ici hommage, l'a eue ; il a patiemment observé les faits, il les a enregistrés, il les a décrits, il les a classés, il les a comparés, et de ce travail lent et méthodique, est sorti, au milieu d'une indifférence à peu près générale de plusieurs générations, ce vaste compendium qui est son œuvre, et dont nous rappelons quelques titres, afin de mieux en faire apprécier l'ampleur.

Le Folklore mythologique, 1 volume.

Les contes flamands, 1 volume.

Plantlore, 1 volume.

Zuid-oostvlaamsch Idioticon, 6 volumes.

Plantenkultus, 1 volume.

Klank en vormmeer van het Zuid-oostvlaamsch dialect, 1 volume.

De Toponymie van de Reynaert, 1 volume.

Flora diabolica, 1 volume.

Flora magica, publié à 80 ans, en 388 pages !

En collaboration avec son ami, Alfons De Cock, auquel ou nous saura gré, en cette circonstance, d'adresser un souvenir ému :

Kinderspel en kinderlust in Zuid Nederland, 8 volumes.

Brabantsche Sagenboek, 3 volumes.

Je ne parle pas ici de son œuvre littéraire, de ses romans et de ses recueils de nouvelles ; je ne parle pas des centaines d'articles écrits dans des Revues du pays et de l'étranger ; je ne parle pas non plus de ses écrits relatifs à l'enseignement, aux réformes à apporter aux programmes et aux méthodes (1).

(1) Pour consulter une bibliographie complète des travaux d'Isidore Teirlinck, voir : *Isidoor Teirlinck Album*, offert au défunt le jour de son jubilé (1931), pp. 23 à 59. (Vlaamsche Drukkerij, Minderbroedersstraat, 44, Leuven).

Voilà, l'œuvre d'Isidore Teirlinck, œuvre patiemment érigée, et qui constitue un trésor inestimable d'observations, consciencieusement, objectivement notées sur la vie, les mœurs, les usages, les coutumes, les traditions, les pratiques, les superstitions, le langage de nos populations flamandes.

Pense-t-on que cet inventaire des faits, gestes et dire d'une population soit besogne vaine ? Des hommes, que l'on considère incontestablement et très justement comme des savants, observent, par les mêmes méthodes, les mœurs des insectes, la vie des abeilles, des fourmis, des termites, les migrations des oiseaux et des poissons, les champignons et les mousses, la répartition géographique des espèces animales et végétales, les phénomènes d'adaptation à leur milieu, les phénomènes d'interdépendance végétative entre elles. D'autres étudient les cailloux, les minéraux comme on dit, et de leurs travaux sortent la cristallographie et la géologie qui ont rang de sciences. D'autres étudient les fossiles et créent la paléontologie. Ces sciences sont classées, cataloguées, enseignées et figurent au programme de nos universités. D'autres font l'Histoire en dépouillant les archives anciennes où nos aïeux ont laissé des traces de ce qu'étaient leurs conceptions, leur organisation sociale. Et étudier les hommes, nos contemporains, dans leur milieu vivant, dans la réalité vivante, comme le font des naturalistes, par les mêmes méthodes, afin d'essayer de dégager les mécanismes de fonctionnement de la vie sociale, ce serait absurde, ce ne serait pas scientifique, ce ne serait pas de la science ! J'oserais presque dire que c'est la science des sciences parce que c'est une des branches de la science de l'homme. Mais jusqu'à présent, l'homme a accepté que l'on étudie tous les phénomènes, et il a admis que dans l'univers tout était objet d'observation, mais il n'a pas encore admis ni compris que l'homme lui-même était objet d'observation ; non pas seulement en tant qu'être vivant en tant qu'unité biologique, mais même dans tous les actes de sa vie. Si les insectes ont leurs mœurs, les hommes ont aussi les leurs. Si l'étude des mœurs des insectes est utile, combien, à plus forte raison, l'étude des mœurs, de toutes les mœurs et usages des hommes doit-elle l'être !

Il a fallu du courage à ces précurseurs dont fut Teirlinck, à une époque où nul ne les comprenait, pour s'adonner à l'étude de ces phénomènes. Ce fut leur héroïsme à eux. Leur héroïsme fut de persévérer inlassablement, au milieu de l'indifférence générale, de l'indolence des pouvoirs publics, et même de la résistance des milieux scientifiques, aussi traditionnalistes et fermés que les milieux populaires. Il faut du temps pour que le Temple de la Science s'ouvre à une science nouvelle venue, et les portes de ce Temple ne sont pas toujours les premières à s'ouvrir. Pourquoi ? Parce que l'homme de science s'appuyant sur les connaissances du moment, échafaude des systèmes. Il les considère comme des vérités. Si des connaissances nouvelles viennent ébranler ces systèmes, on les repousse d'abord comme fausses et inacceptables.

Un jour viendra cependant où, aux phénomènes observés par Teirlinck, on fera une large place.

L'heure n'est-elle pas venue d'ailleurs où le Folklore sort de la première phase signalée tantôt par William James, celle où on le considérait comme absurde ? Oui, grâce à des œuvres comme celle que nous signalons aujourd'hui, grâce à des ensembles d'observations bien faites, par l'application rigoureuse de strictes méthodes scientifiques, l'attention de quelques élites intellectuelles a été forcée. Elle l'a été dans tous les pays, car un peu partout, Teirlinck a eu des émules. Partout il y eut, comme lui ici en Belgique, des initiateurs, et partout le folklore commence à émerger. On ne le dit plus absurde, on admet qu'il soit, mais en dehors des milieux qui s'y consacrent, on n'en voit pas encore tout l'intérêt. C'est la seconde phase. Par quoi cette phase a-t-elle été caractérisée dans toutes les sciences ? Par ceci : on discute pour savoir dans quel coin de l'édifice de la Science on va mettre cette dernière venue, cette Cendrillon des Sciences ; on discute des remaniements qu'il va falloir faire aux classifications des sciences pour l'y introduire, et nous voyons apparaître une multitude d'écrits qui en discutent.

Qu'est cela, sinon l'indice qu'on tiraille en tous sens pour absorber le folklore ou pour l'exclure, qu'on le tiraille pour tâcher de le faire cadrer avec les systèmes

établis, pour tâcher de le mouler dans les formes acceptées de nos systèmes de connaissances, sans rien démolir ? Mais, malgré tout, le folklore apporte avec lui des caractères particuliers. S'il est une science, les faits qu'il observe ont leur teneur propre, leur originalité, et il faudra bien, non pas que ce soit lui qui se soumette aux systèmes acceptés, mais bien les systèmes qui se plient aux hypothèses nouvelles qu'il pose. De là les résistances. Mais, ce sont des travaux comme ceux d'Isidore Teirlinck qui ont donné au Folklore cette valeur.

Je ne parle pas ici des musées de Folklore qui s'ouvrent, des revues qui paraissent, des expositions qui s'organisent. Je ne parle pas du recours au Folklore quand il faut organiser des cérémonies et réjouissances nationales et patriotiques. Ce n'est pas là qu'est son utilité scientifique. Non, mais je constate que depuis quelques années, dans les congrès d'archéologie, on a créé une section de Folklore, et elle n'est pas la moins vivante, ni la moins fréquentée. Je constate que la Société des Nations a eu son attention attirée sur certains de ces phénomènes et a pris l'initiative de convoquer des congrès internationaux réunissant des spécialistes du monde entier ; qu'elle a créé une commission internationale pour s'en occuper. Je constate qu'en 1930, lors du grand congrès national des sciences, celui du Centenaire, tandis que l'Histoire en était exclue comme n'étant pas une science exacte, le folklore y avait sa section. Je ne dis pas que le Comité organisateur de ce Congrès a eu raison d'exclure l'histoire, mais je constate. Je constate que deux provinces, le Brabant et Anvers, ont créé des services de recherches folkloriques. Je constate que dans trois écoles normales on a admis un cours complémentaire de quelques leçons pour initier aux observations folkloriques les futurs instituteurs, appelés à vivre en contact avec le peuple, dans les villages. Je constate qu'à Gand, à l'université flamande, la seule dans le pays, on a inscrit au programme un cours de folklore, cours libre, il est vrai, mais il faut début à tout.

Je constate que l'Académie Royale flamande avait, depuis longtemps ouvert ses portes à Teirlinck.

Je constate que l'université de Bruxelles, a nommé Isidore Teirlinck à l'occasion de son jubilé, en 1931, docteur *honoris causa* de la Faculté de Philosophie et Lettres, reconnaissant ainsi, non seulement la valeur scientifique de ses travaux, mais par le fait même, la valeur scientifique du domaine qu'il a exploré, et je sais aussi, qu'en vrai savant, cette distinction fut entre toutes, celle qui lui fut peut-être la plus agréable. Je constate enfin que le Roi Albert 1^{er}, en cette même circonstance et pour les mêmes raisons lui a accordé le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold. Je constate qu'une commune, celle de Molenbeek a donné son nom à une rue, gloire qui n'est que trop souvent réservée à des politiciens de faubourg.

Le Folklore est sorti de la première phase, celle où on le considérait comme absurde. S'il en est sorti, s'il entre maintenant dans la seconde phase, celle de la consécration, en attendant qu'il entre dans la troisième, celle où tout le monde prétendra l'avoir inventé, les continuateurs d'Isidore Teirlinck et tous ceux qui s'intéressent au Folklore ne doivent pas ignorer la grande part qu'il y a prise.

Il doivent savoir combien il a droit à leurs hommages et combien son travail fécond lui donne de titres aux honneurs que la postérité réserve à ceux qui pendant leur vie ont avec désintéressement et opiniâtreté consacré leur temps et leurs talents aux progrès du savoir.

Nous avons voulu que, dans l'avenir, les lecteurs de notre Revue, y trouvent un hommage à Isidore Teirlinck au moment, on vaincu par l'âge, il a du cesser son labeur. Nous avons voulu qu'ils y trouvent une page ou y est exprimée la reconnaissance de ses mérites, la page du souvenir, de l'admiration et du regret.

ALBERT MARINUS.

Le Folklore dans le Conformisme Social.

A la mémoire d'Emile Waxweiler.

La Sociologie est-elle bien la science des sociétés ? Cette définition est-elle encore acceptable ? Prolongation de la vie tout court, n'en est-elle pas un des aspects ?

Il y a des espèces animales où l'évolution spécifique fut telle qu'elle impose aujourd'hui aux individus l'obligation, pour vivre, pour continuer à vivre, de rester incorporés à un agrégat. Si cet agrégat tend à se consolider, à se coordonner, à s'organiser, à se cristalliser, s'il tend dès lors à donner de l'homogénéité à ses composants, à se défendre contre l'hétérogénéité par toute une armature d'habitudes collectives, d'obligations, de contraintes, de sanctions c'est uniquement pour assurer, en même temps que sa continuité dans le temps, la continuité vitale de ses composants. C'est cette armature qui donne à l'agrégat l'aspect externe d'une société, mais il est des manifestations de vie sociale indépendantes de toute organisation sociale, de toute société.

Le concept de société est tellement ancré dans les esprits que nous l'acceptons sans le discuter. Recourons à des comparaisons afin de montrer ce qu'il a de spécieux.

Pourrait-on dire que l'astronomie est la science des constellations ? Non, n'est ce pas ? Et cependant il fut un temps où toute l'astronomie était cela et où on attribuait à ces constellations des rôles importants tant sur le caractère des hommes que sur les événements dont ils étaient les jouets. Et il est des populations dont les conceptions sont encore à peu près celles-là. Oserions nous garantir qu'un jour ne viendra pas où nous constaterons scientifiquement l'existence de ces influences et où nous les expliquerons ? S'il est des ensembles astraux qui vus de la Terre nous donnent l'impression de groupes ordonnés ; s'il en est comme le système solaire, qui constituent bien des en-

sembles, nous savons cependant que des lois générales déterminent rigoureusement les mouvements de l'Univers indépendamment de tous les groupements particuliers de quelques uns de ses composants. Si on faisait de l'astronomie en partant du principe que c'est la science des constellations, en n'étudiant que les constellations, en tant que constellations, sans s'inquiéter de la mécanique céleste ou de la constitution des astres, en laissant en dehors de l'observation tout ce qui, bien qu'étant astre, n'est pas constellation, on ne découvrirait jamais les lois de l'Univers. Le point de vue serait faux et la conception étriquée. La réalité astronomique n'est pas celle dont notre sens de la vue nous donne l'impression.

Pourrait-on dire de même que la Biologie est la science qui étudie les végétaux et les animaux ? On l'a dit jadis, à une époque où on ne connaissait pas les monocellulaires, infiniment petits, et toute la science consistait en un classement et en descriptions des espèces végétales et animales. On étudiait les types spécifiques pluricellulaires dans leur ensemble comme s'ils étaient les Unités de la Biologie ; on étudiait les animaux, amas coordonnés de cellules. Or, chaque cellule a sa vie. Les lois de la vie ne peuvent être trouvées par l'étude des ensembles seuls et en tant qu'ensembles. La vie est indépendante de l'ensemble. L'ensemble n'est qu'une des formes particulières de la vie.

N'en est-il pas de même des sociétés animales ? Ne répétons-nous pas dans cette science neuve la même erreur que nous avons commise au début dans d'autres sciences ? La société est une des formes de la vie sociale, mais n'est pas toute la vie sociale et, si on veut dégager les lois sociologiques, il faut aussi s'abstraire du concept de société et dire que dès que deux êtres de même espèce entrent en contact l'un avec l'autre, peu importe la raison ou la durée de cette prise de contact, peu importent les circonstances, là se trouve la manifestation la plus élémentaire de vie sociale.

Si, s'inspirant de ce point de vue, on aborde l'étude d'un groupe humain, ayant toute une armature sociale, on voit les phénomènes qui s'y passent d'une tout autre

manière, comme on a vu les phénomènes biologiques autrement à partir du moment où on a su qu'il y avait des monocellulaires, qu'un être vivant était un amas de cellules et que la vie existait indépendamment de tout groupement de cellules.

C'est la vie le phénomène général. La vie existe abstraction faite des formes individuelles, mais l'individu n'existe pas abstraction faite de la vie. Il semble enfantin aujourd'hui de tenir de semblables propos en Biologie. Mais en Sociologie nous raisonnons encore ainsi.

La concept de société conduit les sociologues à étudier des ensembles comme s'ils avaient une réalité indépendamment des individus qui les constituent.

Durkheim ne disait-il pas que les sociétés sont indépendantes des consciences individuelles puisque les individus meurent tandis que la société à laquelle ils appartiennent survit sans changement ? Or, ces ensembles sont des résultantes. On étudie les résultantes, c'est à dire les formes que revêtent ces sociétés, les Institutions qui les régissent et dont l'aspect n'est que momentané, et on néglige complètement l'étude de tout ce qui est sous jacent à ces Institutions, l'espèce d'humus ou elles prennent racines et qui les ravigore constamment. On néglige complètement les activités interindividuelles, les activités générales, pourrait-on dire, qui conduisent les individus à la constitution de groupes ordonnés, coordonnés, organisés et maintiennent ces groupes quand il sont constitués.

Or, si les raisons profondes qui conduisent les individus à la vie sociale sont à trouver uniquement dans le besoin vital de continuité, assuré par l'adaptation au milieu ambiant, les mécanismes de cette adaptation sous une forme collective sont exclusivement d'ordre psychologique. Ce sont des activités mentales des individus composant le groupe qui assurent à ce dernier sa constitution et sa continuité quand il est constitué. Pourrait on nous en citer d'autres ?

Pour comprendre la constitution des groupes sociaux et leur continuité, il faut dégager les mécanismes psychiques interindividuels, permanents, généraux, communs à tous les groupes de tous les temps et de partout. Si les for-

mes sociales sont variées, les causes des variations sont dans les différences des milieux physiques, dans les façons différentes dont les hommes ont réagi à ces influences ; mais les activités psychiques, humaines celles-là, qui ont conduit à la formation groupale, sont identiques pour tous les hommes, de tous les temps : sensations, perceptions, évocation des perceptions antérieures, activités affectives et intellectuelles réactionnelles.

Mettons en relief quelques unes de ces activités, celles qui doivent nous montrer l'importance des faits folkloriques dans le conformisme social. Nos constatations, pour revêtir le caractère d'une bonne généralisation scientifique, doivent être vraies pour tous les phénomènes sociaux. Il faut qu'elles s'appliquent à n'importe quelle espèce de fait social, qu'il revête au surplus la forme politique, juridique, religieuse ou toute autre, peu importe. Ces différenciations ne sont pour nous que secondaires.

Nos constatations doivent être également vraies pour les phénomènes passés ou présents.

Elle doivent l'être aussi pour les faits futurs et constituer un acheminement vers la prévision. La prévisibilité n'est-elle pas ce à quoi tend la connaissance et le but des lois scientifiques ? Cette prévisibilité n'est-elle pas appelée à sortir nos actions des voies de l'empirisme ?

* * *

Si un groupe humain *continue* malgré la mort des individus constituants c'est parce que la jeune génération, contrairement à ce qui se passe chez les espèces non sociales, reste longtemps en contact avec la génération précédente et reçoit de celle-ci une formation prolongée, voulue ou non, consciente ou inconsciente, qui la façonne à son image, lui donne des habitudes de penser et d'agir, des éléments de connaissances, des conceptions. Chaque individu reçoit une formation qui n'est pas seulement spécifique, comme chez les espèces non sociales, qui n'est pas seulement familiale, si on préfère, ou maternelle seulement, mais qui est collective, sociale, groupale, et cette formation est la même pour tous.

Il y a une véritable inhibition qui se produit pour tous les individus et, dès leur naissance, s'infiltrant en eux constamment des notions multiples qui les assouplissent. Elles font partie de l'ensemble des influences nécessitant chez eux un effort d'adaptation. Ces notions qu'ils acquièrent de leur milieu social rendent possible leur adaptation, plus impérieuse encore celle là, à leur milieu physique.

Se conformer devient une question vitale, une question de vie ou de mort.

Chaque être est tenu de se conformer aux exigences de son milieu social. Il doit se plier à la volonté collective de son groupe. La superposition des générations dans le temps, le contact prolongé entre plusieurs générations permet la transmission de l'une à l'autre de tout un bagage mental, traditionnel. Cette transmission, cette transfusion dirions nous même, est d'ordre exclusivement psychologique, et ces activités doivent être analysées si on veut arriver à expliquer les mécanismes de la vie sociale. La continuité sociale dépend de l'homogénéité de cette formation et de sa solidité.

Qu'importe la mort des individus puisqu'avant de disparaître ils ont moulé à leur image ceux qui restent, ils ont, sans toujours s'en rendre compte, fait en sorte que les cerveaux des uns s'emboîtent dans ceux des autres, si bien que la plupart de leurs activités mentales, de leurs réactions, sont devenues des réflexes.

La nécessité de se conformer aux idées de son milieu est telle pour l'individu que, même s'il juge dans son for intérieur, inutile et vain, non conforme à son propre jugement ou même à son propre intérêt, certains actes, il les accomplit quand même. Il ne veut et ne peut paraître « anormal ». « L'originalité » est condamnée par le groupe. Il réagit collectivement contre celui qui veut se « distinguer », se « singulariser » et lui fait comprendre qu'il a à se conformer, à se soumettre, sinon, on le « boycotte », on le « montre du doigt », on le « ridiculise », on le met « au ban de la société », on lui « rend la vie impossible ».

Il y a des normes dont les êtres composant un agrégat ne peuvent s'écarter. Généralement d'ailleurs les individus ne cherchent pas à s'en affranchir. Au contraire.

Ces normes constituent en quelque sorte des lignes de moindre résistance. En les suivant le plus fidèlement possible, la vie individuelle est rendue plus facile, plus aisée. Elle nécessite moins d'effort. Il suffit de « se mettre dans le courant », de « faire comme tout le monde ». Cette espèce de commune mesure à laquelle se ramènent toutes les pensées et tous les actes, on ne s'embarrasse nullement de savoir si elle est logique ou non. Chacun tend tellement à s'en rapprocher le plus étroitement possible qu'elle seule finit par sembler logique.

Que chacun d'entre nous, quand, dans la vie courante, il se surprendra à dire : c'est logique, se demande : logique par rapport à quoi ? Et il constatera, neuf fois sur dix, que c'est logique uniquement par rapport à la conformité de son milieu social et que ce qui est logique pour son milieu, ne l'est pas pour tout autre milieu. Or, par rapport à la réalité, il est impossible qu'il y ait deux logiques : (1)

La soumission à tout ce qui est conforme aux idées régnantes, aux conceptions dominantes, aux usages, aux mœurs, aux règles de conduite répandues dans un milieu social déterminé, donne aux individus qui le constituent l'impression d'agir normalement, de se « montrer raisonnables », d'être logiques.

Ce que Tarde a appelé la « logique sociale » bien qu'en lui donnant une autre définition n'est rien d'autre à notre avis que cette manière commune de voir, de sentir, d'agir de tous les êtres appartenant à un même milieu ; cette espèce de conformité mentale réactionnelle des uns à l'égard des autres. Cette logique sociale n'a rien de commun avec la Logique rationnelle. Elle en est parfois le contrepied, car souvent la logique sociale n'est effrayée par aucune contradiction. Elle accepte et perpétue des conceptions, ou même des Institutions, qui ne sont plus du tout

(1) Dans une communication faite à la 56^e session de l'Association française pour l'avancement des Sciences, tenue à Bruxelles du 25 au 30 juillet 1932, nous nous sommes étendus longuement sur le problème de la logique en science et de la logique dans la vie populaire, ainsi que sur la rationalisation de la pensée. (V. *Folklore Brabançon*, XIII^e année, p. 5, notre article : *Folklore et Science*).

en harmonie avec les connaissances positives, rationnelles, découvertes de la Science obtenues par l'application rigoureuse et objective des règles de la logique formelle.

Si nous analysons objectivement la crise qui épuise en ce moment le monde, nous constaterions qu'elle résulte d'un manque complet d'équilibre entre les Institutions des peuples, reflets de leurs conceptions, et l'état actuel de nos connaissances scientifiques et des possibilités techniques auxquelles elles nous ont conduits (1).

* * *

Tout ce qui est dans la logique sociale, et ne se discute par conséquent pas, n'apparaît aux individus ni anormal ni déraisonnable. Ils sont dans le courant et se laissent emporter par lui.

Mais la vie mentale des individus n'est jamais absolument fixée. Leur lutte constante contre leur milieu ambiant, la connaissance qu'ils en ont, les explications qu'ils donnent de la réalité ambiante se modifient sans cesse. D'autre part, dans ce milieu, chaque individu n'est jamais non plus absolument conforme, car il a son individualité et il essaye d'agir au gré de ses conceptions personnelles, des caractères particuliers de son individualité, au gré de ses intérêts ou de ses sentiments et tend à assouplir le milieu à ses exigences à lui.

Chacun s'efforce d'abandonner le moins possible de ce qui est lui et de dominer autrui afin de l'associer à ses intentions, de lui faire partager sa manière de voir et de l'inciter à se comporter comme lui.

Le conformisme social est donc perpétuellement mobile, mais comme il est réfractaire au changement, comme il le redoute en raison du besoin grégaire de sécurité, en raison de la tendance sociale à la continuité, les modifications sont lentes et donnent lieu à des résistances. Avant d'admettre une modification à ce qui existe, il faut laisser aux mentalités le temps de s'accommoder à l'orientation nouvelle, et de s'accommoder entre elles.

(1) Depuis que notre étude a été écrite (1932), nous avons eu la satisfaction de voir ce point de vue confirmé par Einstein en différents endroits de son livre : *Comment je vois le monde*. Bibl. de Philos. Scientif. Paris 1934.

Et elles n'admettent jamais intégralement une idée nouvelle dans toute sa netteté. Elles se livrent à un travail mental dont le résultat est un compromis entre la conception ancienne et la nouvelle (1). Il y a donc constamment des éléments nouveaux qui viennent s'incorporer à l'ensemble des éléments qui constituent le conformisme social et constamment aussi des éléments qui en sont expulsés.

Tant que les mentalités sont accordées de telle façon qu'un élément, — c'est à dire : une idée commune, une croyance, une habitude, une conception, un usage — fait partie du conformisme et que tous les individus s'y soumettent, cet élément ne semble ni inutile, ni ridicule, ni abracadabrant. Il ne commence à sembler grotesque, vétuste, qu'au moment où une importante fraction des individus impliqués dans le même conformisme, l'abandonne. A partir de ce moment le groupe considère l'élément envisagé comme une « survivance d'un autre âge ». A partir de ce moment l'élément revêt un aspect que nous appelons folklorique. S'il semble à la grande majorité du groupe une survivance, il ne l'est que pour elle. La minorité qui y reste fidèle n'agit pas par une sorte de fidélité à la tradition, à des habitudes acquises, par ce que nous appelons un « esprit conservateur » mais bien parce que cet élément répond encore à une conception mentale, à un état de connaissance ou de croyance. L'élément reste en équilibre avec le bagage mental de ceux qui lui restent fidèles, il répond à une des possibilités fonctionnelles de leur cerveau, à un besoin de leur substratum psychologique. Si le geste, l'acte, apparaît comme un anachronisme aux yeux de ceux qui y ont renoncé, il continue à sembler raisonnable, logique même, aux yeux de ceux qui continuent à l'accomplir.

Nous disions donc que les faits folkloriques recouvrent des actes qui ont été incorporés au conformisme social d'un groupement humain. Ces actes, ou bien ont cessé complètement d'être posés par aucun des individus

(1) V. *Folklore Brabançon*, XII^e année, p. 373 et *Revue Anthropologique de Paris* (1931, p. 275) notre étude sur *Les Glissements explicatifs dans le Folklore*.

constituant le groupe, et dans ce cas ils revêtent un caractère historique ou archéologique. C'est l'aspect historique ou archéologique du Folklore, comme il y a un aspect historique et archéologique à toute chose, à la Science, à la Religion, au Langage, aux Lois, à toutes les manifestations de vie Sociale. Ou bien, il y a encore des individus qui accomplissent ces actes dans le groupement envisagé, et, dans ce cas, ils appartiennent toujours à la réalité vivante et peuvent être observés directement dans leur activité psycho-sociologique, par les mêmes méthodes et avec la même utilité explicative que toutes les autres activités sociales.

Une étude attentive des faits nous conduit à constater qu'il y a dans la réalité vivante des actes posés par des individus, reflets de conceptions qu'ils se font d'un phénomène quelconque qui n'ont jamais été englobés par le conformisme social et qui cependant se perpétuent imperceptiblement à travers toutes les générations.

La vie sociale n'a donc pas utilisé tous les éléments que l'activité mentale des hommes lui offrait. Il y a un humus inemployé parce que les besoins sociaux, répondant à des fins précises, débordant les besoins purement individuels, n'ont absorbé que ce qui servait à ces fins particulières.

Ce qui caractérise les phénomènes sociologiques, c'est donc l'existence de similitudes de pensées, et par conséquent d'action, dans un groupe déterminé. Il y a une régularité de réaction devenue quasi réflexe et l'homogénéité d'un groupe se mesure pour ainsi dire d'après le plus ou moins grand nombre d'individus ayant des habitudes sociales régulières, communes, banales, et le plus ou moins grand nombre d'individus ayant des habitudes originales, le mot habitude désignant ici non seulement les actes ou les gestes posés mais surtout les idées, les pensées, les conceptions dont les habitudes ne sont que des reflets.

Dans un groupe, tout le monde, ou à peu près tout le monde, fait exactement, ou à peu près exactement, ce que font les autres. Une véritable gangue enserre les individus. Dans leur conscience personnelle la proportion de

ce qui leur appartient en propre est bien minime. Le bagage qui la meuble est un acquit de leur éducation. Ils sont formés dès le plus jeune âge aux conceptions de leur entourage et leur esprit est façonné, malaxé, trituré de telle façon que les abstractions et les systèmes qui régissent la vie sociale de leur milieu leur apparaissent comme seuls acceptables. Ainsi que le disait Hamilton, ces constructions de l'esprit, érigées en systèmes sociaux « sont les forteresses que la pensée construit pour assurer ses conquêtes et lui permettre de continuer sa marche en avant ».

Si nos considérations sont justes nous pouvons en tirer plusieurs conclusions.

1°). Il y a dans notre conformisme social actuel, comme dans le conformisme de tout groupement humain, des éléments qui demain, abandonnés par lui, tomberont dans le champ d'observation des folkloristes. Ces éléments nous sommes incapables de les discerner à présent. Nul ne saurait dire ce que son groupement abandonnera demain de ses systèmes sociaux.

2°). D'autre part, des éléments revêtant ici le caractère folklorique, par suite de leur abandon partiel, sont encore ailleurs complètement incorporés au conformisme social. Dans ce cas il est possible de les discerner et dès lors possible aussi de les étudier en plein fonctionnement sociologique.

3°). De ceci il résulte que le folklore est éternel, car toujours la vie sociale, renouvelant les systèmes d'idées qui la régissent et se concrétisent en Institutions, lâchera des éléments ayant perdu leur généralité sociologique.

4°). Il résulte encore que l'explication des phénomènes sociaux restera introuvable, informulable, tant que l'observation ne s'étendra pas à tout ce qui contribue à la formation des courants mentaux dans les groupes, tant qu'elle rejettera notamment l'étude des faits folkloriques.

5°). Il résulte enfin que nul individu, quelle que soit la classe à laquelle il appartienne, ni quelle que soit son instruction, n'est en dehors par conséquent du champ d'observation folklorique.

Mais ici encore chaque strate de population sent ce qui la différencie de ses voisines, y voit les éléments disparates et, si elle est incitée à voir ce qui est folklorique chez les autres, elle ne voit pas ce qui l'est chez elle.

* * *

Il conviendrait, en terminant, que nous corrigions l'aspect de *rigidité* donné à notre description du conformisme social par quelques notions concernant son *élasticité*.

Si nous nous sommes servis de l'expression : ligne de moindre résistance, on ne doit pas croire que tous les individus sont rigoureusement cramponnés à cette ligne. Il y a plutôt une zone assez large à l'intérieur de laquelle il y a place pour une infinité de nuances dans les détails conceptuels des individus, dans les jugements qu'ils portent sur les événements se déroulant sous leurs yeux et où ils sont acteurs. Acteurs, ils le sont plus ou moins, et leur influence est dès lors plus ou moins grande selon l'intensité de leur participation. Ils ont aussi un tempérament plus ou moins actif ou passif qui les incite à agir ou à ne pas agir.

Si nous admettons que les activités sociales des hommes s'appellent des usages, nous dirions qu'il y a un zéro de l'usage autour duquel chacun se meut plus ou moins positivement ou plus ou moins négativement.

Mais des exemples feront sans doute mieux comprendre ce que nous voulons dire.

Prenons le langage. Chaque mot a une signification précise. Celle que lui donne l'Académie, organe ayant pour mission de coordonner tout ce qui touche à cet instrument de relation, merveilleux sans doute, mais combien dangereux, entre un certain nombre d'êtres humains. Mais chaque mot a en réalité une infinité de sens usuels, conventionnels, si bien qu'il est rare qu'il soit employé dans son sens étymologique. Il varie de sens suivant les milieux. Les images qu'il évoque à l'esprit diffèrent suivant la profession, les couches sociales, les circonstances où on l'emploie. Suivant les cas il peut même avoir des significations contraires. Ainsi, si je dis : un *galant* homme, j'attribue une quali-

té, une vertu à celui auquel je m'adresse. Tandis que si je dis une femme *galante*, je fais injure à la personne à laquelle je destine pourtant le même qualificatif.

Si du langage académique nous passons aux dialectes aux patois, aux argots, soumis à des lois identiques à celles du langage académique et sans solution de continuité avec lui d'ailleurs, que de vivantes et étranges constatations ne ferions-nous pas sur les aptitudes créatrices, la puissance des conventions, la force des traditions, les facultés d'imagination et les règles de propagation de tout ce qui concerne le langage. Et parmi ces constatations, combien le folklore n'en prendrait-il pas pour son compte. Il y a un Folklore du langage.

Il y a de même dans ce que l'on appelle le *savoir vivre* toute une gamme de gestes, d'attitudes extrêmement ténues et floues qui situent quelqu'un dans une classe sociale ou une autre. Et dans des circonstances identiques, obéissant à des intentions identiques, chacun agira conformément aux règles de sa classe sociale. On se fera remarquer si on agit autrement que ne le veut sa classe sociale. Mais les gestes du conformisme ne sont pas les mêmes, et chaque classe trouve folklorique ce que fait sa voisine.

Nous pourrions également trouver dans la *mode* une infinité de nuances allant de ce que l'on appelle la « modération » ou la « décence » jusqu'à l'« outrance ». Et suivant la couche sociale, ou l'âge, ou les circonstances de la vie, on a le souci de se plier à tout un ensemble de détails de la toilette.

Passons au domaine de la croyance.

Imaginez dans une Église, assistant à la messe, d'une part un savant professeur d'Université, d'autre part un rustre à peine dégrossi : ils peuvent avoir une foi d'égale intensité, une égale soumission aux rites de leur religion, mais il est certain que les deux sujets auront, des sentiments religieux, des dogmes et des symboles, des conceptions extrêmement différentes.

A une même époque, dans un même milieu, s'il y a un même conformisme au point de vue du *goût*, du sentiment de la beauté, il n'est jamais rigoureusement identique. S'il y a une orientation générale qui fait que des « époques »

se succèdent dans le domaine de l'esthétique, chacune ayant ses caractéristiques, il y a concernant chaque école une multitude de jugements qui sont portés. Et ce que l'on appelle le rajeunissement des formules n'est-il pas souvent un retour vers des conceptions simples, un fond éternel dont on ne fait qu'accentuer des détails jusqu'alors négligés ?

Les savants ne se comportent d'ailleurs pas autrement. Relativement aux mêmes phénomènes, il existe à un moment donné différentes façons de les concevoir ou de les expliquer. Il y a des écoles gravitant autour d'une conception plus ou moins générale, d'un fonds commun acquis. Souvent les courants de la pensée ne sont aussi que des retours à des conceptions anciennes mais que l'on alimente d'observations nouvelles ou mieux faites. Sollicités par des problèmes semblables, les « actualités » du moment, il arrive fréquemment que des savants font simultanément les mêmes découvertes (1).

Nous pourrions ainsi continuer à l'infini pour tous les genres de manifestations de vie sociale.

Ce que l'un trouve naturel de faire ou de penser, parce que cela répond à son *standard* mental ou social, les autres, au fur et à mesure que leur standard les en éloigne, trouveront plus ou moins ridicules ses dire, ses gestes et ses pensées.

Il y a dans les écarts qui séparent toutes les nuances, un domaine fertile en données folkloriques. Mais ces données ne seront considérées comme folkloriques que par ceux dont les manières de se comporter seront distantes.

Ainsi une femme du Hageland, par exemple, ayant atteint un certain âge, trouvera tout naturel de coiffer un chapeau déterminé, sombre, petit, brodé de paillettes et auquel est épinglé un châle retombant sur les épaules. Ce que l'on appelle la « faille ». Tous les gens de son village trouveront cela tout naturel. Mais si elle vient à la ville

(1) v. de nombreux exemples de semblables coïncidences bien analysés dans Jacques Picard : *Les conditions positives de l'invention dans les Sciences*. Bibl. de Philos. Contemp. Alcan. Paris, 1928.

ainsi coiffée, elle sera remarquée et d'aucuns diront sa coiffure folklorique. On cherchera à s'en procurer un spécimen pour un Musée de folklore et on le mettra dans la section réservée au vêtement et à la parure.

Telle personne qui trouvera folklorique le geste d'une autre personne venant intentionnellement toucher le bras droit de l'effigie de Jean t'Serclaes sur le monument qui lui est érigé à Bruxelles (fait signalé par M. Minnaert et par le Comte Joseph de Borchgrave d'Altena) (1), ou le geste de la personne qui caressera le singe du grand garde à Mons (fait signalé par M. Heupgen) (2), parce que *cela porte bonheur*, trouvera tout naturel de toucher, parfois dans la même intention, le bras ou le pied d'une statue religieuse dans une chapelle déterminée.

La question de l'angle auquel on se place a donc une grande importance quand il s'agit d'attribuer une valeur folklorique à un acte quelconque.

* * *

Mais ces considérations sont suffisantes sans doute pour montrer le caractère psycho-sociologique des faits folkloriques et le manque total de solution de continuité entre le Folklore et ces deux autres sciences. On ne saurait le détacher ni de l'une ni de l'autre de ces sciences. Les faits folkloriques sont agglutinés et s'entremêlent étroitement aux faits qu'elles étudient. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'elles les aient jusqu'à présent tant méconnus. Tous les faits folkloriques vivent et évoluent dans le cadre des usages, dans la zone recouverte par le conformisme social, comme tous les autres faits sociaux. Ce n'est pas parce qu'ils se trouvent plutôt aux limites de cette zone qu'ils sont moins utiles ou moins importants. Bien au contraire. De même qu'en psychologie l'observation des anormaux nous aide à comprendre les fonctionnements mentaux et que c'est souvent par les cas tératologiques que des activités physiologiques sont expliquées, de même, les actes folkloriques nous permettront de pénétrer dans le mécanisme de la vie sociale.

(1) V. *Folklore Brabançon*, XII^e année, p. 124.

(2) V. *Folklore Brabançon*, XII^e année, p. 53.

Ni la psychologie, ni la sociologie ne peuvent les ignorer.

L'introduction de ce point de vue est trop neuve pour que l'on en attende déjà de grandes précisions. Il conviendrait que les folkloristes s'attachent à en dégager les caractères.

Comme tous les phénomènes sociaux, ces faits ont un caractère traditionnel. Toujours dans la vie sociale, dont la tendance est d'assurer au groupement quel qu'il soit la continuité, la crainte du changement, la peur de l'insécurité, incitent à rester fidèle aux usages établis, aux institutions bien assises. Quand la nécessité d'apporter un changement à l'organisation sociale s'impose, bien souvent on conserve les cadres existants, se contentant, par glissement interprétatif, d'en donner une autre explication. Toujours on s'efforce de relier le présent au passé, on « invoque les précédents » et on se tourne vers l'histoire qui fournit des éléments permettant d'innover tout en entretenant l'illusion d'une certaine pérennité. On conserve des symboles indéfiniment en en modifiant constamment la signification. Le symbole n'est plus qu'un support. On conserve leurs noms aux usages, aux groupements, aux hiérarchies et aux Institutions, bien que leur contenu réel et leur destination soient parfois tout à fait différents, quelquefois même contraires.

Nous pourrions citer l'exemple du cornet de postillon resté l'insigne des Administrations postales des divers pays. Il servait jadis aux conducteurs de malles postales pour avertir de leur arrivée, pour réclamer le passage sur les routes. L'organisation des services postaux a rendu inutile l'emploi de cet avertisseur, insigne caractéristique d'une fonction. Mais l'insigne est resté et rien n'est plus irrationnel que de voir aujourd'hui ce symbole sur les automobiles postales de tous les pays, sur les wagons postaux de nos trains rapides.

La bonne logique commanderait que sur les autos postales nous substituions le klaxon au cornet (1).

(1) Cette exemple de persistance de symbole dépourvu de sa signification réelle nous a été signalé par M. Boisson.

De même que dans le langage il n'y a pas de néologismes, contrairement à ce que l'on croit, car toujours pour baptiser une chose nouvelle on a recours à des racines de langues mortes ou étrangères, ou à des combinaisons de mots existants, ou à des changements de sens de mots familiers, de même pour toutes les organisations sociales on cherche à accommoder la nouveauté avec des legs du passé.

C'est pourquoi l'étude du passé conserve entièrement son importance et son utilité pour l'observation et l'analyse des faits folkloriques vus sous l'angle de la conception psycho-sociologique. Mais ces faits ne sont plus considérés uniquement comme ce qui survit du passé dans le présent, comme des choses mortes. C'est, au contraire, ce qui dépasse l'heure actuelle, non seulement vers le passé, mais vers l'avenir. Ce sont des permanences sociologiques. Ainsi que le disait Ferdinand Brunetière : « La tradition ce ne sera, pour ceux qui viendront après nous, que ce qui vivra plus que nous ».

Un jour viendra où la Sociologie fera un repli vers la psychologie. Un jour viendra où l'on n'étudiera pas seulement les Institutions des peuples, mais où on comprendra la nécessité d'approfondir, avec le même soin, l'étude de leurs usages et de leurs traditions. Ce jour là l'importance des travaux des folkloristes apparaîtra éclatante. Cet éclat sera d'autant plus grand si les folkloristes eux-mêmes se sont, d'ici là, efforcés de dégager les mécanismes psycho-sociologiques des faits qu'ils étudient. C'est à cette tâche que nous les convions (1).

ALBERT MARINUS.

(1) Cette étude a été présentée comme rapport au Congrès de Liège de la Fédération des Sociétés Archéologiques de Belgique, 1932.

Les Impasses Bruxelloises.

Préface.

Le Service de Recherches Historique et Folkloriques de la Province de Brabant se fait un plaisir de publier l'étude de M. Verniers sur les Impasses de Bruxelles. Appelées à disparaître les unes après les autres, il importe en effet que soit conservée une physionomie de ces quartiers populaires, grouillant de vie, et dont les mœurs et les métiers sont si particuliers. Sans doute cette étude n'est-elle exclusivement ni historique ni folklorique et revêt-elle un aspect fortement démographique ; mais comment expliquer l'un sans l'autre ?

Cette physionomie des impasses est d'ailleurs accentuée par l'abondante illustration que nous donnons, réhaussée par le vigoureux coup de crayon d'artistes en renom qui nous ont apporté leur concours et dont les lecteurs apprécieront le beau talent.

Remercions MM. J. Michotte, Mortiaux, R. Van de Sande et Carl Wernemann de leur artistique collaboration. Les documents photographiques de MM. Beeken, J. Hersleven et W. ten Hoel Parson complètent cet ensemble par leur note réaliste.

Venant s'ajouter aux études savantes de P. Hermant sur la mentalité des marchands du Vieux Marché, sur le vocabulaire de Burgoensch, sur les jeux des bonneteurs, de M. Roujol sur les kermesses de Bruxelles, de M. L. Stroo-

bant sur l'île Saint Géry, berceau de la ville, toutes études que notre Service a publiées, celle sur les Impasses apporte une importante contribution nouvelle à l'histoire de la capitale et aux mœurs de ses habitants.

Attirons l'attention sur un passage du travail de M. Verniers ; celui où il esquisse l'esprit d'entraide qui caractérise les habitants des impasses. Chaque impasse semble former un petit milieu social ayant des habitudes propres. Il y aurait là, au point de vue sociologique, une étude bien intéressante à approfondir. Terminons en la signalant et en exprimant l'espoir qu'elle séduira un de nos lecteurs.

La Rédaction.

Qu'est-ce qu'une impasse ?

A première vue, il pourra paraître singulier de poser une telle question. A voir les choses d'un peu plus près il apparaîtra que ce n'est pas superflu.

Voyons tout d'abord la réponse qu'y donnent les autorités en matière de bon langage.

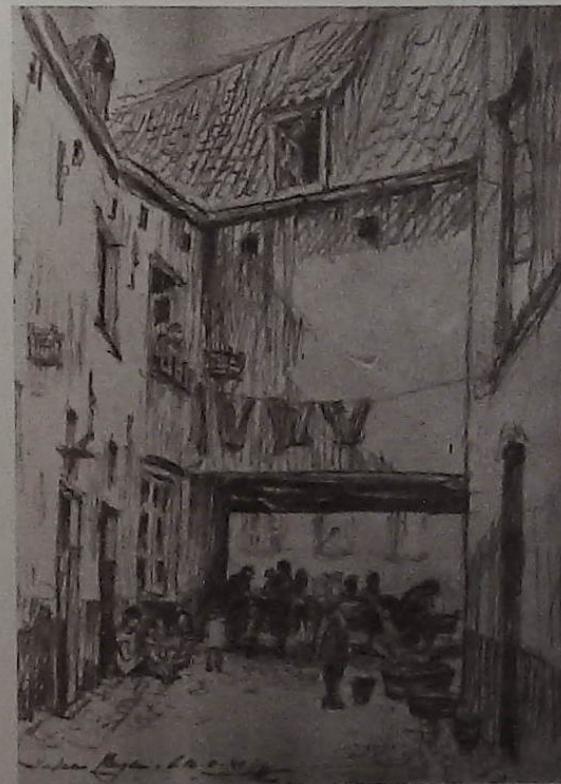
Littré nous apprend qu'une impasse est « une petite rue qui n'a point d'issue ». Il rappelle aussi que le mot est dû à Voltaire, qui était choqué de « *cul-de-sac* », employé exclusivement au XVIII^e s. (« On trouve le mot cul partout et très mal à propos ; une rue sans issue ne ressemble en rien à un cul-de-sac ; un honnête homme aurait pu appeler ces sortes de rues des impasses ; la populace les a nommées culs, et les reines ont été obligées de les nommer ainsi ». Voltaire).

Le « Dictionnaire de l'Académie » (éd. 1933), reprenant la définition de Littré, dit : « Impasse, petite rue qui n'a point d'issue ; on dit aussi cul-de-sac ».

Quant au « Nouveau Larousse illustré », après avoir rappelé l'étymologie du mot (du préf. *im*, et de *passer*), il donne la variante : « cul-de-sac, petite rue dont une extrémité est fermée ».

L'accord apparaît donc complet et il semble bien qu'aucune confusion ne soit possible quant à la signification du mot « *impasse* ». En réalité les choses ne sont cependant pas aussi simples, ni aussi claires. L'avis de Voltaire n'a pas, on le devine sans peine, exclu aussitôt le vieux vocable cul-de-sac du langage populaire, ni même de la terminologie officielle adoptée par les autorités publiques (en l'occurrence les Administrations communales et autres).

Pour ce qui est de Bruxelles, nous sommes renseignés, à cet égard, par le dénombrement de la population effectué en 1783 (1). Les impasses y sont désignées soit par le mot « cul-de-sac » soit par celui de « *allée* ». Cette seconde expression n'est d'ailleurs que la traduction du



Impasse Kayser.
(Croquis de Mortiaux).

flamand « gang », ainsi que le prouve la définition donnée par Brunelle (2) dans l'édition de 1819 du « Guide du Voyageur dans la Capitale ».

(1) Archives générales du Royaume. Conseil privé. N^o 1340.

(2) Brunelle : « Bruxelles ancien et moderne (Guide du voyageur dans la Capitale). 1819.

« Allées : On appelle ainsi à Bruxelles, les culs-de-sacs longs et étroits, fermés la nuit, par une porte dont chaque ménage qui les habite a la clé. Ces allées sont en



Impasse de la Maison Rouge.
(Croquis de Mortiaux).

grand nombre et, pour la plupart occupées par des familles d'artisans et de pauvres. Beaucoup de leurs maisonnettes ont des petits jardins.... »

Brunelle, qui connaissait la suggestion de Voltaire rappelée ci-dessus, dit en outre avec candeur : « impasse est moins ignoble et plus juste (que cul-de-sac) puisqu'il fait mieux connaître ce que c'est. Il n'y a qu'un seul cul-de-sac

dans Bruxelles, à qui l'on ait donné le nom officiel d'impasse ; c'est celui de la Préfecture. J'ai employé aussi les mots d'impasse royal de préférence à ceux de cul-de-sac royal, qui s'allient mal » (1).



Impasse Schuddeveld.
(Croquis de Mortiaux).

Ailleurs encore l'auteur du « Guide » signale l'incohérence qui, de son temps, était de règle en matière de dénomination des rues : « Beaucoup de culs-de-sacs sont, dit-il, fort mal à propos nommés rues, et des rues sont nommées culs-de-sac, entre autres celui des Minimes, qui

(1) Brunelle, ouvr. cité, pp. 174.

a une issue dans la ruelle des Minimes. Les rues du Promoteur, du Cheval, de la Barbe, des Quatre Livres, de la Digue, du Châssis, de la Tête de Cochon, du Potage, etc., etc. ne sont que des culs-de-sac » (1).



Impasse Saint-Jacques.
(Croquis de Mortiaux).

La terminologie utilisée par Brunelle se complète par les expressions « cour » et « bataillon carré ».
« Les cours, écrit-il, diffèrent des allées en ce qu'elles sont plus carrées que longues, et elles sont en aussi

(1) Brunelle, ouvr. cité, pp. 141.

grand nombre que celles-ci. Quelques-unes se ferment la nuit. Celle qui se trouve dans la rue aux Choux est appelée le Bataillon carré, à cause de sa forme » (1).



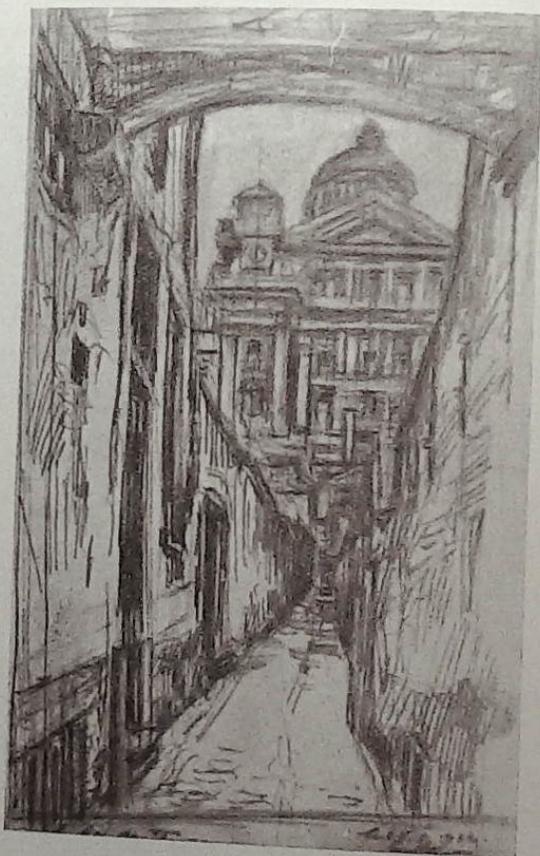
Impasse des Cheminées.
(Croquis de Mortiaux).

Voilà donc quatre termes différents pour désigner les impasses : cul-de-sac, allée (ou gang), cour et bataillon carré. Mais cette série doit être complétée par quelques expressions populaires, dont certaines sont encore en usage aujourd'hui dans nos vieux quartiers bruxellois :

— « gat », qui correspond aux mots français « cul-de-sac » ou « trou » (ex. : Brandt-Gat, Étengat, Stormgat,

(1) Brunelle, ouvr. cité, pp. 136.

que l'on trouve transcrits comme tels dans le dénombrement de 1783) (1) ;



Impasse de Varsovie, cité de « Toone ».
(Croquis de Mortiaux).

— « Poort », qui correspond au français « porte », et qui rappelle l'époque où les impasses étaient séparées de la rue par une porte, que l'on fermait la nuit. Les Comptes

(1) On trouve également l'expression « gat » à Louvain, et sa traduction « trou » à Liège : exemples Polanengat, à Louvain (Van Even, p. 239), Trou Bottin, Trou Badou, Trou David, à Liège (Gobert, II, pp. 112 et 498). L'expression « gat » semble d'ailleurs la plus ancienne de toutes ; elle remonte pour le moins au XIV^e s. à Bruxelles.

moraux de l'Assistance publique de Bruxelles signalent encore en 1871 les impasses dénommées Porte d'Eau, Porte Keyser, Porte Heris, etc. (1)



Entrée de l'Impasse de la Perle d'Amour.
(Croquis de R. Van de Sande).

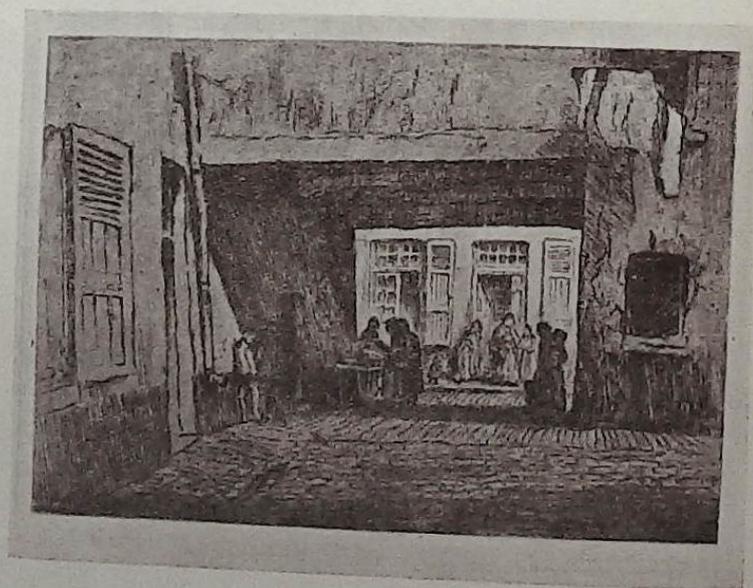
— « Hoek » (coin), expression utilisée plus rarement, mais que l'on retrouve aussi à Louvain (par ex. Koralenhoek ; Van Even, p. 199) ;

(1) Le terme « poort », dans le sens d'impasse, se rencontrait également à Louvain : exemples : Rattemanspoort, Verbrande poort (cités par Van Even, pp. 214, 221). A propos de l'impasse de l'Arcade (Boge) Van Even signale aussi qu'elle se fermait au moyen d'une porte.

— « *Stractje* » (ruelle), expression qui remonte à l'époque médiévale et que le populaire des bas quartiers de la Capitale utilise encore couramment dans le sens d'impasse ;

— « *Carré* », abréviation de « bataillon carré », dont l'origine se place au début du XIX^e s. ;

— « *cité* », abréviation de « cité ouvrière », dont l'origine ne remonte guère au-delà du 2^e quart du XIX^e s., c. à d. à l'époque des premières tentatives faites par quelques philanthropes en vue d'améliorer les conditions de logement de la classe ouvrière ; (1)

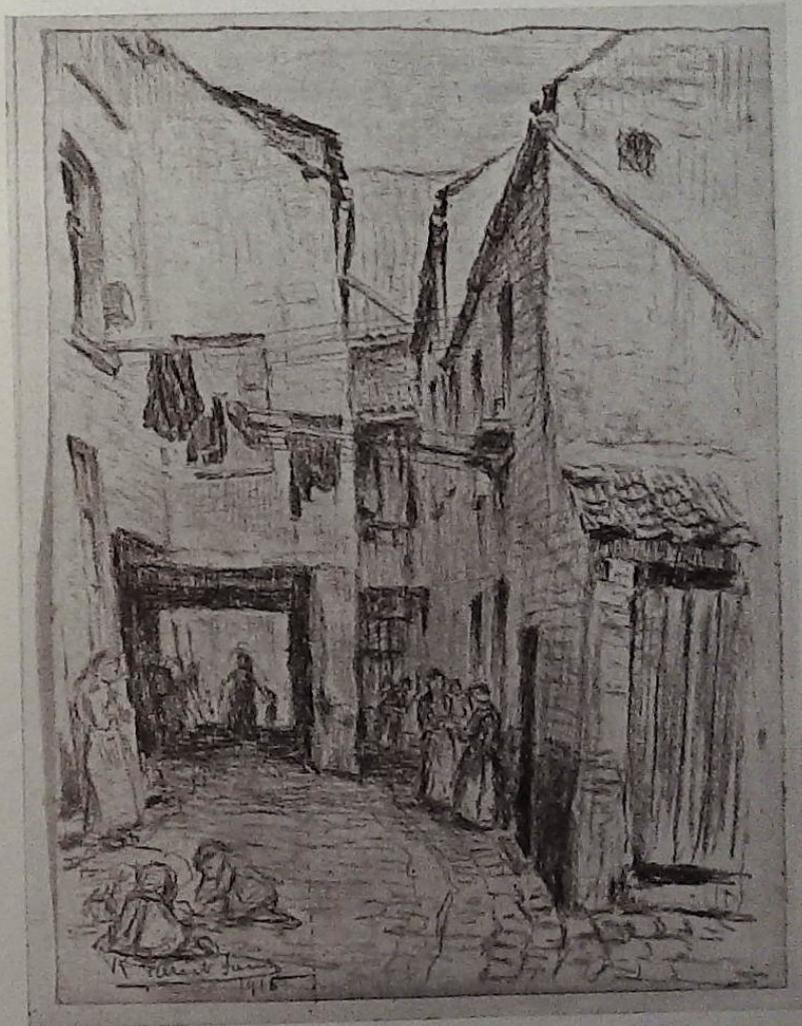


Entrée d'Impasse.
(Dessin de R. Van de Sande).

— « *spanras* », expression argotique (burgonsch), employée dans les milieux interlopes (v. Hermant : in « Folklore brabançon, n^o 73/74, p. 86).

(1) « Je ne m'arrête pas à ce mot de cité ouvrière, mot nouveau, qu'on a introduit et qui ne signifie rien ». Ainsi s'exprimait en 1850 le conseiller communal Bartels. (v. Bull. Comm. 1850, p. 101).

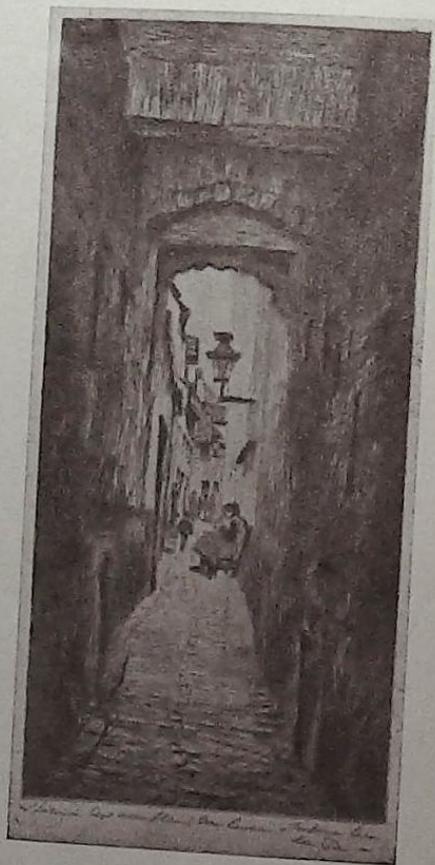
Ce n'est qu'en 1853 que l'Administration communale de Bruxelles décida la suppression des termes « cour, allée, etc. » et adopta enfin le mot « impasse » comme uni-



Cour intérieure, rue de l'Eventail.
(Dessin de R. Van de Sande).

que dénomination. (Bull. comm. 1853, I, 221). Il avait fallu près d'un siècle pour que l'expression proposée par Voltaire reçut chez nous une sorte de consécration administrative.

A Liège, où la même terminologie confuse avait régné jusqu'alors la réduction à l'unité fut proposée en 1862 : « les rues qui ne présentent qu'une seule issue, disait alors l'Échevin Bourdon, dans un rapport au C. C., sont



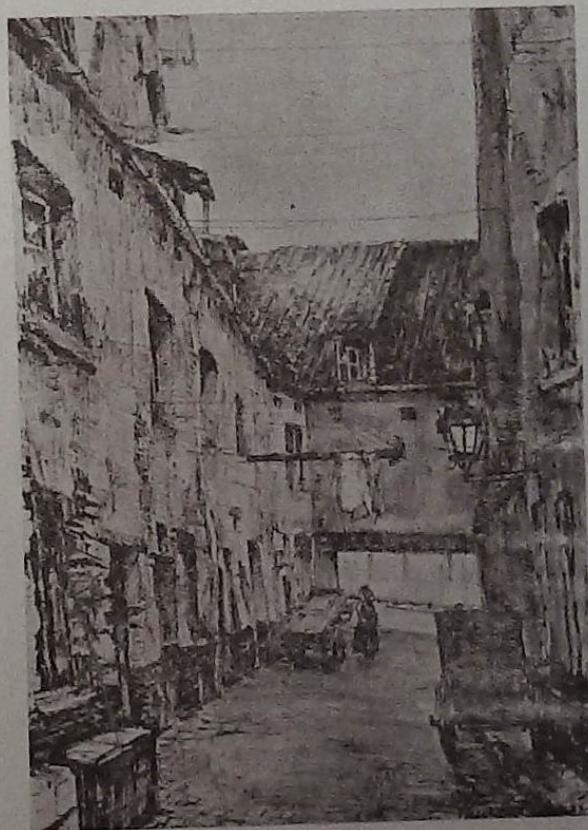
Impasse de la Pie.
(Dessin de R. Van de Sande).

tantôt dénommées rues, tantôt ruelles, tantôt impasses... Nous croyons qu'il y a lieu de décider que ces rues porteront la dénomination générale d'impasses ». L'archiviste Gobert, qui cite ce texte (1) ajoute : « Toute voie ne s'ouvrant que par un seul côté doit être appelée impasse. Ce qui nous ramène à la définition de Littré, c'est à dire à la signification étymologique.

(1) Gobert, Les rues de Liège (III, 340).

A Paris, où les impasses sont encore nombreuses, la terminologie administrative a conservé trois expressions : impasse, cour et cité (1).

Au sens administratif l'impasse fait partie de la voirie urbaine. En fait cependant elle n'est pas compa-

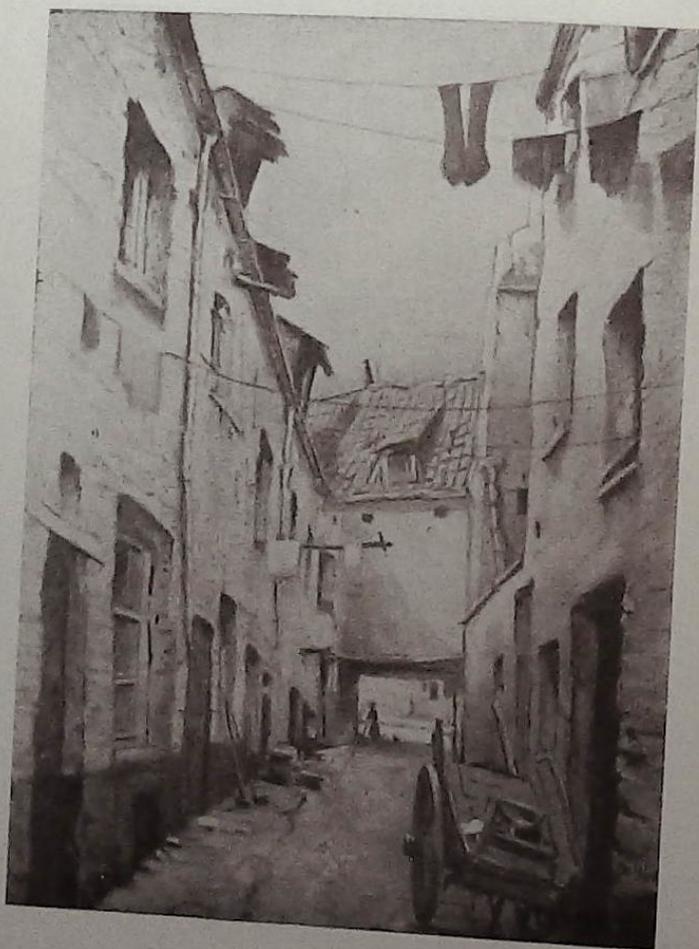


Impasse Kayser.
(Dessin de J. Michotte).

rable à une voie ordinaire puisqu'elle ne livre pas de passage à la circulation d'une rue à une autre. L'impasse est avant tout un lieu d'habitation situé en retrait d'une voie publique, avec laquelle elle ne communique que par un

(1) Beck et Bouvard : Nomenclature des voies publiques et privées. (Ville de Paris, 1898).

goulot plus ou moins étroit, qui n'est qu'exceptionnellement accessible aux véhicules. Remarquons d'ailleurs que ce n'est que depuis 1874 que l'Administration communale de Bruxelles a décidé que la partie du sol des impasses servant de passage au public serait dorénavant considérée



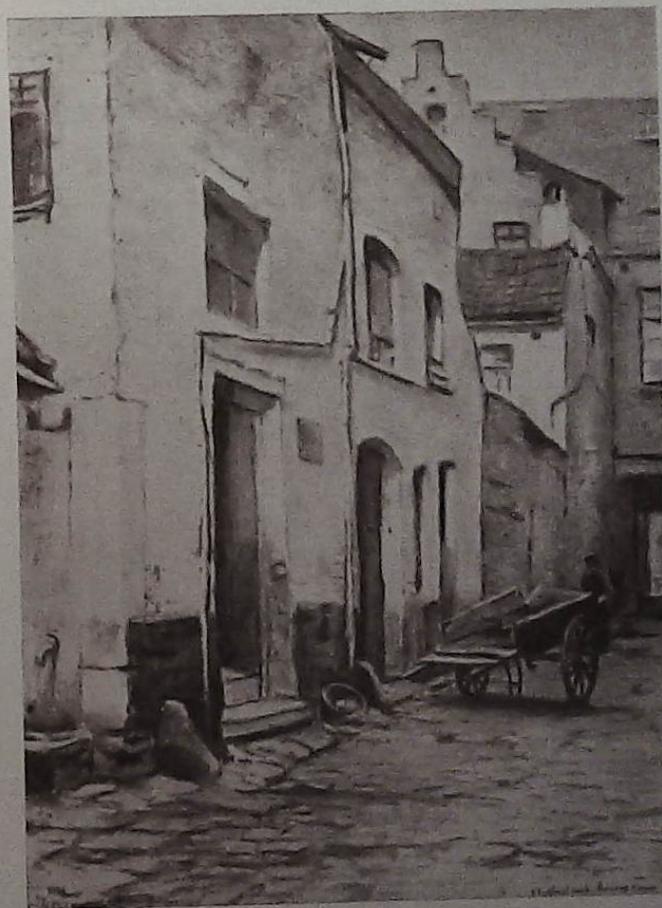
Impasse Kayser.
(Dessin de Carl Wernemann).

comme appartenant à la voirie urbaine, de sorte que, en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, l'expropriant n'eût pas à indemniser l'exproprié pour cette partie du terrain (1). Par la même occasion la Ville précisait son

(1) Bull. comm., 1874 : 1-41 et 11-250.

droit de police dans les impasses, décidait d'établir l'éclairage public et interdisait la fermeture des impasses par une porte.

Nous aurons à nous souvenir de cette décision administrative en examinant la question de la genèse des impasses bruxelloises.



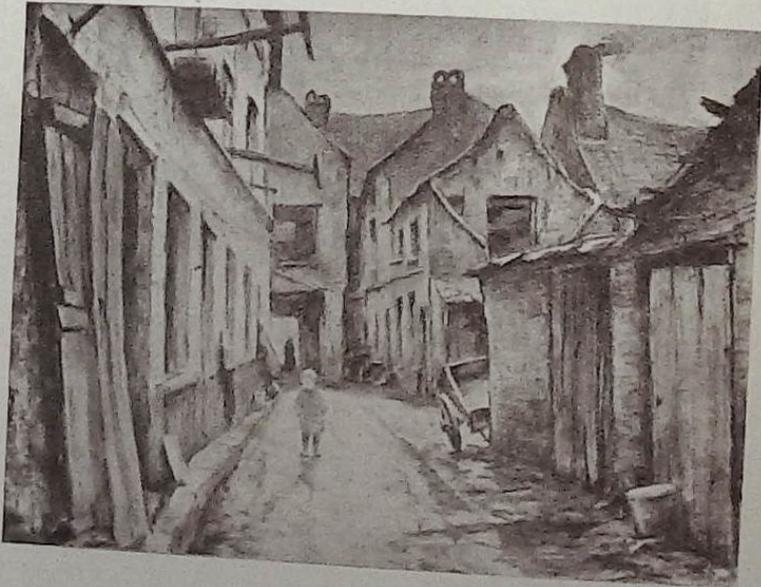
Impasse, 22, Quai aux Briques.
(Dessin de Carl Wernemann).

Remarquons encore, en passant, que l'imprécision des termes usités autrefois pour la désignation des rues et impasses entraîne la nécessité d'une minutieuse discrimi-

nation de la part du chercheur qui s'intéresse à ce petit chapitre de l'histoire urbaine qu'est l'histoire des rues, particulièrement quand il s'agit d'une étude statistique.

Les noms des impasses Bruxelloises.

Rares sont les impasses bruxelloises qui ont conservé leur nom d'autrefois. On peut le regretter, non seulement pour le pittoresque des anciennes dénominations,



Impasse du Faucon.
(Dessin de Carl Wernemann).

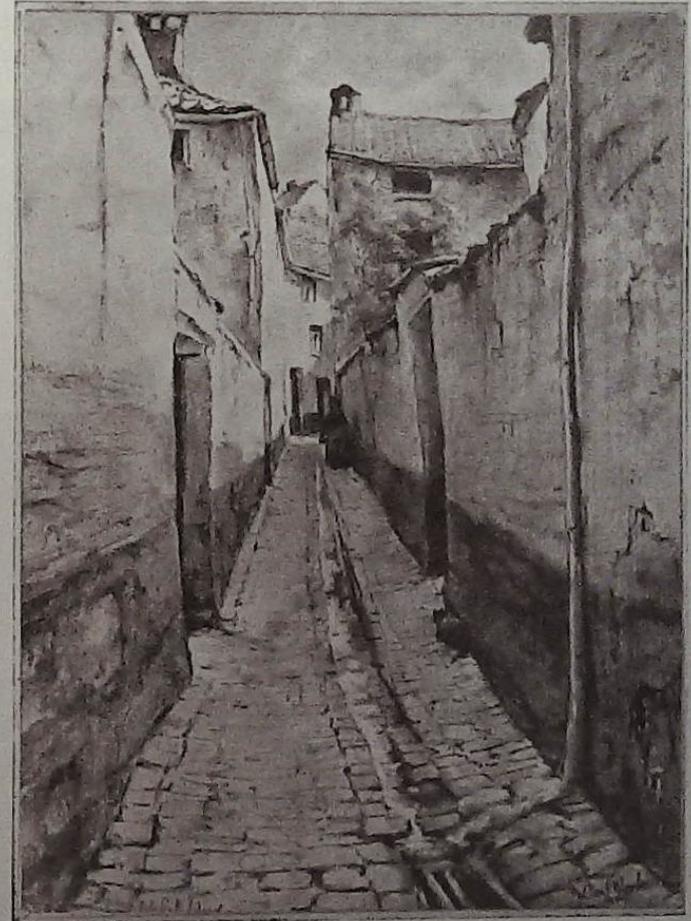
mais encore et surtout pour les faits d'ordre historique, topographique et folklorique que ces dénominations évoquaient (1).

Pour retrouver les noms d'autrefois on est obligé de recourir aux documents d'archives (recensements, guides, plans, rapports administratifs, etc.) d'avant 1853, la

(1) L'histoire des rues de Bruxelles mériterait d'être refaite. Le travail de Bochart « Bruxelles ancien et moderne », date de 1853 et n'a guère de mérite scientifique. Que n'avons-nous pour Bruxelles un ouvrage comparable à l'œuvre monumentale que Gobert a consacré aux « Rues de Liège ».

plupart des noms d'impasses ayant été systématiquement modifiés depuis ce moment.

Si l'on examine avec un peu d'attention le tableau ci-annexé (1) indiquant les impasses existant en 1866 dans



Impasse de la Perle d'Amour.
(Dessin de Carl Wernemann).

les limites de Bruxelles-Ville (non compris les territoires annexés) on peut constater que sur un ensemble de 388 impasses une cinquantaine portaient des noms empruntés

(1) V. page 97 et ss.

à la religion catholique (1), une cinquantaine d'autres rappelaient des métiers ou des instruments de travail ; près d'une quarantaine étaient empruntés à la vie végétale (2), une autre quarantaine à l'activité rurale ; une vingtaine étaient des noms d'animaux, une autre vingtaine des noms de lieux ou des noms de personnages historiques. Mais ce qu'il importe surtout de remarquer c'est que, en dehors



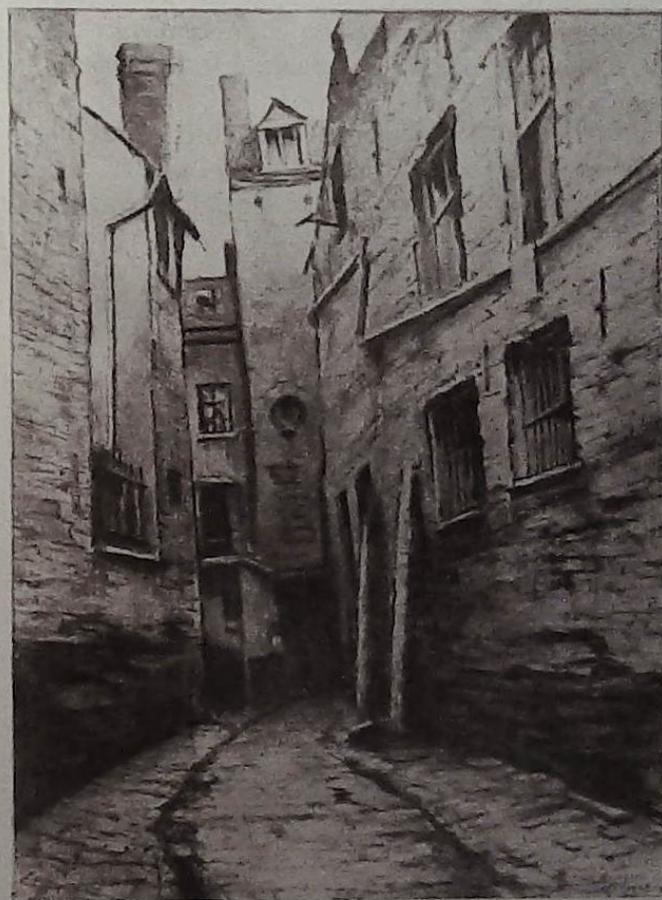
Impasse du Muguet.
(Dessin de Carl Wernemann).

des catégories que nous venons d'énumérer en existe une comportant une soixantaine de *noms de personnes* qui, pour la plupart, évoquent le souvenir des *anciens propriétaires d'impasses*.

(1) Les noms d'ordres religieux rappellent généralement l'existence d'un ancien couvent situé dans le voisinage : exemple : impasse des Lorraines (rue de Rollebeck).

(2) Par une amère dérision certaines des impasses les plus misérables de la ville étaient parées de noms charmants et frais : par ex. l'impasse du Chèvrefeuille, de l'Églantine, du Muguet, de la Jonquille, du Jasmin, etc.

C'est la seule chose que nous voulons retenir pour le moment. Elle est d'ailleurs à mettre en relation avec la décision administrative de 1874 signalée plus haut qui



Impasse de la Maison Rouge.
(Dessin de Carl Wernemann).

dépouille les propriétaires d'immeubles d'impasses de tout droit de propriété sur la partie de terrain réservée à la circulation du public.

Forme et Genèse des Impasses Bruxelloises.

Le savant et toujours regretté Guillaume Des Marez a, le premier, attiré l'attention sur la relation existant entre la genèse des impasses bruxelloises et la forme de l'espace de terrain qu'elles occupent.

Nous rappellerons ci-dessous en quels termes il s'exprimait à cet égard :

« Pendant longtemps, au Moyen-Age, la ville garda un aspect agricole et les premières maisons furent élevées le long de la lisière des champs. Quand le champ primitif fut entièrement entouré d'habitations, ses riverains se partagèrent l'intérieur du bloc. Ils en firent des cours, des jardins, des vergers, voire des blanchisseries. L'ancien chemin d'exploitation rurale perdit sa signification première et devint une rue urbaine, bordée de maisons. Plus tard, quand la population de la ville s'accrut, à partir du XV^e s. surtout, il fallut mettre à profit les jardins et les cours, et on y créa de petites cités intérieures qu'on mit en communication avec le dehors par un couloir ou allée. On créa ainsi à travers les siècles, des centaines d'impasses dont les premières se formèrent dans les environs immédiats de la Grand'Place, d'autant plus rapidement que le Marché était un centre d'attraction autour duquel se pressait la population marchande » (1).

Que les impasses bruxelloises doivent leur *forme* à l'existence de parcelles agricoles enclavées (champs, prairies, jardins ou vergers) cela ne fait aucun doute. Il suffira, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les plans de Deventer et de Hogenberg (2) qui montrent qu'au XVI^e s. de telles parcelles étaient encore nombreuses dans la capitale des Pays-Bas espagnols. Les clichés suivants seront peut-être encore plus démonstratifs. Les quelques plans d'impasses qu'ils représentent

(1) Guide illustré de Bruxelles. Monuments civils, 3^e éd., p. 108 ; (voir aussi les pp. 129 et 168).

(2) Le plan de Deventer a été reproduit dans le 9^e fascicule de l'« Atlas des villes de Belgique », accompagné d'une notice explicative de Wanters.

suggèrent d'une façon particulièrement frappante comment a dû s'opérer la transformation du champ primitif en impasse.

En effet, la surface d'ensemble (partie bâtie et partie non-bâtie) occupée par les impasses a généralement la forme d'un rectangle allongé, perpendiculaire à l'axe de la rue (l'impasse du Muguet représentée plus haut en est

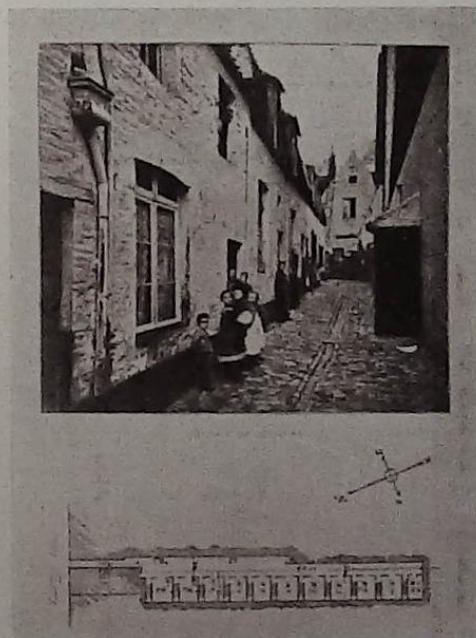


Photo et plan de l'Impasse du Muguet.

un type caractéristique). Sa largeur correspond alors à celle de la maison à front de rue dont elle est le prolongement (et dont, à l'origine, elle était, dans la plupart des cas, la dépendance).

Cette forme élémentaire (à l'état pur, pour ainsi dire), se complique assez souvent par l'adjonction de parcelles (d'ailleurs rectangulaires elles aussi), soit à droite, soit à gauche, soit au fond, soit même des deux ou des trois côtés à la fois, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'examen du plan des impasses de Varsovie, Sainte Thérèse, du Sorbier et Van Hoeter. Il s'agit alors, soit de

proliférations s'étendant successivement sur les cours ou jardins des propriétés contigües, soit d'une création d'ensemble réalisée d'un seul jet, de propos délibéré, par un de ces spéculateurs fonciers dont nous aurons à parler plus loin.

Si, au lieu de l'ensemble de l'espace occupé, on envisage seulement l'espace non-bâti occupé par les impasses bruxelloises on constate également l'existence de deux types essentiels. Ou bien le dit espace libre n'est constitué



IMPASSE VAN HOETER

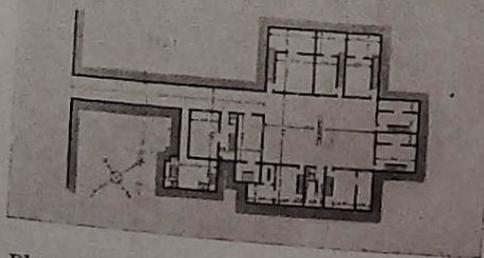


Photo et plan de l'Impasse Van Hoeter.

que par un boyau, également étroit sur toute sa longueur, ou bien il comprend un couloir étroit (dont la longueur correspond généralement à la profondeur de la maison à front de rue) et une zone élargie formant cour, de forme généralement rectangulaire, parfois subdivisée en jardins minuscules.

Un troisième type d'impasse, représenté par l'impasse Defuisseau (rue Haute), voire même par l'impasse Sainte Thérèse, est caractérisé par un espace libre d'une

largeur égale à celle de certaines voies de circulation. Mais ce type, extrêmement rare, correspond en fait à une rue ordinaire qui aurait été barrée (comparable, par exemple, à la rue des Cerises, que les travaux de la Jonction Nord-Midi ont transformée en impasse).

Si l'on excepte donc ce type exceptionnel, il est permis de constater que la plupart de nos impasses ont entre elles ce trait commun de n'être rattachées à la voirie urbaine que par un passage étroit (variant généralement de 1 à 2 m.) qui semble avoir été creusé dans le flanc d'un immeuble à front de rue (1).

En conclusion, il nous paraît donc indiscutable que la forme de ces invaginations de la voirie urbaine dénommées impasses est en relation directe avec le fait du maintien d'enclaves agricoles dans les limites des villes de formation spontanée.

Mais si l'explication de Guillaume Des Marez est pleinement satisfaisante à cet égard, elle nous semble incomplète en ce qui concerne l'élucidation des causes génératrices de la formation de nos impasses.

En effet, telle qu'elle a été esquissée dans le « Guide illustré de Bruxelles » la « théorie des impasses » du maître historien ne retient en somme que deux causes génératrices : (2)

1° le fait de l'accroissement de la population, qui explique pourquoi, à partir du XV^e s. surtout, les espaces encore vacants derrière l'écran des immeubles (cours, jardins, etc.) furent occupés par de nouvelles bâtisses ;

2° le fait de la concentration de la population, qui donne raison de l'apparition des premières impasses dans les environs immédiats de la Grand'Place, « centre d'attraction autour duquel se pressait la population marchande ».

(1) Ce passage voûté correspond d'ailleurs aux entrées en « arvaux » (arcades) d'un grand nombre d'impasses liégeoises signalées par Gobert (II-74).

(2) Nous ne possédons que deux ou trois textes dans lesquels Des Marez a formulé sa pensée à cet égard. Peut-être la publication des ses notes relatives à « l'évolution territoriale de la ville de Bruxelles » viendra-t-elle compléter cette esquisse sommaire.

Remarquons que dans ladite esquisse théorique (brouille de son œuvre considérable), Des Marez n'a pas intégré ces remarques judicieuses formulées dans son « Etude de la propriété foncière », et que nous recopions ci-dessous : (en soulignant ce qui nous paraît surtout à retenir pour notre objet) :

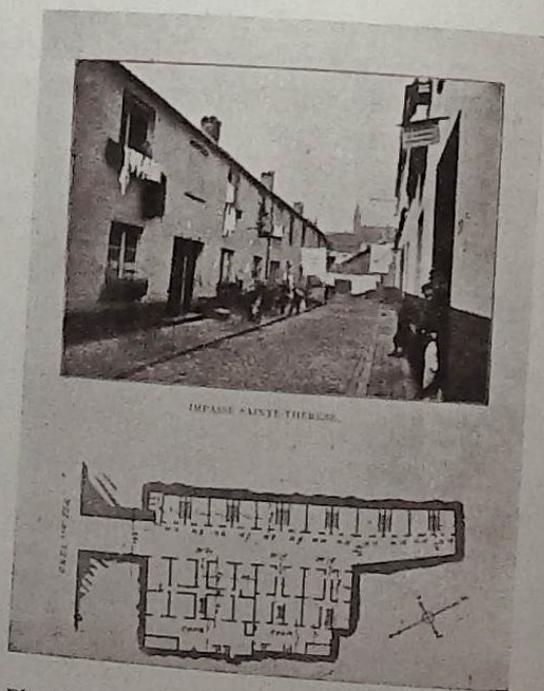


Photo et plan de l'Impasse Sainte Thérèse.

« On ne pouvait sous l'impulsion d'une première nécessité, déplacer à son gré les murailles (de la ville) ; il s'agissait de trouver à l'intérieur de la ville le moyen de loger les nouveaux venus qui accroissaient sans cesse le chiffre de la population. On commença par diviser en parcelles les champs livrés jusque là à l'exploitation agricole. Cette première ressource épuisée, on sacrifia les jardins, puis les cours dans lesquelles on éleva des arrière-maisons... » (p. 283).

« A mesure que la ville se développe, le terrain devient plus précieux. Les habitants se serrent les uns contre les autres, vivent à plusieurs dans une même mai-

son, et couvrent bientôt de leurs habitations les cours, les jardins et même certaines parties des places publiques et des rues ». (p. 283)

Le premier de ces extraits est à rapprocher de notre 1° ci-dessus : les deux faits, *accroissement démographique*, d'une part, *inextensibilité du territoire urbain*, de l'autre, sont évidemment connexes. Toutefois, il convient d'observer, du moins en ce qui concerne l'évolution territoriale de Bruxelles, que dans l'espace compris entre la première et la deuxième enceinte se maintinrent, du XIV^e au début du XIX^e s., de nombreux espaces libres. Le terrain à bâtir ne manquait donc pas ; il eût été possible d'élever les constructions nécessaires au logement d'une population en continuelle croissance dans des rues tracées à travers les zones urbaines encore vacantes plutôt que d'en encombrer les cours et jardins des quartiers du centre de la ville.

Il est permis d'en conclure que ce n'est pas l'indisponibilité de terrain à bâtir dans les limites de l'enceinte fortifiée qui a déterminé la création des impasses bruxelloises.

Quelle en fût donc la cause véritable ?

A notre avis elle se trouve indiquée dans le second extrait que nous avons recopié et qu'il faut mettre en parallèle avec notre 2° ci-dessus. Il s'agit, en l'occurrence, de la *plus-value foncière* de la zone urbaine, dont la Grand'Place était le centre à la fois politique et économique. *Concentration démographique* et *hausse de la valeur d'emplacement du sol urbain* sont deux phénomènes allant de pair.

Et on aperçoit clairement à quel mobile il convient dès lors d'attribuer l'aménagement des cours et jardins en lieux d'habitation, autrement dit, en impasses. En présence de la demande croissante de logement résultant de l'augmentation de la population, le possesseur d'immeubles urbains se dit qu'il est absurde de laisser improductifs les espaces vacants (cours et jardins) qui en dépendent. Conserver un terrain en plein cœur de la ville, pour le seul plaisir d'y voir fleurir quelques rosiers ou d'y récolter quelques maigres salades, devient un luxe ridicule. Mieux

vaut en tirer un autre profit : il suffit pour celà de répondre à l'appel des événements, c. à d. d'ériger des logements sur les parterres et plates-bandes, de convertir le jardin en lieu d'habitation pour la population croissante.

S'il n'y a pas de passage direct entre ce lieu et la rue il est aisé d'en établir un en percant un couloir voûté, aussi étroit que possible, à travers l'immeuble à front de rue.

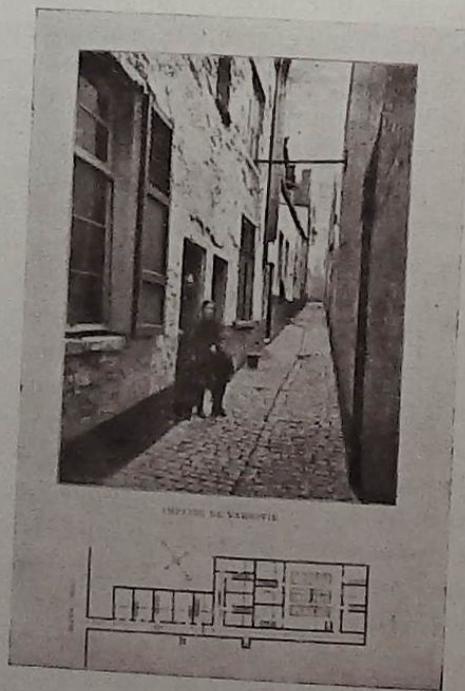


Photo et plan de l'Impasse de Varsovie.

Les exemples d'une telle genèse sont nombreux à Bruxelles au XIX^e s. et expliquent le fait, signalé tout à l'heure, que tant d'impasses bruxelloises portent des noms de personnes (Leblanc, Van Mons, Van Hoeter, Van Capenberg, etc. etc.). Nous nous contenterons d'en épinglez quelques-uns :

En 1849 le propriétaire de l'immeuble n° 310, rue Haute, sollicite l'autorisation d'établir quatre petites maisons de derrière, espèce de bataillon carré, sur un terrain formant la *cour de sa maison*. Il l'obtient à condition de

construire un embranchement d'égoût à l'usage de ces nouvelles bâtisses et de réduire le nombre de celles-ci à trois, à édifier sur la surface prévue pour les quatre.

La même année un propriétaire de la rue du Faucon est autorisé à établir « une construction du genre de celle qu'on désigne communément sous le nom de *bataillon carré* » (1).

En 1852 le sieur Pletinckx demande l'autorisation de construire un bâtiment divisé en deux habitations, *dans un jardin*. Il resterait à la partie du jardin qui serait conservée une largeur de 11 m., le long du bâtiment projeté. Le rapport de la Section des travaux, afférent à cette demande, fait le commentaire significatif que voici : « Généralement le Conseil communal se montre peu favorable à l'établissement d'impasses dans des propriétés particulières. Mais la demande dont il s'agit aujourd'hui, sort de la ligne ordinaire. Ni l'air ni l'espace ne manqueront devant le bâtiment projeté ». (2)

Pendant la période de 1844 à 1860 l'Administration communale repoussa 5 demandes d'autorisation ; par contre elle en accueillit favorablement treize autres, parmi lesquelles une émanant de la veuve Van Mons (1846), une de la famille Van Hoeter (1848), une de M. Leblanc (1856).

Il est intéressant de remarquer que l'établissement d'impasses dans un but de spéculation immobilière s'observe ailleurs qu'à Bruxelles, notamment à Liège et à Louvain.

A Liège :

— L'impasse dite « trou David » devait son nom au propriétaire, qui vivait dans la première moitié du XIX^e s. (Gobert, II/498) ;

— L'impasse Dechainé (R. des Venues) doit son nom à une vieille famille liégeoise « propriétaire des immeubles de l'artère depuis plus d'un siècle » (id. II/498) ;

— Idem pour l'impasse Defize (II/498), l'impasse Delrue (II/515), l'impasse Darbrefontaine (II/494), l'impasse Collard (II/411), l'impasse Bidaut (II/206), l'impasse Boileau (II/209), etc. etc.

(1) Bull. comm. 1849, 11-52 et 391.

(2) Bull. comm. 182, II-54.

Pour Louvain, Van Even cite un cas tout à fait typique (p. 202). Il s'agit de l'impasse dite 's Prinsenhof (Cour du Prince) parce qu'elle s'est établie dans un superbe hôtel en style Louis XV, érigé en 1743 par la famille de Mérode, et vendu à Antoine Joseph Éveraerts (en 1772) : « Le nouveau propriétaire construisit, dans la vaste cour de l'hôtel, plusieurs maisons, à l'usage de petits rentiers ; pour augmenter le nombre de ces demeures, il emprunta une somme de 15.000 florins à Catherine Marie Moretus,



Photo et plan de l'Impasse du Sorbier.

d'Anvers. Ce capital lui permit de bâtir une double rangée de maisons. Dans le principe, ces maisons étaient habitées par des bourgeois ; mais après la mort d'Éveraerts, le petit peuple s'y établit. La Cour des Princes était devenue une véritable Cour des Miracles, foyer de fièvre typhoïde, lorsque l'Administration communale la fit exproprier et fermer pour cause d'utilité publique. Les maisons furent démolies en 1886 ».

Inutile de citer d'autres exemples pour prouver que les impasses sont nées du fait de la plus-value foncière urbaine. Elles en sont, en vérité, le fruit empoisonné.

Il nous reste à attirer l'attention sur une chose qui, à notre sens, est d'une grande importance pour l'explication de l'existence des impasses en général : nous voulons parler de deux faits d'ordre technique :

a) l'établissement de transports en commun rapides et à bon marché ;

b) l'utilisation de matériaux créant la possibilité de construire en hauteur ;

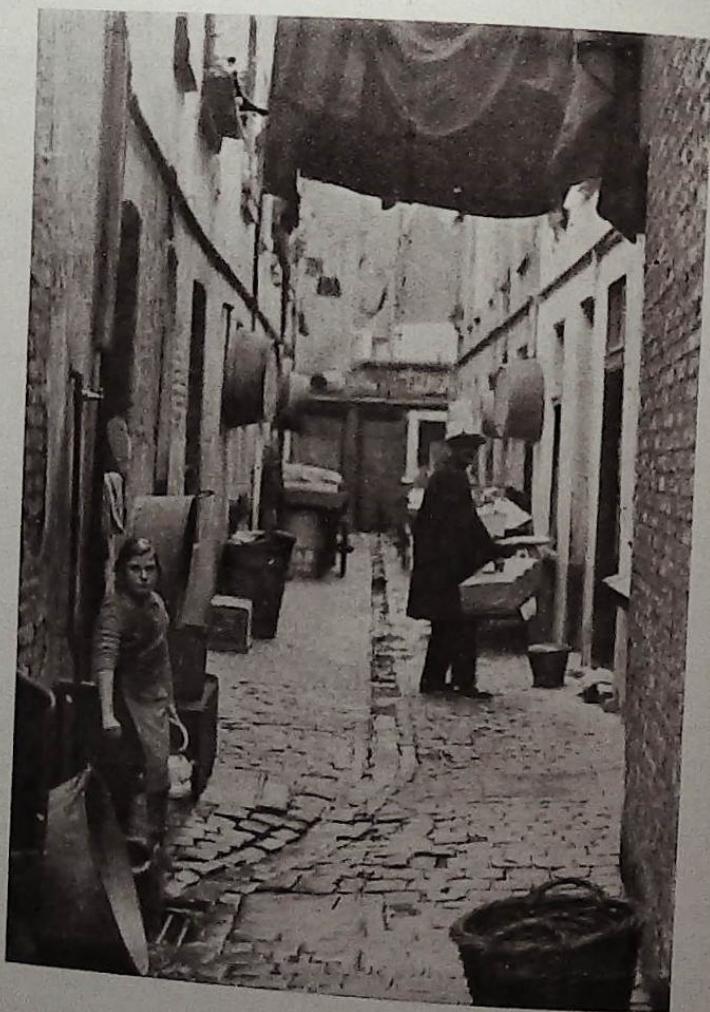
L'absence de tels moyens de transport rend compte de l'obligation dans laquelle se trouvait la population ouvrière de se loger le plus près possible du centre urbain, c. à d. à proximité du lieu de son travail (ateliers, fabriques, magasins). Les procédés de construction en usage jusque vers la fin du XIX^e s., c. à d. jusqu'au moment de l'utilisation des charpentes métalliques et en béton armé, expliquent, d'autre part, pourquoi les propriétaires urbains ont été amenés à ériger de petits logements dans leurs arrière-cours et non à multiplier le nombre d'étages de leurs immeubles à front de rue.

Inversement, si depuis le dernier quart du XIX^e s. il a été possible de faire disparaître tant d'impasses des quartiers centraux de la ville, il faut l'attribuer, non seulement aux considérations d'hygiène publique et sociale, mais encore et surtout aux possibilités techniques qui, d'une part, ont permis de décongestionner la vieille ville par l'établissement des lignes de tramways et d'autobus et par l'instauration du système des abonnements ouvriers et, d'autre part, ont permis l'augmentation de la rentabilité du sol urbain par la surélévation des immeubles (correctif à la plus-value foncière).

En résumé, la formation des impasses est due avant tout, à la plus-value foncière (elle-même conséquence directe de l'accroissement de la population). L'action de cette cause génératrice essentielle fut, jusqu'au dernier quart du XIX^e s., combinée avec celle constituée par l'inexistence de moyens de transport en commun rapides

et à bon marché (d'où dérivait, pour la population ouvrière, l'obligation impérieuse de se loger à proximité du centre urbain).

* * *



Aspect intérieur d'une Impasse.
(Photo A. Beeken).

Avant d'abandonner ce petit chapitre d'histoire urbaine, nous voudrions encore faire deux ou trois remarques accessoires.

La première de ces remarques est relative à l'inextensibilité du territoire urbain dont il a été question ci-dessus (p. 53) et vise à attirer l'attention sur ce fait qu'une impasse peut devoir son existence à un obstacle naturel ou artificiel. Un cours d'eau, un fossé, un coteau abrupt ou, inversement, une pente à pic peuvent, tout autant qu'une muraille d'enceinte, être à l'origine d'un cul-de-sac. C'est la Senne qui explique qu'à Bruxelles les impasses étaient particulièrement nombreuses dans le bas de la ville avant le voûtement de la rivière et la création des grands boulevards (1870). De même qu'à Liège l'existence du fossé dit « bougnoux » et du coteau en pente vive s'élevant derrière lui expliquent la multiplicité des impasses de la vénérable rue Hors Château (1).

De même encore qu'à Édimbourg la plupart des impasses doivent leur naissance à la topographie particulière de la ville (2).

Seconde remarque :

Les phénomènes d'imitation et d'accoutumance ne doivent pas être négligés. C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'agglomération bruxelloise il est possible de signaler de nombreux cas d'impasses créées dans des faubourgs où ni la pénurie ni le prix des terrains ne peut être invoqué comme cause génératrice. Les fondateurs des dites impasses ont tout simplement répondu aux désirs de ces éléments de la population ouvrière qui, chassés de la vieille ville par la hausse des loyers ou par les démolitions d'impasses, voulaient retrouver au faubourg un cadre de vie aussi semblable que possible à celui qu'ils avaient été contraints d'abandonner, et qu'ils regrettaient (3).

Troisième remarque :

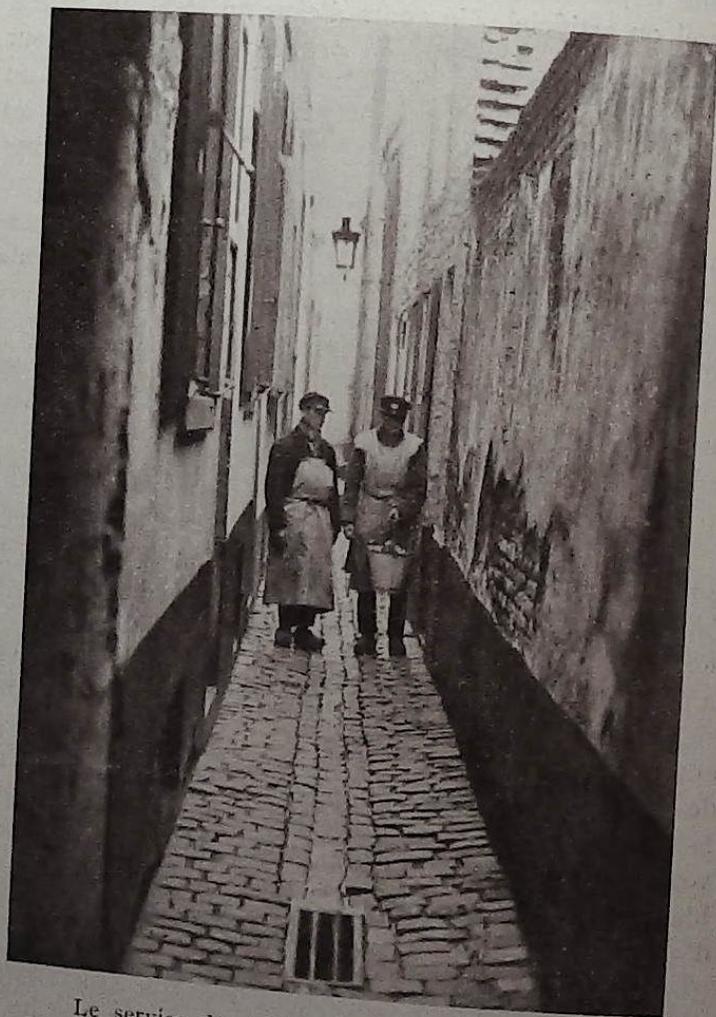
Notre troisième et dernière remarque a pour but de proposer la révision de l'opinion suivant laquelle les impasses seraient un aspect spécifique de l'évolution territoriale de la ville de Bruxelles.

(1) Gobert, II/235 : Impasse du Bougnoux, et III/266, rue Hors Château.

(2) Demangeon, Les Îles Britanniques, p. 130-132

(3) Voir p. 68 ce qui est dit de « l'amour des impasses ».

Des Marez écrivait à ce sujet :
 « Elles (les impasses) constituent une particularité
 du développement territorial de Bruxelles...



Le service des vidanges dans une impasse.
 (Photo A. Beeken).

« Le système des impasses est propre, à notre développement urbain et il mérite, à ce titre, d'attirer notre attention. Il est inconnu, ou presque, dans les villes de Flandre. Écloses de bonne heure, au IX^e siècle déjà, ces villes ont morcelé rapidement leur sol en tout petits blocs. Aussi y trouvons-nous, non des impasses dont la formation

n'était plus possible, mais un réseau de ruelles étroites et sinueuses sillonnant les champs primitifs, et dont la rue d'Une Personne, à Bruxelles, nous donne une idée précise » (1).

Observons tout d'abord qu'au point de vue topographique les béguinages des vieilles villes de Flandre sont pareils à des impasses et peuvent s'identifier avec elles. Souvenons-nous, par ailleurs, que les impasses ont été nombreuses dans des villes dont l'évolution historique est de plus ancienne date que celle des grandes communes flamandes. Paris en est un exemple, Liège en est un autre. Ils suffisent, ce me semble, à faire rejeter comme excessive l'opinion relative à la spécificité des impasses bruxelloises et l'explication attribuant le moindre nombre des impasses dans les cités flamandes (comparées à Bruxelles) à l'antériorité de leur évolution territoriale.

* * *

Les conditions de Logement.

Le nombre des maisons diffère sensiblement d'une impasse à l'autre : certaines n'en comptent guère que 5 ou six, d'autres au contraire, en comptent une quarantaine. Leurs dimensions diffèrent évidemment aussi très sensiblement. Dans l'ensemble elles répondent le plus souvent aux dimensions suivantes.

Hauteur : 6 à 8 m. (donc généralement 1 ou 2 étages) ;

Largeur : 4 m. à 4.5 m.

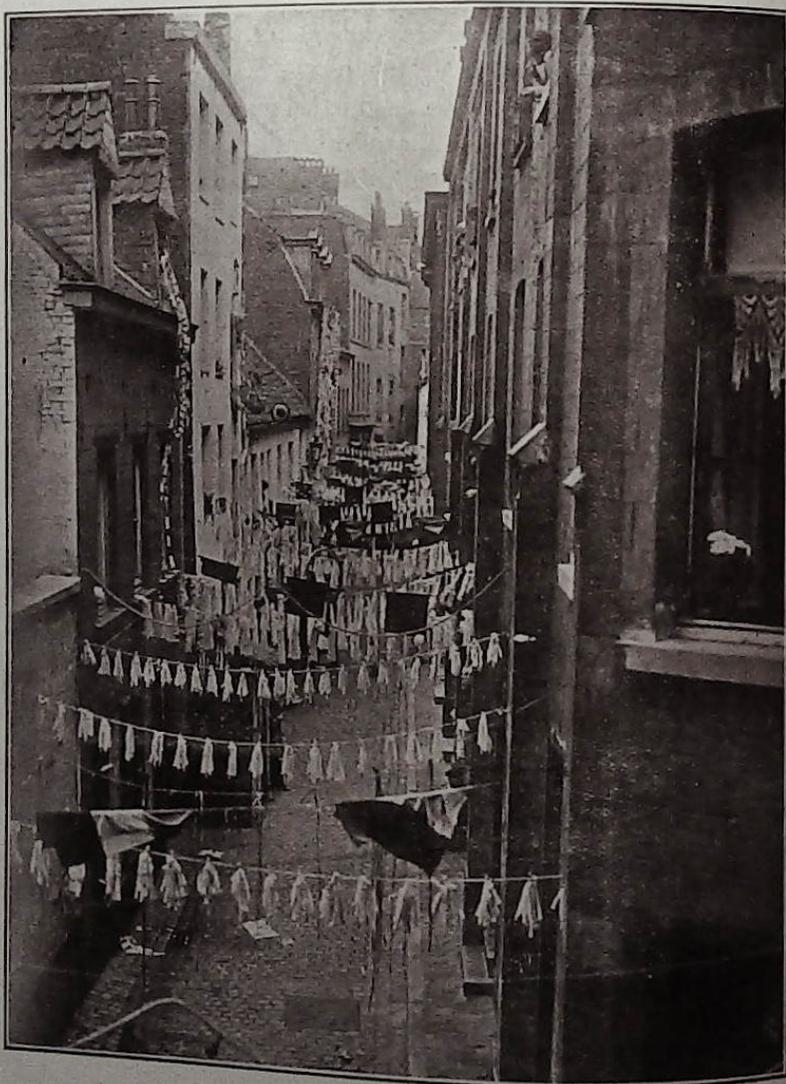
Profondeur : 4 m. 25.

La superficie moyenne est donc d'environ 4×4.5 m. = 18 m².

Voici d'ailleurs, d'après l'enquête du Comité de Patronage des Habitations ouvrières quelques superficies réelles qui ont été relevées en 1903 et 1910 : 2.80 m. \times 4.5 m. ; 3.75 m. \times 4.5 m. ; 4.5 m. \times 4.80 m. ; 4.75 m. \times 10.25 m. ; 4 m. \times 4 m. ; 3.80 m. \times 5 m.

(1) Guide illustré, p. 108 ; voir aussi p. 129 : ... « elles sont une des caractéristiques de notre ville et en particulier de la rue Haute ».

Les maisons de nos impasses ne comportent donc souvent que deux places, une au rez-de-chaussée et une à l'étage ; une mansarde, moins fréquemment, une cave, viennent parfois compléter l'habitation. La cour est, dans



Ornementation populaire un jour de fête.
(Kermesse, Noce d'or, etc...).

la grande majorité des cas, commune à toutes les maisons de l'impasse ; parfois assez spacieuse, comprenant même de petits jardins (par ex. dans l'impasse du Camélia, rue

Haute), elle n'est, le plus souvent, constituée que par un boyau qui suffit à peine à laisser passer deux hommes de front.

Depuis l'enquête rappelée ci-dessus (dite enquête Hellemans), certaines commodités ont été établies : canalisations du gaz et canalisations d'eau potable, imposées par l'Administration communale. Cependant il est encore quantité d'impasses dont tous les habitants sont forcés de s'approvisionner en eau à un seul et unique robinet placé dans la cour commune. Quant aux W. C., ils sont en nombre très réduit ; il arrive fréquemment qu'il n'y en ait qu'un seul pour de multiples ménages.

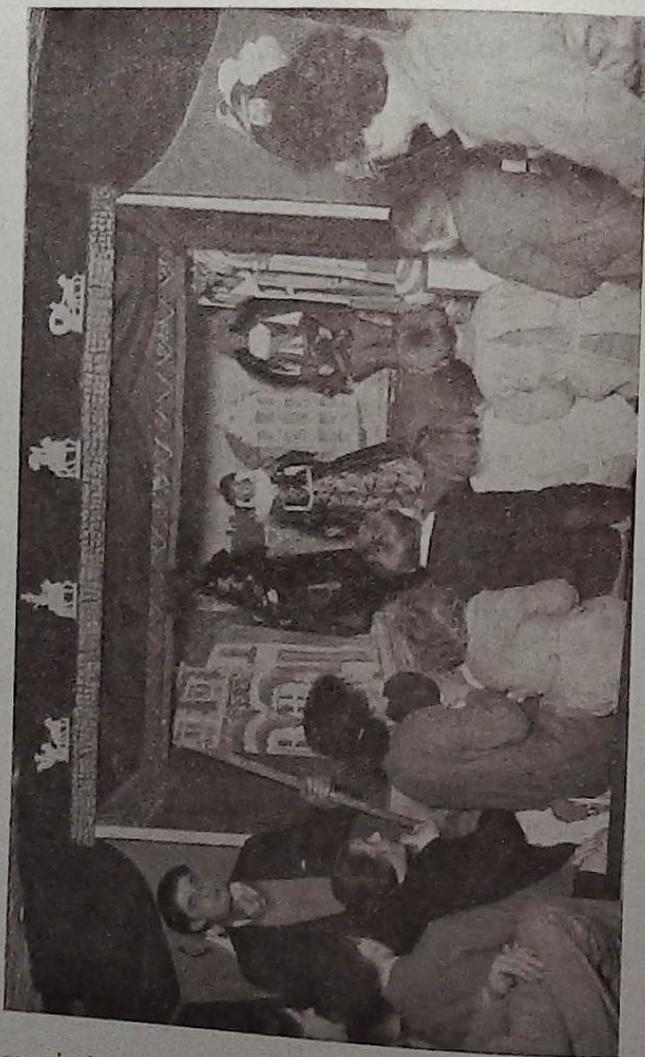
Mais ce qui rend le séjour dans les impasses néfaste pour la santé ce n'est pas tant l'exiguïté que l'insalubrité des maisons. Cette dernière provient de causes diverses, d'ailleurs différentes suivant les impasses envisagées.

Il faut citer en premier lieu le délabrement presque général dans lequel les propriétaires laissent leurs immeubles ; vient ensuite la malpropreté qui est le fait des occupants eux-mêmes, soit qu'ils n'entretiennent pas leur logement, soit qu'ils y laissent en permanence les choses les plus invraisemblables : dépôts de cendres, de chiffons, de peaux de lapins, etc. soit encore qu'ils en consacrent une partie à la culture des champignons ou à l'élevage de poules, de pigeons ou même de lapins. De plus, l'obligation d'accomplir tous les actes de la vie quotidienne, notamment la cuisine et la lessive, dans le même et unique local, ne contribue pas peu à vicier l'atmosphère.

Mais les causes principales tiennent à la situation même des maisons dans l'impasse, situation qui, en général les prive presque complètement d'air frais et surtout de lumière. Il est des impasses qui, en raison de leur orientation, ne reçoivent jamais directement un rayon de soleil ; d'autres, nombreuses, dont l'insolation ne dépasse guère deux ou trois heures par jour.

D'autre part, l'étroitesse de l'espace libre entre les façades et le haut écran formé par le bloc des maisons à l'intérieur duquel l'impasse s'est formée, empêche presque

totalemment la circulation et le renouvellement de l'air (1). Si l'on ajoute à cela qu'en hiver, afin d'économiser sur les dépenses de combustible, les pauvres des impasses craignent



Le Théâtre de Marionnettes, Impasse de Varsovie.
(Photo J. Hersleven).

d'ouvrir leurs fenêtres, on se rend compte de l'état anti-hygiénique de ces misérables logements qu'à bon droit les enquêteurs ont pu comparer à des étables ou à des por-

(1) Remarquons qu'à l'origine certaines impasses étaient infiniment moins insalubres qu'elles le sont devenues depuis qu'elles ont été complètement encadrées de bâtisses.

cheries. Le comble est atteint lorsque les locaux d'habitation sont dépourvus de tout autre moyen de ventilation que la cheminée.

L'encombrement vient multiplier à l'infini les diverses causes d'insalubrité que nous venons d'énumérer brièvement. Contentons-nous de noter ici ce seul exemple entre mille : dans l'impasse Rogereau (rue du Houblon), composée de deux allées parallèles, larges de 2.60 m. et longues de 25 m. on trouve vingt-quatre maisons à un étage, ne possédant ni mansarde ni cave. Chacune d'elles comprend deux places dont la superficie varie entre 3.5 m. x 3.80 m. et 4.25 m. x 3.80 m. Vingt-sept ménages y étaient répartis en 43 chambres. Dans une seule pièce d'un rez-de-chaussée humide les enquêteurs de 1903 découvrirent trois lits pour dix dormeurs des deux sexes (Enquête Hellemans p. 88).

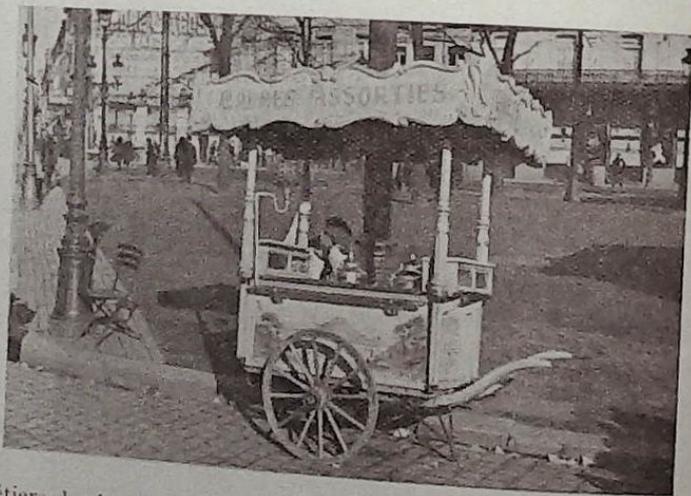
Au cours de la même enquête il fut constaté que dans la 6^{ème} Section administrative de la Ville, il y avait 234 ménages où garçons et filles, adolescents ou adultes, étaient logés dans la même chambre et, presque toujours dans le même lit ou en des couchettes juxtaposées. Dans les 2^o, 3^o, 4^o, 5^o et 7^o sections, pour 1159 familles ayant des enfants adolescents et adultes, on en comptait 922 où garçons et filles dormaient dans la même pièce et presque toujours dans le même lit. On n'y rencontrait, par contre, que 109 familles logeant leurs enfants, de sexe différent, en des chambres distinctes.

Ce fait est, à lui seul, suffisamment évocateur de la promiscuité innommable qui règne dans certains de ces repaires sordides que le promeneur insouciant ne s'imagine pas si proches quand il déambule dans la brillante rue de Namur où l'opulent Marché aux Herbes.

Les plus lamentables déchéances morales, les turpitudes les plus inqualifiables, les crimes les plus avilissants y ont trouvé leur source. Peut-on, sans frémir, penser aux bambins qu'un tel milieu flétrit dès l'aube de la vie ! Vie d'ailleurs fort brève pour la plupart d'entre eux car les microbes de l'ombre guettent sans cesse la pâle proie enfantine.

front de rue. Pour s'y maintenir ils consentent même à payer des loyers relativement plus élevés (1).

Le Comité de Patronage de Bruxelles signalait le fait dans son Rapport de 1890 et le « Moniteur des Comités de Patronage » citait l'exemple d'une famille à qui on avait procuré, hors la ville, une maisonnette dont le loyer était inférieur de moitié à celui payé pour le logement en ville. Incapable de s'adapter à son nouvel environnement elle retourna, au bout de fort peu de temps, se



Métiers des habitants des Impasses : le marchand de crème glacée.
(Photo J. Hersleven).

caser dans un appartement obscur et malsain du quartier de la rue Haute.

Que l'on ne s' imagine pas qu'il s'agit là d'un cas exceptionnel ou spécifiquement bruxellois. A. F. Weber a en a signalé de semblables pour les Etats Unis (2). La stabilité de l'occupation des maisons d'impasses par les

(1) Voir « Moniteur des Comités de Patronage » ; article intitulé « Poésie des impasses », dont les principaux éléments ont été empruntés à un rapport des Docteurs Gillion, Delpierre et Legros du Comité local d'Hygiène de Saint-Gilles.

(2) The growth of great cities in the 19th century (New-York, 1899).

mêmes ménages est d'ailleurs un fait d'observation générale. L'enquête personnelle à laquelle nous nous sommes livré nous en a confirmé la réalité. Il n'est pas rare de rencontrer des familles habitant depuis 25 ans le même taudis ; il en est qui occupent leur logement depuis deux générations. On y est, on y reste.



Métiers des habitants des impasses : le marchand de coco.
(Photo J. Hersleven).

On objectera que les événements qui se sont déroulés depuis la guerre, et notamment les lois d'exception en matière de loyers, expliquent une telle stabilité. Remarquons cependant que la longue durée d'occupation est un fait antérieur à ces événements. Roupcinsky, géomètre-expert d'immeubles, que sa profession amena fréquemment au contact de la population des impasses bruxelloises, l'a

mis en évidence dans le rapport qu'il adressa au Comité de Patronage. La moindre levée de plan effectuée dans une impasse inquiétait tous ses occupants : « Le carré va-t-il être démoli ? » interrogeait-on avidement. « Allons-nous être contraints de déménager ? »

Au cours de ses visites de 1910 le Bourgmestre de Bruxelles fit des constatations identiques : « L'inquiétude qui se manifestait chez ces malheureux de devoir quitter leur logement, alors même qu'ils se trouvaient dans les conditions les plus tristes » était générale. « C'est avec un



Métiers des habitants des impasses : cocher et marchande de cartes postales illustrées.
(Photo J. Hersleven).

certain orgueil qu'ils faisaient constater que leur intérieur était aussi bien tenu que possible, et c'est avec la plus vive insistance qu'ils faisaient ressortir combien il leur serait pénible de devoir s'en aller » (1).

Quelles peuvent bien être les raisons d'un attachement si singulier ?

Constatons d'abord que dans leur très grande majorité les ouvriers urbains, manifestent une antipathie décidée pour le séjour campagnard. Dans le rapport que le Bourgmestre présenta en 1899 au sujet des habitations ouvrières on peut notamment lire ce qui suit :

(1) Bull. comm. 1910, II/1446 et 1540.

« A-t-on remarqué comment les Bruxellois-nés ont horreur de l'habitation située hors du périmètre des faubourgs ? Certaines communes comme Uccle et Jette (1) sont habitées en grande partie par des ouvriers immigrés : à Uccle, il y en a plus de 24%. Il n'y a pas 1% de Bruxellois parmi ces immigrés ».

Quant aux habitants des impasses, non seulement ils éprouvent une grande répugnance à l'égard de l'habitat mi-rural des faubourgs éloignés mais, en outre, ils ont une préférence marquée pour leur séjour en impasse. Ce goût étonnant est expliqué par les Docteurs Gillion, Delpierre



Métiers des habitants des Impasses : le rémouleur (Scheresliep).
(Photo de J. Hersleven).

et Legros (aux rapports desquels nous avons déjà fait allusion) par le désir de vivre à l'abri du regard inquisiteur et critique du passant et par l'avantage incontestable que le séjour en impasse présente pour certaines catégories d'ouvriers qui y trouvent des hangars pouvant servir d'atelier, ou des remises pour charrettes de colporteur ou de rémouleur.

Au cours des visites que nous avons faites dans diverses impasses bruxelloises nous avons pu constater

(1) En 1899 ces deux communes avaient encore un caractère rural.

l'exactitude de ces observations. Si nous n'avons guère rencontré de charrettes de rémouleur, nous avons, par contre, vu d'innombrables charrettes de marchandes de 4 saisons et de tourneurs d'orgues de Barbarie. Les hangars, appentis, remises ne sont pas rares ; beaucoup de caves sont occupées par des fagottiers, des chiffoniers ou des marchandes d'escargots.



Métiers des habitants des impasses : marchande de petits moulins.
(Photo J. Hersleven).

Ces facilités indéniables pour l'exercice de leur profession sont de nature à retenir les habitants des impasses ; elles se complètent par cet autre avantage, considérable à leurs yeux : la proximité du lieu de travail. Pour beaucoup ce lieu est la rue elle-même, la rue de passage intense où l'on hèle les clients. Pour d'autres, par exemple pour les

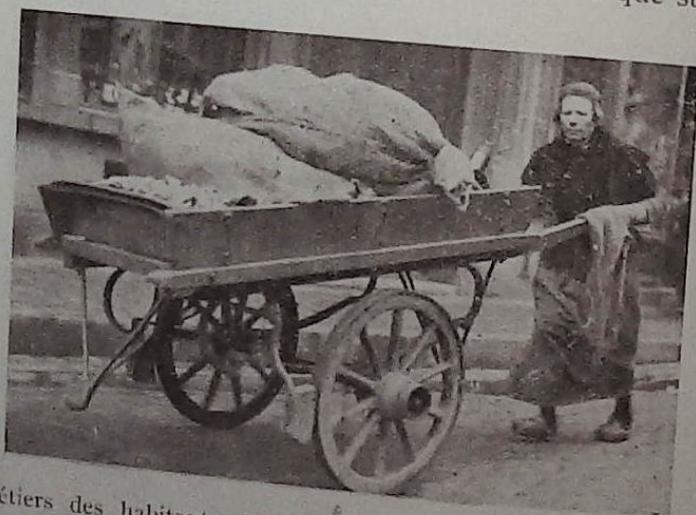
ouvrières du vêtement (culottières, giletières, etc...) c'est l'atelier ou le grand magasin où il faut se rendre une ou deux fois par jour.



Métiers des habitants des impasses : l'homme orchestre.

Mais ces raisons ne suffisent pas à rendre compte de l'ardeur avec laquelle la population des impasses s'accroche à sa demeure. Pour la comprendre il faut se représenter

que chaque impasse constitue, en fait, une sorte de petite république, ayant ses habitudes particulières, et est animée d'une sorte d'esprit de corps nettement caractérisé. Certes l'entente entre cohabitants ne règne pas toujours souverainement. Bien au contraire, on se dispute éperdûment ; on en vient même assez facilement aux coups et brutalités. Cependant, on oublie avec une rapidité déconcertante les injures les plus accablantes et les horions les plus durs. La tenace rancune y est rare. En tout cas, dès que surgit



Métiers des habitants des impasses : marchande de loques
(Vodden en beenen).
(Photo J. Hersleven).

un événement grave affectant l'un quelconque des habitants, les animosités de la veille s'apaisent aussitôt pour faire place au plus généreux esprit d'entraide qui se puisse voir. Ces gens qui ne possèdent rien donnent leur cœur avec une spontanéité émouvante.

A ce propos encore les témoignages abondent. Rappelons celui du Bourgmestre Anspach célébrant l'admirable esprit de solidarité dont les habitants des impasses ne cessèrent de donner la preuve quotidienne pendant la plus terrible épidémie de choléra qui s'abattit sur la ville, peu avant les travaux de voûtement de la Senne.

Il est de règle que lorsqu'une colporteuse, mère de famille, doit purger quelques jours de détention pour contravention aux réglemens de police, ses enfants soient

immédiatement recueillis et soignés par l'une ou l'autre de ses voisines compatissantes.

Et si la solidarité se manifeste dans les moments de peine et d'affliction, elle trouve aussi prétexte à s'exercer à l'occasion des événements heureux : un ménage va-t-il célébrer ses noces d'or ou d'argent, par exemple, c'est aussitôt une émulation trépidante chez tous les voisins pour que les réjouissances soient aussi magnifiques qu'il se peut.



Métiers des habitants des Impasses : le marchand de beignets.
(Photo J. Hersleven).

On se cotise pour l'achat d'un cadeau, on se hâte de tresser des guirlandes ou des chaînes de papiers de couleur, on prépare l'illumination, on engage l'accordéoniste qui rythmera la marche du cortège et ranimera les vieilles rengaines populaires.

Les misères accablantes et les liesses débridées, supportées ou goûtées en commun, cimentent l'union du groupe humain habitant la même impasse et cette cohésion

explique, pour une grande part, la difficulté que l'on éprouve à convaincre ces pauvres gens à quitter leurs demeures étroites et malsaines.

Disons encore que l'*ignorance* est une cause de plus, sans compter l'influence de l'*habitude*, plus forte chez les humbles dont l'horizon a toujours été limité à l'extrême. Il est des habitants d'impasse qui ne sont jamais sortis de Bruxelles, sauf peut-être pour aller, en bande joyeuse, brillante et buvante, à la kermesse de Hal ou de Louvain.



Métiers des habitants des Impasses : marchande d'escargots.
(Photo J. Hersleven).

Profession des habitants des impasses bruxelloises.

À quelles professions se livrent les habitants de nos impasses ? C'est une question à laquelle il n'est pas possible de répondre avec une précision absolue faute de renseignements statistiques. Cependant, les Rapports des Médecins des pauvres et les Enquêtes des Comités de Patronage permettent de se faire une idée générale à ce sujet. Ce qui suit est la synthèse des informations recueillies dans ces documents et de celles glanées au cours de visites personnelles dans nombre d'impasses.

Il convient, à propos des professions, de distinguer d'après le sexe car, d'une manière générale, les femmes des impasses ne sont que très exceptionnellement vouées

aux seuls travaux du foyer. Pour les métiers masculins on relève des cordonniers, des peintres, des camionneurs, des menuisiers, des plombiers, des zingueurs, des ramoneurs et des mécaniciens. On rencontre, en outre des chiffonniers, des fagottiers, des colporteurs (1), des musiciens ambulants (2), des allumeurs de réverbères, des balayeurs des rues. Lors de l'enquête de 1903-1910 on découvrit même l'existence de trois vachers !



Métiers des habitants des impasses : la marchande de journaux.
(Photo ten Hoet Parson).

Voilà pour les hommes. Quant aux femmes, la plupart vont « en journées » dans les ménages bourgeois ; d'autres travaillent en fabrique comme emballeuses et

(1) Parmi lesquels des Algériens et Tunisiens, marchands de tapis « d'Orient ». Avant la guerre il y avait également une petite colonie de Hongrois colportant des ouvrages en fil de fer tressé (paniers à œufs, souricières, etc.).

(2) La plupart de nationalité italienne.

manutentionnaires ; d'autres encore travaillent à domicile pour le compte de quelque atelier ou grand magasin ; d'autres enfin sont colporteuses et vendent, suivant la saison ou l'occasion, oranges, bananes, fromages ou bonbons, poissons frais ou séchés (1), escargots, moules, crabes, etc.

Quelques-unes restent à la maison et s'occupent exclusivement du ménage. Elles constituent la catégorie la moins nombreuse, semble-t-il.



Métiers des habitants des impasses, métier saisonnier ou occasionnel : marchande d'œufs de Pâques.

Ainsi donc des honnêtes gens qui, disons-le tout de suite, sont en majorité. Mais il faut cependant reconnaître que dans les recoins des impasses se cachent aussi quelques poignées de mauvais garçons que les scrupules moraux n'étouffent pas et qui, au labeur quotidien, monotone et de maigre rapport, préfèrent les coups de collier, rudes, aventureux, mais de bon rendement, ou bien encore exploitent en pachas tyranniques leurs maîtresses aveulies et dociles.

(1) Notamment les « scholles », famenses dans tous les quartiers populaires de la rue Haute et de la rue de Flandre.

Le vagabondage spécial trouve parmi eux quelques spécimens des plus curieux, tel le « voorvechter » des salles de danse populaires ou des lieux interlopes : solide gailard chargé du maintien de l'ordre, c. à d. des interventions rapides et des expulsions brutales quand l'une ou l'autre rixe violente éclate et menace la vaisselle et le comptoir. Si l'expulsé récalcitre le débat se vide à la rue, à coups de poings, à coups de tête (grande spécialité de ces Messieurs), rarement à coups de couteaux.



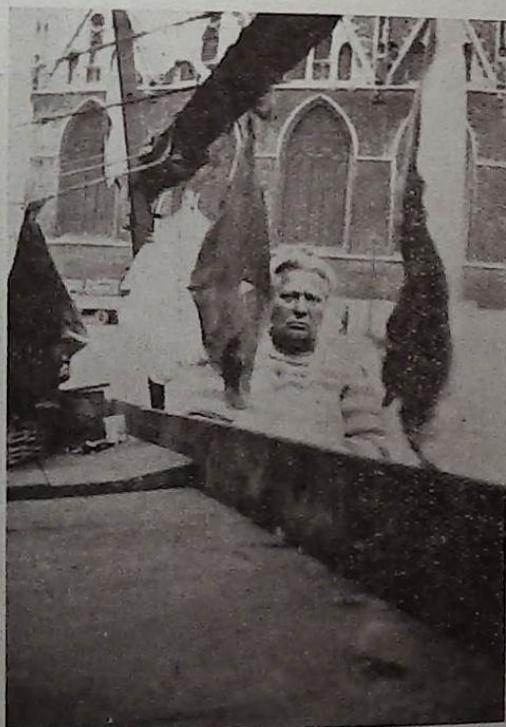
Métiers des habitants des impasses : marchande de plies séchées (Schollemarkt = Place de la Chapelle).
(Photo ten Hoet Parson).

Des victoires répétées au cours de ces algarades valent au « voorvechter » un prestige considérable auprès des dames. Mais au premier échec sa glorieuse auréole se ternit et les quolibets accablent le vaincu.

Lors de la Grande Foire de Bruxelles le « voorvechter » aime cueillir quelques lauriers et ramasser quelque

pécune en se faisant « l'amateur » qui défie les professionnels des baraques de lutteurs. C'est lui qui autrefois, se faisait une spécialité de « lutter avec l'ours ».

Ses fonctions « policières » ne l'appelant que le soir, sauf le dimanche où le bal commence dès l'après-midi, il est libre tout le long du jour. Généralement il fait la grasse matinée ; l'après-midi il traîne de ci de là, grillant des cigarettes, humant quelques pots ou jouant à la « passe » (1).



Métiers des habitants des impasses : type de marchande de plies sèches, Place de la Chapelle.
(Photo ten Hoet Parson).

Autrefois il aimait à passer de longues heures sur les pelouses du Parc (dit de Saint-Gilles) ou dans les chemins creux du Bois de Mosselman (l'actuel Parc Duden), soit à faire la sieste, soit à s'entraîner à la lutte avec quelque copain, soit encore à lutiner sa garce au soleil. Le Parc de Saint-Gilles était alors son domaine ; il y régnait souverainement, faisant la nique aux agents de police, trop

(1) Jeu de dés.

peu nombreux, de la commune de Forest (alors encore peu peuplée). Le bourgeois n'osait guère se risquer dans ces parages.

Aujourd'hui il n'en va plus de même. Le Parc, magnifiquement entretenu, presque entièrement entouré de villas et de hautes demeures, placé sous la vigilante surveillance d'un poste de police bien garni, est devenu le rendez-vous des mamans et des bambins. Les voyous ne s'y montrent plus. Leur nombre a d'ailleurs considérablement baissé depuis la démolition et l'assainissement de certains quartiers urbains.



Métiers des habitants des impasses. Un coin de la place de la Chapelle avec les charrettes des marchandes de plies sèches.

Propriétaires et locataires des impasses bruxelloises.

Nous avons dit ci-dessus que la plupart des impasses bruxelloises créées au XIX^e s. l'ont été par de petits capitalistes, généralement des commerçants de détail retirés des affaires et restés assez proches du populaire pour ne pas craindre son contact et, éventuellement, de vivre dans son milieu.

« Ce ne sont pas pour la plupart de gros bourgeois qui sont propriétaires des immeubles d'impasses. J'ai trouvé parmi eux d'anciens ouvriers ayant fait des économies,

de petits boutiquiers ayant acquis un modique pécule. C'est dans ces couches sociales que se font surtout les placements de fonds de cette nature ».

Cette remarque, faite en 1910, par le Bourgmestre de Bruxelles, est corroborée par les observations que nous avons pu faire au cours de la petite enquête personnelle à



Type de marchande à la charrette. Le tricot en attendant le client.
(Croquis de Mortiaux).

laquelle nous nous sommes livré. A preuve les renseignements suivants recueillis de la bouche d'un brave homme, Monsieur Pierre C....., qui depuis trois quarts de siècle habite dans la même impasse (rue du Miroir) :

« Autrefois, me dit-il en substance, notre impasse n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. La vie y était alors si agréable et si paisible. Savez-vous que nous avions ici

deux employés du Ministère, dont l'un appartenait même à la famille du Ministre V.... Nous y avions également un nommé W.... qui exploitait un moulin à cheval servant au broyage de la cannelle, du poivre et du tabac. Ce W..... gagnait bien sa vie à ce métier (d'ailleurs malsain, surtout quand on broyait de la cannelle), et quand, le dimanche, il



La marchande de fruits.
(Croquis de Mortiaux).

sortait en compagnie de ses fils et de ses demoiselles, il arborait toujours redingote et chapeau haut-de-forme.

« Et jamais de disputes dans l'impasse, pas de cris, pas de tapage... car Monsieur O..., *propriétaire de toutes les maisons de l'impasse* (laquelle impasse portait d'ailleurs son nom) (1) était un Hercule dont chacun respectait l'autorité.

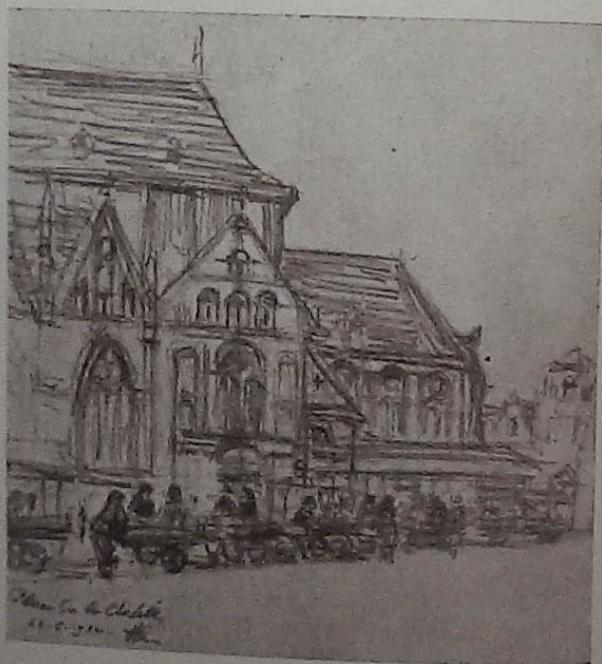
« Singulier homme que ce Monsieur O..... Il passait son temps à surveiller ses maisons et ses locataires, à cultiver quelques fleurs dans le jardinet qui se trouvait là et, surtout, à dresser ses pigeons. Car c'était un « duivechapper » enragé. Pendant la bonne saison il aimait installer table et chaise au milieu de la cour de l'impasse et, tout

(1) A rapprocher de ce qui a été dit p. 56.

en buvant le bon lambic dont il faisait venir de pleins cruchons du « Cheval Gris », il suivait du regard les évolutions de ses volatiles ou attendait impatientement le retour de ses « voyageurs ».

« Les dernières années de sa vie furent attristées par des voyous qui, profitant de son déclin physique, venaient, le soir tombé, lui jouer mille tours pendables ».

Ce récit, dont nous avons essayé de donner une reproduction fidèle, mais raccourcie, permet de se représenter l'allure patriarcale de certaine impasse bruxelloise dont le propriétaire-résident conduisait fermement les destinées.

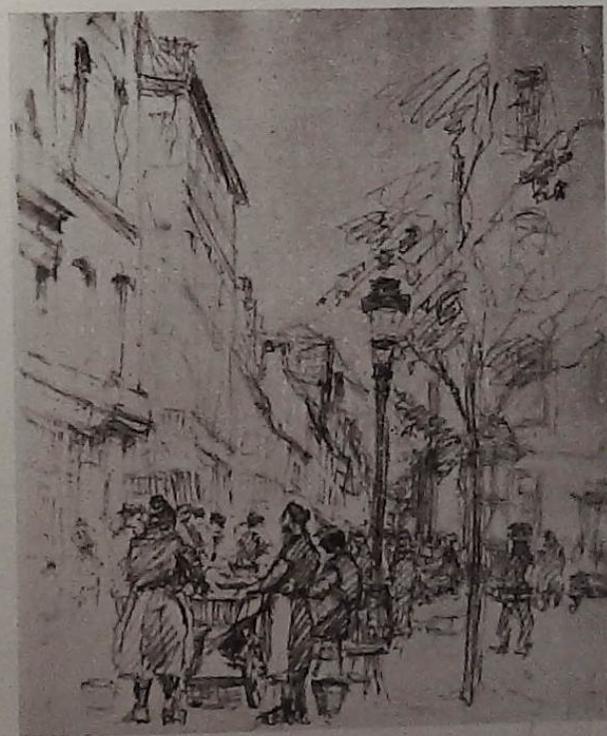


Aspect de la Place de la Chapelle avec son alignement de charrettes
(Croquis de Mortiaux).

Demandons-nous, à présent, comment ces propriétaires, petits bourgeois de souche populaire, se conduisaient à l'égard de leurs locataires. Leurs origines les inclinaient-ils à se montrer modérés à leur égard ? Sauf exception, rien de pareil ; d'une manière générale, on constate que, bien au contraire, ils se sont toujours montrés extrêmement rapaces.

C'est un fait dûment constaté, et reconnu par tous ceux qui connaissent les conditions de la vie ouvrière, que les loyers payés dans les impasses sont, *relativement*, plus élevés que ceux payés ailleurs.

Déjà en 1838, Ducpétiaux écrivait à ce sujet : « Dans ces misérables demeures tout est sacrifié à l'avidité du propriétaire. Ne croyez pas cependant que celui-ci loue ces



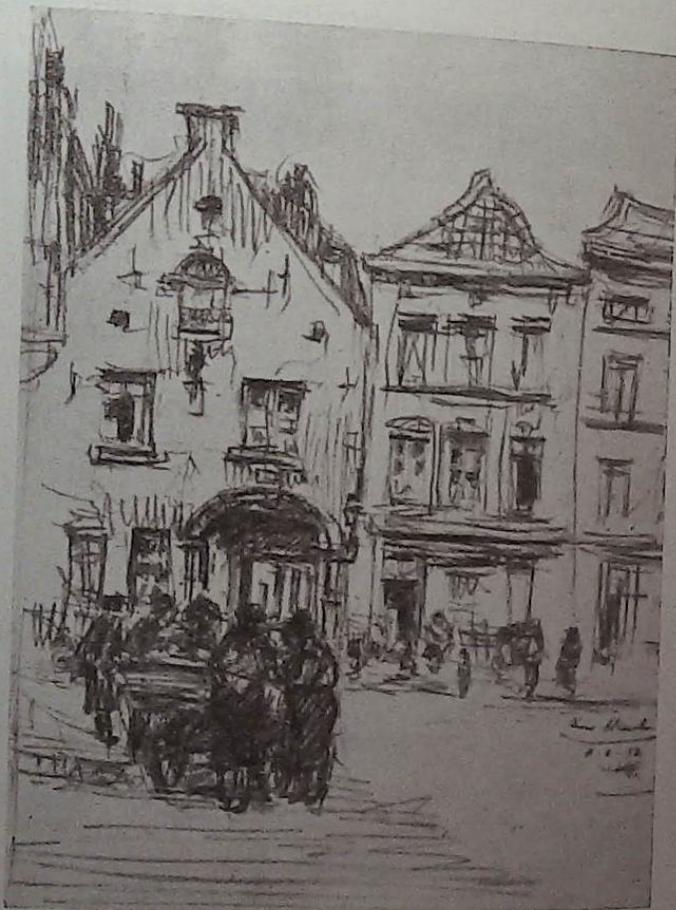
Marchands de « Quatre Saisons », Place du Jeu de Balle.
(Croquis de Mortiaux).

affreux réduits pour ce qu'ils valent. Le malheureux obligé de s'y loger parce que les maisons saines lui sont fermées paie plus cher qu'un logement salubre dans une belle maison ».

L'enquête faite à Gand, en 1851, par la Société de Médecine (1) a démontré que dans l'affreuse impasse dite

(1) Cité par L. Bertrand : Le logement de l'ouvrier, p. 110.

« Batavia » (célèbre dans les annales de l'habitation ouvrière), le revenu net du propriétaire s'élevait à 17 ou 18%. De même, à Bruxelles, l'enquête de 1843-1846 (p. 635, Tome III) avait fait connaître que le loyer des logements ouvriers représentait un intérêt variant de 15 à 20% des capitaux investis.



Charrette de marchande à l'entrée de l'Impasse des Liserons, rue Haute.
(Croquis de Mortiaux).

En 1886 la situation n'avait guère changé, ainsi qu'il ressort du rapport établi à cette époque par le Bureau de Bienfaisance de Saint-Josse-ten-Noode. On y lit, à propos des logements situés dans les impasses : « Il y a de plus à remarquer que les loyers sont élevés, trop élevés, et qu'ils n'ont pas subi la baisse qui atteint si fortement en ce

moment les loyers ordinaires : on paie 10, 15 et jusqu'à 17 frs. par mois pour une seule chambre, et 20 à 25 frs pour deux (1).

Et cette déclaration faite à la Commission d'Enquête de 1886 par un patron plombier-zingueur est significative : « Il est bien rare que la famille d'un ouvrier ait deux chambres à sa disposition ; toute la famille couche dans la même chambre... Le loyer de l'ouvrier en général est très cher ; cela se paie 3 à 4 frs par semaine. Comment pouvoir venir à bout avec un salaire en moyenne de 15 à 18 frs (2).

Lorsqu'en 1890 le Comité de patronage de Bruxelles entreprit sa première enquête sur l'habitation des humbles il eut l'occasion de faire des constatations identiques et, vingt ans plus tard, au cours d'une interpellation, le Conseiller communal Hubert, faisant part à ses collègues des résultats d'une enquête personnelle dans les impasses bruxelloises, signalait que pour une seule chambre on y payait 3, 4 ou 5 frs. par semaine. Il citait, par ailleurs, un article paru dans la « Chronique » (3) : « De véritables tanières sont louées à des prix exorbitants. Les prix des loyers imposés aux pauvres gens par M. Vautour varient entre 2,5 et 5 frs par semaine pour une chambre parfois accompagnée d'un refuge ».

L'interpellateur signalait aussi que certains propriétaires d'impasses revendaient l'eau moyennant 10, 20, 25, 50 et même 80 centimes par semaine, réalisant ainsi des gains considérables pouvant s'élever à 100, 150, 200, 400, 600, 1.000 et même 1.500 frs. par an.

Tous les propriétaires n'étaient pas pareils, bien entendu. Dans le nombre il s'en trouvait quelques-uns qui, comprenant mieux leur rôle, accordaient l'eau gratuitement et à discrétion tout en louant leurs immeubles à des prix raisonnables.

Répondant à l'interpellation du Conseiller Hubert le Bourgmestre reconnaissait comme un fait indéniable que

(1) Idem, p. 184.

(2) Idem, p. 191.

(3) N° du 30 septembre 1910.

les malheureux habitants des impasses « paient en général tout plus cher que les riches. Ils paient plus cher le loyer ; ils paient plus cher le charbon qu'ils ne peuvent se procurer que par petites quantités ; ils paient plus cher leur alimentation ».

La lutte contre les impasses bruxelloises.

Jusqu'en 1866 le nombre des impasses bruxelloises ne cessa d'augmenter. A cette date on en comptait 388 (voir tableau ci-annexé, p. 97 et ss.).

Depuis, grâce surtout aux travaux d'assainissement et d'embellissement entrepris sous les auspices de la nouvelle législation sur les expropriations par zones pour cause d'utilité publique, ce nombre diminua progressivement.

Nous avons synthétisé dans le tableau ci-dessous les résultats obtenus, de 1866 à 1920, dans la lutte contre les impasses de la vieille ville (4 Divisions administratives comprises dans les limites des boulevards extérieurs).

Nombre d'impasses existant	en 1866	en 1920	Différence en moins	Taux de réduction %
1 ^e Division	66	24	42	63 %
2 ^e »	115	45	70	58 %
3 ^e »	107	50	57	53 %
4 ^e »	87	28	59	67 %
Bruxelles — intra-muros	375	147 (1)	228	60 %

Le tableau ci-dessous fera voir plus clairement l'importance des résultats acquis de 1866 à 1920 dans la lutte contre les taudis des impasses bruxelloises.

Il permet de faire la comparaison du nombre des maisons, des ménages et des habitants existant aux recensements de 1866 et de 1920 :

a) dans les impasses.

(1) Depuis l'administration communale on a encore fait abattre une dizaine. On trouvera le nom des impasses disparues aux tableaux donnés en annexe.

b) dans l'ensemble des voies publiques de Bruxelles — intra muros (1).

	a) impasses b) toutes les voies, im- passes com- prises	1866			1920		
		Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
1 ^e Divis.	a) b)	506 3 760	1.128 9 564	4.333 32.893	158 2.351	383 7.976	1.315 22.785
2 ^e Divis.	a) b)	754 4.568	1.952 11.318	7.712 40.434	303 3.767	873 13.811	2.748 37.298
3 ^e Divis.	a) b)	982 4 889	2 174 11.426	8.784 40.255	336 4.519	777 15.843	2 468 40.063
4 ^e Divis.	a) b)	766 3.971	1.650 9.827	6.444 30.493	147 2.673	318 7.006	896 18.712
Bruxelles intra- muros	a) b)	3.008 17.188	6.904 42.135	27.273 144.075	944 13.310	2.351 44.636	7.427 118.858
Différence (impasses en moins)		14.180	35.231	116.802	12.366	42.285	111.431

Quelle est la signification de ces chiffres ? Constatons d'abord :

1^o) que le nombre des *maisons* situées dans les impasses est passé de 3.008 à 944, soit une différence en moins de 2.054, ou plus de 68%.

2^o) que le nombre des *ménages* logeant dans des impasses a été réduit de 66%.

3^o) que dans le même temps le nombre des *habitants* d'impasses a diminué de 19.846 (27.273-7.427), soit de 72%.

Le nombre des maisons et des ménages a donc été réduit des 2/3, celui des habitants de près des 3/4.

Si, d'autre part, nous considérons l'ensemble des voies publiques, impasses déduites, nous remarquons :

1^o) que le nombre des *maisons* n'a diminué que de 1.814 unités, soit à peine de 13%.

(1) Nous désignons ainsi cette partie de Bruxelles qu'ailleurs nous appelons aussi « vieille ville », soit le territoire autrefois limité par la seconde enceinte.

2°) que le nombre des *ménages*, au contraire, a augmenté de 7.054 unités, soit près de 20%, tandis que :

3°) le nombre d'*habitants* avait baissé de 5.371 habitants, soit de 4,5%.

Appliquant le même calcul à l'ensemble des voies publiques, impasses comprises, nous obtenons :

1°) une diminution de 3.878 *maisons*, soit de 22%.

2°) une augmentation du nombre des *ménages* se chiffrant par 2.501, soit près de 6%.

3°) une diminution de 25.217 *habitants*, soit 17%.

Rassemblons ces résultats en un tableau :

Pourcentage d'augmentation ou de diminution du nombre de maisons, de ménages et d'habitants entre 1866 et 1920 :

	Dans les impasses seulement		Dans les autres voies publiques		Dans l'ensemble des voies (impasses comprises)	
	augm.	diminut	augm.	diminut	augm.	diminut
Maisons	—	68 %	—	13 %	—	22 %
Habitants	—	72 %	—	4,5 %	—	17 %
Ménages	—	66 %	20 %	—	6 %	—

Et l'on est frappé d'emblée par le fait que la diminution du nombre des maisons et des habitants est générale, mais infiniment plus grande dans les impasses que dans les autres voies, mais qu'en ce qui concerne le nombre des ménages, il y a une discordance absolue. En effet, alors que dans les impasses, ce nombre baisse de 66% il augmente, au contraire de 20% dans les autres voies publiques.

Y a-t-il preuve plus frappante de cette tendance démographique suivant laquelle la population chassée par la démolition des impasses essaie de se loger au plus près, dans les rues voisines. La conséquence de ce phénomène c'est que l'encombrement s'intensifie dans ces dernières et,

par suite, que le mal dont on guérit un quartier réapparaît ou se manifeste par une vive recrudescence dans un quartier voisin.

Alors qu'en 1866 il y a 248 ménages par 100 maisons dans les voies autres que les impasses, nous en trouvons 342 en 1920. Il est vrai qu'il faut tenir compte de ce que le nombre de maisons à étages s'est multiplié au cours de la période envisagée et que, par suite, la capacité de logement d'un grand nombre d'entre elles a été développée.

Mais l'examen des tableaux détaillés donnés en annexe nous permet de considérer que notre interprétation est conforme à la réalité. En effet, que voyons-nous ? Alors que dans l'ensemble des impasses le nombre des ménages a décru dans la proportion des 2/3, nous constatons que sur les 150 qui subsistent en l'année 1920 il en est 52 soit un tiers, dans lesquelles, au contraire, le nombre des ménages a augmenté, parfois dans une très sensible proportion, par exemple :

dans l'impasse des Groseilles :	19 ménages au lieu de	9
» » St. Jacques	42	» » » » 26
» » Van Mons	25	» » » » 9
» » Courbet	42	» » » » 19
» » des Escargots	90	» » » » 52
» » du Blason	34	» » » » 18
» » du Bureau	52	» » » » 30

On objectera peut-être que si, sur le total de 150 impasses, on n'en compte que 52 où le nombre de ménages a augmenté par rapport à la situation telle qu'elle était en 1866, il s'en trouve davantage dans lesquels le nombre des ménages a, au contraire, diminué. Sans aucun doute, il en est bien ainsi. En effet il y a 69 impasses qui sont dans ce cas et 29 où la situation est restée sans changement.

Et si l'on fait le décompte des augmentations et des diminutions on obtient le résultat suivant d'après lequel notre thèse paraît, à première vue, complètement controuvée.

Nombre de ménages en plus ou en moins par rapport à l'année 1866 dans les impasses existant encore en 1920.

	Augmentation	Diminution
1 ^e division	87	71
2 ^e »	121	111
3 ^e »	86	293
4 ^e »	21	154
Total	315	629

Mais remarquons, tout d'abord, que la prédominance du total des diminutions sur celui des augmentations provient exclusivement d'impasses des 3^e et 4^e divisions de police et plus particulièrement de quartiers où de grands travaux de voirie ont été exécutés, lesquels ont eu pour conséquence la disparition de blocs entiers de maisons.

Il nous suffira d'en citer quelques exemples typiques pour montrer que notre point de vue est confirmé par l'apparente diminution signalée au petit tableau ci-dessus :

Ainsi l'impassé de la Barbe (rue d'Anderlecht) ne compte plus que 5 ménages en 1920 alors qu'elle en abritait 53 en 1866, soit une différence en moins de 48. Mais elle n'a plus qu'une seule maison pour ces 5 ménages, les 20 autres ayant été démolies.

Pour l'impassé de la Porte d'Eau (rue des Charreaux), même observation : 2 ménages au lieu de 105, soit une différence énorme de 103, laquelle s'explique par la démolition de 47 maisons sur 50.

Si nous passons à l'impassé du Cheval (rue du Fossé aux Loups), nous constatons de même que la différence de 51 ménages en moins résulte de la destruction de 15 immeubles ; dans l'impassé de la Carotte (rue de Schaerbeek) la différence de 28 ménages provient de la disparition de 6 maisons sur 7, etc.

Nous pensons qu'il est inutile de poursuivre cette énumération démonstrative. Les 4 exemples cités suffisent à montrer que la réduction du nombre de ménages est toujours consécutive à une diminution de la capacité de logement.

Et si nous recherchons si les augmentations du nombre de ménages ne proviennent pas d'une multiplication du nombre des maisons, nous constatons, en reprenant une à une les impasses données en exemple ci-dessus que dans l'impassé des Groseilles à une augmentation de 10 ménages correspond une seule maison supplémentaire ; que dans l'impassé St.-Jacques à une augmentation de 16 ménages ne correspondent que 2 maisons supplémentaires ; enfin que dans l'impassé Van Mons une augmentation de 16 ménages correspond à une réduction du nombre de maisons (4 au lieu de 5) ; que dans l'impassé Courbet l'augmentation de 23 ménages coïncide avec une réduction de 10 maisons ; que dans l'impassé des Escargots une augmentation de 38 ménages coïncide avec une augmentation de 4 maisons seulement ; que dans l'impassé du Blason à une augmentation de 16 ménages correspond une augmentation de 3 maisons, et enfin, que dans l'impassé du Sureau à un supplément de 22 ménages ne correspond qu'une augmentation de 3 maisons.

Le tableau ci-dessous dans lequel nous avons groupé ces quelques données fait ressortir, pour l'ensemble des 7 impasses envisagées, qu'à une augmentation de 86% du nombre des ménages ne correspond qu'une augmentation de 3% du nombre de maisons :

Désignation de l'impassé	Nombre de ménages en		Augment. du nombre des ménages		Nombre de maisons en		Diminution ou augmentation du nombre de maisons	
	1866	1920	absolue	en %	1866	1920	absolue	en %
des Groseilles	9	19	10	111	2	3	1	50
St. Jacques	26	42	16	61	14	16	2	14
Van Mons	9	25	16	177	5	4	- 11	- 20
Courbet	19	42	23	121	16	6	- 10	- 62
des Escargots	52	90	38	73	15	19	4	26
du Blason	18	34	16	88	6	9	3	50
du Sureau	30	52	22	73	9	12	3	33
Totaux et moyennes	163	304	141	86 %	67	69	2	3 %

N'est-on pas en droit de conclure que le surpeuplement des impasses au lieu de diminuer est allé croissant entre 1866 et 1920, ce qui confirme la constatation faite tout à l'heure à propos de l'augmentation du nombre des ménages dans les voies publiques où, pour la même période, le nombre de maisons avait diminué.

Ces conclusions ne corroborent-elles d'ailleurs pas ce témoignage de l'architecte Hellemans contenu dans la préface du 1^{er} volume de l'Enquête de 1903-1910.

« Depuis 1890, y-a-t-il eu progrès ? En vérité nous ne saurions répondre. Sans doute, il n'y a point reculé. C'est beaucoup déjà. Mais nous manquerions de sincérité en affirmant que le progrès est marquant, malgré la vigilance constante et la sévérité du Bureau d'Hygiène de la ville ». (25 novembre 1904).

Entendons-nous. Il est vrai que l'intervention des services de l'Administration Communale (Police, Bureau d'Hygiène, etc.), que l'action du Comité de patronage ou d'organismes philanthropiques privés, que l'assainissement de la Ville en général ont amélioré les conditions matérielles d'existence de la classe ouvrière obligée de vivre dans les impasses, mais il n'en est pas moins vrai qu'une des principales causes de débilitation physique et de déchéance morale, nous voulons dire *l'encombrement des locaux*, n'a pas disparu ; loin de là.

Il restait donc beaucoup à faire.

L'Administration communale le comprit fort bien lorsqu'en 1910 elle décida de raser totalement le quartier de taudis délimité par les rues Haute, des Vers, de la Rasière et Blaes, et d'élever, sur le même emplacement, de nouvelles habitations destinées exclusivement à la classe ouvrière (1). Une action similaire, entreprise au cours de ces quelques dernières années, a fait disparaître une bonne dizaine d'impasses, parmi lesquelles les impasses des Jonquilles et du Foyer, situées dans le quartier de la Rue Haute, et les impasses de la Ferraille, du Laurier, du Lierre et des Abeilles (quartier de la rue d'Anderlecht). Sur le terrain ainsi libéré ont été élevées ou s'élèveront bientôt des habitations à bon marché.

(1) Le bloc dit « de la rue Blaes » peut loger 286 ménages.

De même, dans le vieux quartier Pachéco (rue de Schaerbeek et rue des Sables) seront érigés incessamment de vastes blocs de maisons destinées aux classes peu aisées et quelques impasses seront livrées à la pioche des démolisseurs, notamment celle dite de Dieghem.

* * *

Il faut souhaiter que l'Administration communale se fera un devoir de poursuivre vigoureusement cette politique généreuse car si, parmi les quelques cent quarante impasses qui se maintiennent encore aujourd'hui dans les limites de la vieille ville il en est quelques-unes dont la salubrité est au moins égale à celle des grandes voies urbaines, il en est, par contre, qui sont indignes à tous égards d'abriter des êtres humains.

Pour l'honneur de notre capitale il faut souhaiter de tout cœur qu'elles soient abattues au plus tôt.

LOUIS VERNIERS.

Docteur en Sciences sociales.

Professeur à l'École normale de Bruxelles.

Tableau des Impasses Bruxelloises. (1)

Nombre de maisons, de ménages, d'occupants (situation en 1866 comparée à celle de 1920).

Nom des impasses. 1 ^{ère} DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons (2)	Ménages	Habit.
1. Groenendael (r. des Armuriers)	4	8	42	—	—	—
2. Cygne, Cantersteen	11	38	91	—	—	—
3. Doyens, id.	6	6	24	—	—	—
4. Enfer id.	3	9	27	—	—	—
5. Vossegat, (petite rue des 5 Etoiles)	19	22	94	—	—	—
6. St. Charles (r. Empereur)	4	12	45	5	14	44
7. Lézard (r. de l'Étoile)	5	12	37	—	—	—
8. Printemps, id.	3	12	34	—	—	—
9. Houx (r. Eventail)	3	10	56	—	—	—
10. Atelier (r. Faisans)	3	8	27	—	—	—
11. Bélier (r. Faucon)	3	9	31	—	—	—
12. Lampé id.	1	6	23	—	—	—
13. Corporateurs id.	4	12	34	2	4	11
14. Météore id.	9	36	169	—	—	—
15. Conteliers id.	3	10	33	—	—	—
16. Fauconnier id.	7	17	59	6	18	65*
17. Groseilles id.	2	9	30	3	19	61*
18. Poirier (r. de la Fortune)	4	5	24	—	—	—
19. St. Jacques (Pl. Sablon)	14	26	107	16	42	129*
20. Bullinckx (r. Haute)	8	9	38	2	7	16
21. Chansons, id.	16	16	74	11	13	41
22. Defuisseau id.	36	52	262	34	46	162
23. Ronsmans id.	12	12	53	12	13	43
24. Fauvette id.	9	12	47	7	12	33
25. Varsovie id.	11	17	54	4	6	24
26. Ververs id.	7	13	43	7	20	75*
27. Van Capenberg id.	33	75	302	—	—	—
28. Chevreau id.	4	6	18	—	—	—
29. Seraerts id.	4	5	16	—	—	—
30. Grive (r. aux Laines)	5	9	34	—	—	—

(1) Les impasses marquées d'une astérisque sont celles dont le nombre d'habitants a augmenté par rapport à 1866.

(2) Recensement de 1920 (Maisons proprement dites, occupées ou non occupées).

Nom des impasses. 1 ^{ère} DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
31. Crêche id.	5	6	29	2	4	15
32. Fourrages id.	3	10	38	3	13	40*
33. Canneel (r. de Louvain)	8	23	85	—	—	—
34. Léopard id.	4	8	29	—	—	—
35. Cortenberg id.	4	2	4	—	—	—
36. Porte de Bois (r. Madeleine)	1	1	6	1	3	10*
37. Spinola (r. du Marquis)	5	12	38	—	—	—
38. Arbrisseaux (r. Minimes)	2	1	6	—	—	—
39. Mansfelt id.	6	8	27	—	—	—
40. Van Mons id.	5	9	41	4	25	101*
41. Maréchal (r. Minimes)	21	68	311	—	—	—
42. Dentellières id.	4	18	18	—	—	—
43. Prêtres id.	31	74	290	—	—	—
44. Courbet id.	16	19	70	6	42	198*
45. Chaudron id.	7	7	46	—	—	—
46. Mandeliers (r. Montagne)	7	15	50	10	14	33
47. Ange (r. de Namur)	5	20	75	—	—	—
48. Grâce de Dieu id.	14	33	124	—	—	—
49. Quatre Livres id.	15	57	230	8	33	126
50. Dewit (r. N. D. de Grâces)	4	17	71	—	—	—
51. Devoir (r. Nuit et Jour)	4	18	71	—	—	—
52. Pèlerin (r. des Pigeons)	14	27	84	—	—	—
53. Piété id.	2	3	16	—	—	—
54. Piques (r. Porte Rouge)	4	8	28	2	2	5
55. Balance (r. Prévoyance)	2	9	33	—	—	—
56. Marmus id.	3	7	34	3	4	4
57. Lorraines (r. Rollebeek)	2	4	28	2	2	6
58. Borgendael (pl. Royale)	5	5	17	1	2	6
59. Parc (r. Royale)	8	17	58	—	—	—
60. Montarde (r. Rnysbroeck)	4	10	37	—	—	—
61. St. Eloi id.	4	19	19	7	25	77*
62. Aubette (r. des Sabots)	6	16	79	—	—	—
63. Laitière id.	3	4	9	—	—	—
64. Fourmi (R. Ste. Anne)	7	28	97	—	—	—
65. Templier (r. du Temple)	3	3	10	—	—	—
66. St. Roch (r. des 3 Têtes)	15	50	197	—	—	—
Totaux pour la 1 ^{ère} Division	506	1129	4333	158	383	1325

Nom des impasses.	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
2 ^e DIVISION						
67. Madrille (r. Marché Charbon)	4	12	37	4	20	33
68. Meunier id.	3	12	38	—	—	—
69. Cure (Marché aux Fromages)	5	36	100	5	28	93
70. Poupée id.	3	16	58	4	20	51
71. Métiers (Marché Herbes)	2	4	11	1	—	—
72. Chaîne (r. des Ménages)	2	6	16	—	—	—
73. Grange id.	3	9	40	—	—	—
74. Pavot id.	4	14	48	—	—	—
75. Vitriers id.	8	15	74	8	17	69
76. Salaire id.	3	10	31	—	—	—
77. Orts (r. Miroir)	13	18	92	9	35	102*
78. Saules id.	3	6	20	3	3	12
79. Vandeleer id.	14	42	186	14	34	102
80. Agneaux (r. Moineaux)	7	20	73	—	—	—
81. Waefelaer (r. Petite Ile)	6	21	74	—	—	—
82. Porte Haute id.	5	31	120	—	—	—
83. Pierres (r. des Pierres)	5	18	73	—	—	—
84. Plattestein (r. Plattestein)	8	17	56	—	—	—
85. Gerbe (r. de la Plume)	3	6	16	—	—	—
86. Meule id.	6	13	31	—	—	—
87. Panache id.	5	8	39	—	—	—
88. Doreur (r. Querelle)	6	22	108	5	13	46
89. Pinceau id.	1	4	7	—	—	—
90. Desaedeleer (r. Rosière)	9	42	167	—	—	—
91. Chaperon id.	5	10	45	—	—	—
92. Rosière id.	6	5	22	7	5	22
93. Meulenberg id.	8	30	110	—	—	—
94. Payen id.	12	45	167	—	—	—
95. Robie id.	25	54	236	—	—	—
96. Journalier id.	6	10	41	—	—	—
97. Locrel id.	13	23	95	—	—	—
98. Sapin id.	4	11	44	—	—	—
99. Ecaillère (r. des Rats)	6	6	35	—	—	—
100. Foyer id.	9	17	84	11	14	53
101. Jonquilles id.	2	4	15	3	4	11
102. Souricière id.	6	7	23	—	—	—
103. Dansaert (r. du Remblai)	6	9	39	—	—	—
104. Table id.	22	31	106	—	—	—
105. Allemands (r. de la Roue)	7	34	104	—	—	—
106. Necker (r. St. Ghislain)	5	11	20	—	—	—
107. Wallonnes id.	17	25	84	—	—	—

Nom des impasses.	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
2 ^e DIVISION						
108. Colin (r. Tanneurs)	5	9	47	5	11	27
109. Corroyeurs id.	5	14	82	—	—	—
110. Hilaire id.	3	6	21	1	5	9
111. Prière id.	5	20	57	—	—	—
112. Saunier id.	5	9	48	3	3	20
113. Souliers id.	10	10	63	6	7	28
114. Arche (r. Terre Neuve)	8	13	45	—	—	—
115. Arquebuse id.	2	4	12	—	—	—
116. Bouquetière id.	4	23	63	3	23	71*
117. Corail id.	3	12	61	—	—	—
118. Homme Sauvage id.	5	10	26	—	—	—
119. Sacristain id.	2	3	12	—	—	—
120. Carrossier (r. Val des Roses)	3	4	29	1	7	17
121. St. Victor id.	4	11	49	—	—	—
122. Beaupré (r. des Vers)	5	8	41	7	14	36
123. Couvent id.	20	71	300	—	—	—
124. Pêcheur id.	8	15	75	—	—	—
125. Ste. Thérèse id.	21	68	317	19	72	251
126. Vanderkelen id.	8	14	63	—	—	—
127. Bombe (r. de Villers)	3	3	11	—	—	—
128. Cour Royale id.	4	18	53	—	—	—
129. Papier id.	5	18	50	5	15	38
130. Violette (r. de la Violette)	6	17	40	—	—	—
131. Veaux id.	6	19	60	—	—	—
132. Amitié (r. Visitandines)	5	22	84	5	20	69
133. Beersel id.	2	9	35	—	—	—
134. Deneubourg id.	8	28	121	8	34	134*
135. Hêtre id.	4	9	32	—	—	—
136. Nonnes id.	6	16	71	—	—	—
137. St. Thomas id.	10	22	84	—	—	—
138. Tentation id.	7	40	136	—	—	—
139. Van Calck id.	6	17	57	5	21	44
140. Pivoine id.	—	—	—	—	—	—
141. Libération id.	—	—	—	1	16	34
142. Camélia (r. Haute)	—	—	—	9	27	83
143. Liserons id.	—	—	—	23	90	304
144. Muguet id.	—	—	—	11	16	37
145. Cheminées (r. Alexiens)	5	12	53	4	9	22
146. Beffroi (r. au Beurre)	7	33	125	—	—	—
147. Duboscq (r. Claes)	4	14	65	—	—	—
148. Ermens id.	5	8	37	—	—	—
149. Escargots id.	15	52	253	19	90	290*

Nom des impasses. 2 ^e DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
150. Corbeille id.	1	6	19	—	—	—
151. Cornet (r. Bogards)	2	6	20	—	—	—
152. Abri (r. du Châssis)	3	26	91	—	—	—
153. Ballon id.	3	15	52	—	—	—
154. Jambers id.	12	10	44	—	—	—
155. Huitres (r. Chaufferette)	10	42	162	6	16	44
156. Papillon (Coin des Teinturiers)	6	23	82	—	—	—
157. Primeurs (r. Duquesnoy)	2	9	31	—	—	—
158. Eperonniers (r. Eperonniers)	4	6	37	3	—	—
159. Coffy id.	3	4	13	1	1	2
160. Maison Rouge (r. Escalier)	8	28	155	9	28	66
161. Trois Perdrix id.	4	16	45	3	7	34
162. Palmier (r. Étuve)	6	15	49	—	—	—
163. Verheven id.	3	7	25	—	—	—
164. Grand'Place (Grand'Place)	1	1	2	—	—	—
165. Providence (r. Haute)	3	4	17	2	2	7
166. Bals id.	2	11	38	—	—	—
167. Ebénisterie id.	3	7	20	4	14	32*
168. Bruxe id.	5	8	36	—	—	—
169. Canivet id.	5	10	41	—	—	—
170. Couronne id.	13	23	90	—	—	—
171. Meert id.	13	14	53	11	7	24
172. Merciers id.	5	13	47	7	17	59*
173. Puttemans id.	6	10	25	existe encore mais pas occupée		
174. Londès id.	10	19	89	9	24	98*
175. Gérard id.	10	16	82	—	—	—
176. Peeters id.	23	52	195	—	—	—
177. Ramoneurs id.	15	26	110	—	—	—
178. Ste. Cécile id.	9	23	85	11	25	89*
179. Jacobs id.	3	3	18	—	—	—
180. Hôpital (r. de l'Hôpital)	7	17	48	8	24	103*
181. Perdreaux (pl. du Jeu de Balle)	2	8	34	—	—	—
182. Tourneurs id.	7	15	64	6	8	19
183. Vendange id.	6	11	53	6	6	19
184. Bercaïl (r. du Loup)	5	9	43	—	—	—
185. Ste. Véronique id.	6	9	49	4	4	17
186. Sirène id.	7	15	65	6	17	27
Totaux pour la 2 ^e Division	754	1952	7712	305	873	2748

Nom des impasses. 3 ^e DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
187. Ecluse (Bd. Abattoir)	10	26	124	11	28	75
188. Bouvier (r. Abattoir)	15	25	104	—	—	—
189. Barbe (r. Anderlecht)	21	53	195	1	5	17
190. Chardonneret id.	7	9	40	—	—	—
191. Roseaux id.	6	12	56	—	—	—
192. Verrerie (r. de la Braie)	5	8	30	4	13	29
193. St. Rémy (r. Buanderie)	2	6	25	—	—	—
194. Bateliers (r. Canal)	4	18	74	—	—	—
195. Navire id.	9	9	45	8	9	41
196. Pâturages (r. Caserne)	5	12	46	—	—	—
197. Blason (r. du Char)	6	18	52	9	34	106*
198. Chartreux (r. Chartreux)	30	80	320	—	—	—
199. Figuier id.	4	16	52	—	—	—
200. Porte d'eau id.	50	105	445	3	2	5
201. Bocage (r. des Chats)	7	12	52	—	—	—
202. Bon Secours id.	7	22	86	—	—	—
203. Charron id.	3	16	52	—	—	—
204. Creuset id.	3	12	50	—	—	—
205. Donjon id.	7	27	92	—	—	—
206. Draperie id.	5	14	65	—	—	—
207. Outils id.	7	21	78	—	—	—
208. Pasteur (du) id.	4	22	88	—	—	—
209. Tenaille id.	3	14	61	—	—	—
210. Chien Marin (r. Chien Marin)	5	5	11	5	8	28*
211. Joute (r. des Chiens)	4	6	31	—	—	—
212. Arc en Ciel (r. de la Clé)	2	4	9	—	—	—
213. Ormeau id.	13	37	134	—	—	—
214. Vanderperre id.	8	15	59	—	—	—
215. Kayser (r. du Coin du Diable)	9	27	84	9	28	103*
216. Oiseleur (r. Éclipse)	5	17	56	—	—	—
217. Dubois (r. Flandre)	6	8	34	—	—	—
218. Faucille id.	7	19	86	5	11	46
219. Gril id.	5	5	27	(plus de maisons)		
220. Merle id.	12	18	70	13	15	35
221. Philippront id.	13	16	54	1	1	2
222. Pré id.	7	19	82	7	12	35
223. Poils id.	6	6	31	4	4	12
224. Polonais id.	1	1	8	—	—	—
225. Roulier id.	16	21	76	—	—	—
226. Tordoir id.	6	30	106	—	—	—
227. Willebroeck id.	19	31	129	—	—	—

Nom des impasses. 3 ^e DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
228. Colombe (r. aux Fleurs)	4	4	22	6	7	21
229. Saisons id.	5	28	103	—	—	—
230. Vanhoeter (Quai au Foin)	8	20	89	10	22	86
231. Fleur de Lys (r. Grande Ile)	4	9	40	—	—	—
232. Sureau (r. Grand Hospice)	9	30	126	12	52	150 *
233. Vacher id.	7	13	59	—	—	—
234. Rogereau (r. du Houblon)	13	41	183	12	26	65
235. Rétuvette (r. Laeken)	7	26	62	—	—	—
236. Infirmerie id.	5	6	29	5	8	12
237. Potage id.	1	3	10	2	8	15 *
238. Archange (r. Mâchoire)	3	5	35	—	—	—
239. Charmilles (Bd. Midi)	6	13	57	5	9	22
240. Woeringen id.	8	14	61	—	—	—
241. Arbalète (r. Navets)	3	4	14	—	—	—
242. Calvaire id.	8	16	72	7	17	65
243. Maternité id.	5	9	39	5	6	22
244. Rémouleur id.	8	13	46	—	—	—
245. Verger id.	2	8	33	—	—	—
246. Marchands (R. N. D. Sommeil)	11	16	69	—	—	—
247. Meskens id.	29	54	220	—	—	—
248. Réveil id.	5	12	37	5	15	41 *
249. Vendredi id.	4	7	22	—	—	—
250. Rosier (r. du Pélican)	10	17	56	—	—	—
251. Aviron (r. Petite Senne)	11	10	54	—	—	—
252. Couvreur id.	8	14	59	—	—	—
253. Ecus id.	42	69	304	—	—	—
254. St. Sylvestre id.	7	12	43	—	—	—
255. St. Dominique (r. Philippe de Champagne)	7	19	96	—	—	—
256. Borgval (r. des Pierres)	30	87	355	—	—	—
257. Flèche id.	4	15	53	—	—	—
258. Tête de Porc id.	12	50	182	—	—	—
259. Poissonniers (r. des Pois)	11	34	123	—	—	—
260. Brochet id.	3	6	15	—	—	—
261. Abeilles (r. des Potiers)	12	31	153	11	26	75
262. Degreef id.	5	18	70	—	—	—
263. Laurier id.	5	19	72	3	12	26
264. Œuf id.	4	11	50	4	9	27
265. Tisserand id.	4	12	49	—	—	—
266. Caracoles (r. Rempart des Moi- nes)	7	22	84	—	—	—
267. Perle d'Amour id.	28	59	240	28	49	198

Nom des impasses. 3 ^e DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
268. Blanchisserie de Cire (rue du Rossignol)	4	10	35	2	2	7
269. Pupitre id.	10	28	110	10	13	54
270. Refuge id.	4	12	44	4	9	26
271. Laboureur (r. Serrure)	12	32	150	16	39	125
272. Ste. Ursule id.	4	18	61	2	5	18
273. Alouette (r. Six Jetons)	10	18	72	—	—	—
274. Ardoises id.	6	14	85	2	4	10
275. Asile id.	7	21	97	9	24	86
276. Canari id.	12	23	97	—	—	—
277. Houille id.	6	25	101	—	—	—
278. Ommegang id.	19	35	138	—	—	—
279. Verplancken id.	4	9	39	6	14	45 *
280. Noix (r. des Teinturiers)	10	32	100	—	—	—
281. Grenade (r. Vandenbranden)	2	4	16	2	4	10
282. Vigneron id.	3	12	41	3	13	27
283. Grand Serment (r. Vander Elst)	3	19	83	—	—	—
284. St. Aubin (r. Vantour)	3	13	67	1	13	46
285. St. Séverin id.	4	8	37	—	—	—
286. Ferraille (r. des Vierges)	16	33	148	12	27	116
287. Lunettes (r. des Vierges)	12	26	107	12	23	86
288. Dam (Pl. Vieux Marché) (1)	15	26	117	—	—	—
289. St. Ferdinand id.	6	9	43	5	5	19
290. Serget Marée id.	2	14	62	2	18	45
291. Baleine (r. du Vinaigre)	6	17	72	—	—	—
292. Cornue id.	2	2	10	2	3	10
293. St. Luc id.	8	16	69	—	—	—
294. Brasserie id.	—	—	—	3	11	20
295. Jasmin id.	—	—	—	4	15	38
296. Lierre id.	—	—	—	—	1	3
297. Matelots id.	—	—	—	27	66	202
298. Sorbier id.	—	—	—	2	13	43
299. Triperie id.	—	—	—	—	—	—
Totaux pour la 3 ^e Division	919	2174	8784	336	777	2468

(1) Aujourd'hui Place Anneessens.

Nom des impasses. 4 ^e DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
300. Ste. Appoline (r. Abricot)	2	5	16	—	—	—
301. Bouchout (r. des Bateaux)	16	58	193	—	—	—
302. Cercean id.	3	3	11	—	—	—
303. Ecuries (r. de la Batterie)	5	9	49	—	—	—
304. Fidélité (r. Bouchers)	8	8	25	6	10	35*
305. Ste. Monique id.	7	8	37	7	10	30
306. Schuddeveld id.	3	9	36	4	14	22
307. Canon (r. du Canon)	7	16	53	—	—	—
308. Etameur id.	4	20	96	5	22	52
309. Brebis (r. Chemin de Terre)	10	16	59	—	—	—
310. Gibier id.	9	25	87	—	—	—
311. St. Félix (r. aux Choux)	16	25	108	15	22	71
312. Bosquet (r. du Damier)	5	7	34	—	—	—
313. Fougère id.	1	9	34	—	—	—
314. Truelle id.	5	10	44	—	—	—
315. St. Gabriel id.	5	7	26	—	—	—
316. Eclair (r. des Denrées)	6	20	74	—	—	—
317. Métaux id.	1	28	39	—	—	—
318. Pompe id.	6	20	78	4	12	28
319. Betterave (r. Épingles)	35	157	533	—	—	—
320. Clous id.	4	16	61	—	—	—
321. Pérignon id.	10	18	74	—	—	—
322. Porte bleue id.	8	15	59	8	11	29
323. Retraite id.	3	8	33	—	—	—
324. Orfèvres (r. Evêque)	11	14	49	—	—	—
325. Cheval (r. Fossé aux Loups)	17	54	203	2	3	7
326. Bœufs (r. Fourche)	4	9	45	4	8	22
327. Giroflée id.	4	4	14	3	13	18*
328. Ste. Gudule (r. Louvain)	12	16	60	—	—	—
329. Annonciades id.	1	3	18	—	—	—
330. Melotte id.	3	4	11	—	—	—
331. St. Antoine id.	6	11	34	—	—	—
332. Horis (r. du Marais)	6	22	89	—	—	—
333. Lévrier id.	7	12	51	—	—	—
334. Palet id.	2	2	5	—	—	—
335. St. Médard id.	5	8	28	—	—	—
336. Van Soust id.	9	9	37	—	—	—
337. Van Zuyle id.	8	15	61	—	—	—
338. St. Nicolas (Marché aux Herbes)	5	3	12	2	2	10
339. Ste Pétronille id.	7	20	86	6	15	42
340. Chapelet id.	2	9	10	1	9	14*
341. Cadeaux id.	2	5	12	2	5	14*

Nom des impasses. 4 ^e DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
342. Tête de Bœuf (Marché Peaux)	3	14	37	2	10	21
343. Chèvrefeuille (Marché aux Poullets)	3	8	30 (plus de maisons)	2	3	10*
344. St. Sébastien (r. Montagne)	2	2	8	—	—	—
345. Eglantine (Montagne aux Herbes Potagères)	2	3	22	—	—	—
346. Fraises (R. Montagne de Sion)	8	8	36	—	—	—
347. Charpentier (r. du Nord)	4	9	43	—	—	—
348. Corderie id.	7	12	40	—	—	—
349. Tulipes id.	2	4	17	—	—	—
350. Goossens id.	4	9	23	—	—	—
351. Boule Roulante (R. N. D. Neiges)	14	22	87	—	—	—
352. Decoen id.	19	37	181	—	—	—
353. Flambeau id.	1	1	2	—	—	—
354. Gauffres id.	31	55	215	—	—	—
355. Fontainebleau id.	25	65	267	—	—	—
356. Métairie id.	2	4	17	—	—	—
357. Palmes id.	6	17	77	—	—	—
358. Potje id.	53	96	373	—	—	—
359. Bosch (r. Pachéco)	7	12	44	7	10	35
360. Leblanc id.	8	19	73	—	—	—
361. Plombier id.	12	17	56	3	13	29
362. St. Léonard id.	11	2	6	—	—	—
363. Forment id.	3	3	13	—	—	—
364. Vanderheyden id.	12	20	90	—	—	—
365. Persil (r. du Persil)	10	18	72	4	15	35
366. Promoteur (r. Pont Neuf)	9	30	136	—	—	—
367. Fèves (Rempart du Nord)	15	27	117	—	—	—
368. Moissons id.	4	4	5	—	—	—
369. Rouet id.	8	13	47	—	—	—
370. Tapissier id.	16	43	167	—	—	—
371. Blés (r. Royale)	12	13	51	—	—	—
372. Lebon (r. St. Jean Népomucène)	12	27	122	—	—	—
373. Archers (r. St. Pierre)	8	26	116	—	—	—
374. Lance id.	7	24	105	3	2	2
375. St. Marcel id.	7	15	61	—	—	—
376. Troupeaux id.	6	17	37	6	6	25
377. Carotte (r. Schaerbeek)	7	30	118	1	2	2
378. Deppekens id.	5	13	57	5	5	20
379. Dieghem id.	34	51	208	—	—	—

Nom des impasses. 4 ^e DIVISION	1866			1920		
	Maisons	Ménages	Habit.	Maisons	Ménages	Habit.
380. Epagneul id.	3	3	11	—	—	—
381. Epis id.	15	31	115	17	28	89
382. St. Ambroise id.	5	5	23	5	5	25
383. Salière id.	7	12	48	—	—	—
384. Seigle id.	15	50	212	—	—	—
385. Aigle id.	24	22	103	—	—	—
386. Bannière (r. des Vaches)	8	20	72	—	—	—
387. Bobine	—	—	—	1	3	10
388. Coq (1)	—	—	—	—	5	7
389. Géranium	—	—	—	11	28	100
Totaux pour la 4 ^e Division	766	1650	6444	136	295	810

(1) Le recensement de 1920 n'indique aucune maison. — Mais 5 ménages — 7 habitants. Il s'agit, évidemment, d'une omission.

Bibliographie.

- BERTRAND : Le logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique, 1888.
- BRUNELLE : Bruxelles ancien et moderne, 1819.
- DES MAREZ : Etude sur la propriété foncière. — Guide illustré de Bruxelles (T. I, 3^e éd. T. C. B. 1928).
- VAN EVEN : Louvain dans le passé et le présent. (Louvain, 1891-1895).
- GOBERT, TH. : Liège à travers les âges. Les rues de Liège. (éd. Thone, Liège, 1924-1929, 6 vol.).
- BECK et BOUVARD. Nomenclature des voies publiques et privées. (éd. en 1898 par la ville de Paris).
- JANSSENS. Topographie médicale de la Ville de Bruxelles (années 1868 et suiv.).
- QUETELET. Recensement de la ville de Bruxelles en 1842.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BRUXELLES :

Bulletin communal.
Publications (recensements de la population, rapports annuels, etc.).

ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE :

Comptes moraux (manuscrits et imprimés)
Rapports des médecins des pauvres.
Sommiers des biens ruraux et urbains
Registres des loyers.

CARTES ET PLANS.

Menus Faits

Assainissement de puits par le sel.

A la lecture du n° 78 du Folklore Brabançon, qui m'a vivement intéressé, il m'est venu la suggestion suivante, légère contribution à l'emploi du sel dans le Folklore.

Il y a une trentaine d'années, pendant un séjour dans la plaine de Valence (Espagne) j'ai appris que les curés des paroisses de villages procédaient chaque année à l'assainissement des puits en y projetant une pincée de sel et en prononçant quelques prières. Il faut dire que la presque totalité des eaux de puits est contaminée dans cette région et que ces eaux ont une composition qui les rend lourdes et impropres à l'alimentation.

E. ROLANTS

Voir un bossu.

Scène vécue à Louvain en 1934. Un Monsieur (l'auteur de cette notice) conversait en rue avec une dame et sa gamine, famille bourgeoise. L'enfant, apercevant un bossu, en fit part à sa mère, lui exprimant ses craintes de malchance.

— Eh bien, lui dit sa mère, tu sais ce que tu as à faire pour conjurer le sort ; fais discrètement trois cercles sur ton ventre en disant : « vilain bossu, le sort que tu m'as jeté est conjuré ». L'auteur croyait d'abord à une plaisanterie ; mais il vit bel et bien l'enfant s'exécuter sérieusement et il constata que pas un moment ni la mère, ni l'enfant n'avaient donné à cette scène le caractère d'une plaisanterie.

(Communiqué par M. Fr. M.)

La superstition au service de la loterie.

En juillet le 13 tombait un vendredi. A cette occasion, tous les vendeurs de billets de la tombola de l'Exposition de Bruxelles portaient en évidence une petite affiche, bordée aux couleurs tricolores et portant, en français et en flamand, la mention : « Courez votre chance, Beloopt uwe kans. » Au milieu de l'affiche, en grand : « Vendredi 13. » Les vendeurs attiraient également l'attention du public sur cette date en incitant les passants à acheter des billets. Les affiches avaient évidemment dû être imprimées par la direction de la loterie.

La Paumée.

Le Sarteur dans le n° 77 du Folklore Brabançon, p. 355, nous donne un aperçu original de la *main chaude* en 1756. Cette manière de contracter est très ancienne. Déjà dans la loi Salique il est question du *Handaband* (*band*= contract, *handa*=main) ; le *handaband* est le *handslag*, la paumée, par lequel les marchands de bétail continuent de nos jours à contracter. Ils *topent*, de l'onomatopée *top* exprimant le bruit des mains qui se frappent. Une survivance de ce mode d'accord, de l'adhésion, de la satisfaction, est l'applaudissement de la foule. C'est le *dextras renovare*, cité par Tacite, qui se pratiquait à l'époque romaine pour renouveler les conventions ou marquer son accord. De nos jours la poignée de mains est une manifestation d'amitié, de camaraderie, d'accord. Les Lingons, suivant un usage ancien avaient envoyé en présent aux légions romaines deux mains entrelacées symbole d'hospitalité. Le geste de se tendre les mains est d'ailleurs fréquent sur les monnaies ou médailles romaines. Il exprime la concorde, l'alliance. De même la loi des Franks Chamavés (*lex chamavorum*) parle de *handradam* qui scelle un accord. C'est la *paumée*, la poignée de mains. L'affranchissement des esclaves se pratiquait chez les germains par *denarium* (par denier) et par *handradum*, acte accompli dans l'assemblée publique. JACOB GRIMM, *Deutsche rechtsalterthümer*, dit *dono legaliter per festucam et andelaginem rem proprietatis meae*. A° 868. *Per festucam* est la transmission ou l'investiture par le feu. *L'andelaginem* est moins connu. Nous interprétons ce mot par *and* = *hand* = main ; *luginem* = *langen* = tendre ; ou *tendre la main* = *handlangen* (pour la paumée). Le *handslag* = *handband* = *handfeste* en Germanie est le *manudat* = *manufectio* latin. CICERO dit : *Ictus quod iceras cum* = le coup que tu avais frappé = le traité que tu avais conclu. WENDELINUS, *Leges Sallcae*, p. 152 in voce. *Festuca* dit *Idem dicebatur in handen langem* (tradere in manus) unde et andelangu, *mancipatio*, *mancipium*, *traditio in manus* ; cuius frequens est *mentis*. Le *handaband*, contrat par la main est donc bien la *main chaude*, le *per manus missiam*, la poignée de mains symbolique suivie d'un serment de fidélité.

LOUIS STROOBANT.

Ritournelle enfantine.

Variante de la ritournelle enfantine notée à Woluwe (v. Folklore Brabançon, XIII année, p. 259).

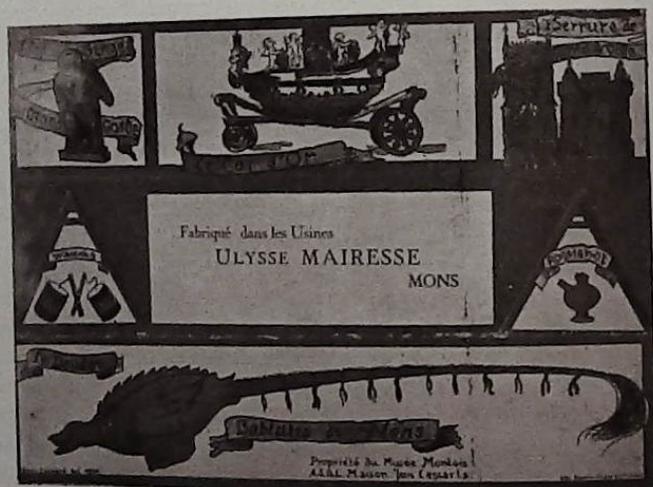
A Forest les petites filles chantent en dansant à la corde la ritournelle suivante :

Velo, velo, velo
Nous irons au Congo,
Pour voir les petites négresses
Jouer avec leurs tresses.

L. VERNIERS.

Bablutes montoises.

M. P. Heupgen vient de faire renaître une ancienne friandise montoise, d'après une ancienne recette disparue depuis cinquante ans. Il s'agit d'une espèce de bablute. Il a imaginé de la présenter dans un emballage folklorique triangulaire et dont l'illustration constitue une synthèse du Folklore montois.



Emballage déplié des babelutttes montoises.

L'artiste Leonard en a été l'exécuteur. L'emballage reproduit le Doudou, le singe du Grand Garde, la serrure de l'hôtel de ville et le Car d'or.

Jeux d'enfants avec de la laine.

Dans le Folklore Brabançon, 12^{me} année, p. 57, j'ai lu la demande de M. Pospisil, de Moravie, concernant les jeux avec de la laine.

Je me fais un plaisir de pouvoir répondre à cette question.

Dans le Sud des Flandres (Grammont et environs) les fillettes donnent à ces jeux le nom de « afpakken » ou « overpakken » (sens : prendre quelque chose des mains de quelqu'un).

Quand les enfants, à cause du mauvais temps, ne peuvent jouer dans la cour et sont obligés de rester à l'intérieur ils jouent souvent ce jeu, de même que les soirs d'été quand ils veulent se reposer un peu après leurs courses.

On prend un fil de laine assez long (1.0 à 2 m.). On noue les deux bouts et on le tient sur les deux mains. Ensuite on y tourne les quatre doigts de la main droite, puis les quatre doigts de la main gauche, puis on passe le majeur de la main droite sous

le fil qui se trouve horizontalement autour de la main gauche et le majeur de la main gauche sous le fil qui se trouve horizontalement autour de la main droite. De cette façon on obtient la première figure du jeu, appelée « de brug » (le pont) et que l'on voit sur l'illustration à la page précitée de cette revue.

Le jeu est joué ordinairement par deux filles.

La seconde fille doit alors prendre cette figure des mains de la première. Pour le faire elle prend les fils où ils se croisent, avec le pouce et l'index et elle les passe entre ou sous les fils horizontaux. De cette façon on obtient plusieurs figures auxquelles les filles donnent des noms significatifs, suivant l'objet représenté.

Ces noms sont : 1) Le pont (De brug) ; 2) Les scies (De Zagen) ; 3) L'eau stagnante (Het stilstaand water) ; 4) Les ciseaux (De Schaar) ; 5) Le carreau (De ruit). Ensuite les mêmes figures reviennent. Parfois une des fillettes laisse tomber les fils et le jeu est à recommencer.

M^{me} DE CLERCQ.

Jeux d'enfants — « Chiquenauder » (Fl. Knippen).

Quelques petites filles mettent chacune une ou plusieurs épingles dans un pot (cercle). Alors tour à tour elles doivent aller à la ligne (meet) pour chiquenauder avec une épingle qu'elles appellent « Kampspeld ». L'épingle dans le pot s'appelle « Potspeld ». La « potspeld » touchée devient la propriété de celle qui joue.

Pour déterminer le tour de chacun tous chiquenaudent en se plaçant sur la ligne. La fillette dont l'épingle se trouve le plus près du pot peut commencer.

« Hoedje bijeen, hoedje vaneen ». — Une fillette tient deux épingles dans sa main bien fermée. Sur le poing une compagne place deux autres épingles en disant : « Hoedje bijeen » ou bien « Hoedje vaneen ».

« Hoedje bijeen » signifie que les épingles se trouvent avec leur tête dans la même direction :

— — ou bien — —
— — — —

« Hoedje vaneen » dans le cas contraire :

— — ou bien — —
— — — —

Celle qui devine juste gagne. Se joue également avec des allumettes (Hoesselt).

La « Snor ».

Jouet d'enfant qui peut faire un bruit roullant et qui se compose d'un petit disque denté d'ardoise percé au milieu de deux petits trous par lesquels on passe un fil que l'on noue.

Variante du jouet décrit par J. Cayenaille, Folklore Brabançon, XII^e année, p. 286.

Tongres.

J. FRÈRE.

Napoléon et la Légende.

Dans les campagnes françaises, on ne voulait pas croire que Napoléon était mort. « Il n'y a pas un paysan dans nos campagnes qui ne dise que Bonaparte vit et qu'il reviendra », écrit P. L. Courier dans ses Pamphlets politiques. En 1823, à l'époque où il publia cet ouvrage la France était engagée dans l'expédition d'Espagne et l'on disait dans les campagnes de la Touraine que Bonaparte combattait avec son fils, en Espagne, contre les Bourbons à la tête de 300.000 américains et 300.000 nègres, armés de 100.000 canons.

Jeu de Société et Parabole (1).

Les jeux de société semble avoir été pratiqué en Flandre. Guido Gezelle s'en est inspiré pour écrire le petit conte intitulé : *van 't manneken dat moest hout gaan rapen* (Du petit bonhomme qui doit aller ramasser du bois), repris dans *Vlaamsche Volksvertelsels*. (N. V. Standaard, Boekhandel, Brussel-Antwerpen).

Le récit se termine comme suit (p. 41-42).

En de Katte zat achter de Muis
 en de muis zat achter 't zeel (corde)
 en 't zeel zat achter de koe
 en de koe zat achter 't water
 en 't water zat achter 't vuur
 en 't vuur zat achter d'happe
 en d'happe zat achter de stok
 en de stok zat achter den hond
 en de hond zat achter 't manneke
 en 't manneke liep zeer naar huis
 en 't viel over de glazenen trog
 en, hadde 't niet zeere weer opgestaan,
 het lag er waarschijnlijk nog. (2)

L. VERNIERS.

(1) V. *Folklore Brabançon*, XIII^e année, p. 468.

(2) *Traduction* : Le chat était derrière la souris
 et la souris était derrière la corde
 et la corde était derrière la vache
 et la vache était derrière l'eau
 et l'eau était derrière le feu
 et le feu était derrière la pince
 et la pince était derrière le bâton
 et le bâton était derrière le chien
 et le chien était derrière le bonhomme
 et le bonhomme courut vite à la maison
 où il tomba dans un abreuvoir en verre
 et s'il ne se fut point relevé
 il y serait peut-être encore.

Wellérismes.

À la suite de la notice que nous avons publiée (v. *Folklore Brabançon*, XIII^e année, p. 331) nous avons reçu de divers collaborateurs les wellérismes suivants.

Vla l'noeud, dist-i l'soieu

Vla l'cas, dist-i l'avocal.

(Ex. de l'Armonak des vrais Aclots, Nivelles, 1924).

On les véra toutes devant mori :

Jules Grand Pir l'a louti dit.

(On les verra toutes avant de mourir,

Jules Grand Pierre l'a toujours dit.

Jules Grand Pir (Pierre) était l'ancien conducteur de la diligence de Lessines à Flobecq (Hainaut) avant la construction du chemin de fer et l'expression vient de Lessines où elle s'est conservée.

C'est louti l'même diab'

Dist-i l'marchand d'bons Dieux.

(C'est toujours le même diable

Dit-il le marchand de bons dieux).

L'expression a été également entendue à Lessines. Les Wellérismes précédents ont été communiqués par M. H. Brixy.

M. Louis de Casembrod nous a écrit la lettre suivante :

Il est entendu que l'expression « Tout va bien. Signé Camembert » est déjà un sous-wellérisme dérivé de « Tout va bien. Signé Canrobert ».

Je me suis souvenu d'une expression qui était employée quelquefois dans ma famille, il y a 4 ans : Quand on hésitait à faire choix d'un objet d'un fruit ou d'une friandise, par exemple, ma grand'mère disait : « C'est tout le même diable, comme dit le marchand de bons dieux » faisant ainsi allusion à l'expression pittoresque d'un marchand de statuettes, faisant l'article devant son étal.

Une expression que je connais moi-même depuis mon enfance est toujours employée : Bien des personnes, en réponse à la question rituelle : « Comment vas-tu ? » répondent : « A la douce, comme les marchands de cerises à Paris ». Dans ce cas, les mots « A la douce » constituent le rappel du cri des dits marchands dans les rues de Paris, pour annoncer leur marchandise : « A la douce... A la douce ».

M. Brixy nous communique également les Wellérismes suivants extraits d'un article de M. H. Coninckx : *Mechelsche Folklore* (Cercle archéologique de Malines, 1911).

*Half acht is d'uur daar ik naer wacht,
 zei het begyntje, en ze liep het hof af.*

Sept heures et demie, c'est l'heure que j'attends
 dit la petite béguine et elle se sauve de l'enclos.

Cela est dit lorsque quelqu'un laisse tout en plan et s'encourt sans s'inquiéter de rien.

Slaat over, zei Meester Moll, 't is latijn.

Passez, dit Maître Moll, c'est du latin.

Se dit quand on ne connaît pas quelque chose où qu'on ne peut répondre à une question. Allusion à un vieux maître d'école de Malines, qui s'appelait Moll et qui, ennuyé, répondait : c'est du latin quand on lui demandait quelque chose qu'il ignorait.

M. Demoor, de Gand, nous a donné :

Eerst zien, zei de blinde

(Iest zien, zeit den blinde)

Il faut d'abord voir, dit l'aveugle.

De Gand également :

't is aardige kost, zei Kwik

en hij at vijgen met spinagie.

C'est de la singulière nourriture, dit Kwik et il mangeait des figues avec des épinards.

Waar dal rookt is er vuur, zei Ulenspiegel
en hij warmde zijn handen aan een str....

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit Ulenspiegel et il chauffait ses mains à une m....

Alles passeert, zei Virge Tone
en ze kreeg meer slagen dan elen.

Tout passe, dit Virge Tone et elle recevait plus de coups que de nourriture.

De la région Recloo-Maldegheem, on nous donne :

't Verstand komt voor de jaren niet, zei de boer,
en zijn dochter was er vierlig.

L'esprit ne vient pas avant l'âge, dit le paysan et sa fille avait quarante ans.

Werken is zalig zegden de begijntjes
en ze waren met zeven om een ei te kleitsen.

Travailler est salubre, disent les petites begnines et elles étaient sept pour casser un œuf.

On nous dit que la revue *Biekerf* a donné il y a quelques années plusieurs pages d'expressions flamandaises de ce genre.

Blaffeturke.

En lisant le dictionnaire d'argot (Folklore Brabant, 13^e année, p. 57, note 3) un mot m'a frappé, c'est *blaffeturke* ; je le connais depuis toujours ; il était courant chez les paysans de Schaerbeek qui employaient beaucoup de mots d'argot (*blaffeturkes*, *lange*, *wateriseere*, *kut*, etc., etc.).

Il y avait à Schaerbeek une société qui s'appelait de Blaffeturkes et qui a commencé par une histoire d'amour. Il y a peut-être bien encore à Schaerbeek des survivants de cette affaire qui pourraient donner des détails intéressants, ainsi d'ailleurs qu'au point de vue de la façon de vivre jadis du côté de Schaerbeek, Evere, Helmet.



De Blaffetuere.
(Dessin de Smits).

Puisque ce mot de blaffeturke (je n'ai jamais entendu dire blaffeturke) me rappelait un tas d'histoires j'ai cherché à en faire l'objet d'un dessin que j'envoie volontiers au Folklore Brabant.

Il rappellera d'ailleurs un type d'habitation qui aura bientôt disparu dans la région précitée.

L. SMITS.

Prénoms, sobriquets, spots.

De tout temps, même aux époques les plus reculées, l'habitude d'appeler les hommes par un nom a toujours existé.

Avec l'accroissement de la population, cette habitude est devenue une obligation et même il a fallu différencier plusieurs membres d'une même famille.

Les règles qui ont été suivies pour fixer ces noms sont faciles à déterminer et elles dérivent toutes d'une particularité locale, physique, morale, professionnelle, etc... et propre à chaque individu.

Dans chacun de ces cas, on trouve des sobriquets qui sont restés attachés à la famille, à tel point qu'ils sont devenus des noms patronymiques. Nous croyons qu'il n'existe pas en Belgique une localité, comme Waterloo, où presque tous les habitants ont leur « spot ».

Nous nous faisons un plaisir en insérant ci-après une pièce en vers qui a été publiée et chansonnée plusieurs fois dans des concerts.

L. VANDERSLEYEN.

LES SPOTS DE WATERLOO.

(air) Je suis célibataire.

I.

Dins no charmant pâys, à Waterloo,
On pût bé dire qu'il a des drôl's det nos.
Djet m' demande usqu'on z' a sti quai tout ça
Tenet, djet vos in prie, ascoutez ça :

Refrain

El Mastelli,
El Toubaki,
Marie d'Layitt, les cés Savo eyet l'Cèlèri
Caron, Tchirappe
Tich-kop, Quatt-trappe
Vèrin, Bouboune, Tchaussette, Fichin eyet l' Plat d'patate
L' Tchârli, Toutchet,
L' Cousse, l' Poney,
L'Coucou, Tor Pans. Toën' du Mouquet eyet Bert du Tchét
Cadasse, Carott', Querlin, Guiloutche,
El Beguinette eyet Marie Floutche !

II.

Dins l' rue, on întind têqu'foët l' z' habitants
S'interpeller pa des nos étonnants :
El Setche, l' Cras, l' Bossu, el' noër, el' Blanc,
I d'a pou tous les goûts, c'est st' épatant !

Refrain

Pania, Sokia
Eyet l'Coria,
Mayanne, Crafort, Pêpêch, Natole, l' Moski, l' Vera.
El Djamb' det bo,
L' Molo, l' Tiffo
Bierlair, Pas d' Cliche, Koûp Berdelinse eyet Diabolo
Il a l' Fichau,
El Tchat, el Tchaud,
L' Maieur du Fond, el' Tchét Flupine eyet Montacau.
El Blanc det l' Grêgne, el cé Quequette,
Colau, Tatiche eyet Matchurette !

III.

Pou batigi tous ces apothécaires
On a r' tourné bé seur tout l' dictionnaire
I d' a mêm' dins l' monchat qui sont curieux
Ascoutez ça, vo n' sari trouvé mieux :

Refrain

Il a l' Boulet,
Mayanne au Djet

Marie Coqu'mar, Mèlinde, el Busse, Pètrole eyet Djet-Djet
L' cé du Djetti,
El' Courdèli,
Kior, Dudu yet Jeffe Scotch, Guilain yet l' Gayi.
Bert Bêche, Quinquin,
L'Grandsis, l' Borain,
Tronel, Vandrou, Calice, Soussouye eyet Pierre à pains
Tor du vi Djean yet Marie Bette
El sot Pouye'ti eyet Quinette !

IV.

Dj'areut bé volu clatchi sins façon
Samuel eyet s' feumm' dedins m' tchanson
Dj'et n'ai pon trouvé d'nos pou leu donner
Eyet dj' su oblidge d' continuer :

Refrain

L' Routch' du Souyeu,
Clément du fameux,
L'cé Piraumonde, l'cé det l'nieuf' feumme eyet l'Mouton bleu
El Mautourné,
El Mau Couvé,
L'sé Pair det penne, l'Pirot, l'Tchet Bleut, l'Soudart squetté
L' Petit Bougie,
L'cé det l' Routch' fie,
L'Crompou, Touquenne, el Maquion, el Blanc d'Polonie
El Routche, el Moutche, el Poutche, el Cloutche,
El Ketje, Madjart eyet Frich' Floutche !

V.

Pou qui n' uch' pon d' djaloux, dj' va m' despétchi,
A clatchi les dernis sins les arrindgi.
Pani, Kassan, Noër Guiam, Bertine, Tor Bert
El Gros du Général eyet Chonvert.

Refrain

Louis d' Tôli
L'cé du Tounn'li,
L'Filou, Perronne, Corbâie, Paquet eyet Jul's Loni.
Napoléon,
Cossi, l' mouchon,
L'coucou, Beyet, Vital Gazett', Tchess'roule yet Monmon.
El grand Ziré
El gros Vallée
L'cé Pierre à l'sauce, el Nègre, Can'quet, l'cé det l'Sinc' Trawée
Dgiri, Bigant, el Pont, Manotte,
L' cé du Bouz'leu yet l' Pitch' Culotte.

Couplet Supplémentaire.

VI.

Dj'aveu à pein' fini m' petit' tchanson
 Quet dj'ai r'çu d'tous costés des r'clamâtons.
 I d'a qui brayunn' co pou iess' dedins
 Dj'ai r'fait e' couplet-ci pou les rind' contint.

Refrain

Chârlot, Tchatchet,
 Eyet l' Mulet,
 El Kaïne, el Poëye, Pou pou, Brébart, el Géant, l' Cougnet
 L' cé du Latten,
 L' cé du Pann'teu,
 Mignon, Mononque, l' Pachau, l' Platiau, eyet co l' Latiiën.
 Il' a l' Dodu
 Eyet l' Poilu.
 Guitinlair, Bettezec, les cés Djâques à Djoûn's yet les cés
 Tanass' Roucou, Chiqu', Pierre à Flotches, /Trau d'...
 Baguette, Coucouye, les cés det l' Trotche.

FIN.

Tisserands liégeois à Heylisse.

L'industrie du tissage est aujourd'hui inconnue dans les villages de Hesbaye ; elle fut pourtant pratiquée jadis pour les besoins locaux, comme en font foi les archives des greffes scabinaux (1).

Dans un certificat délivré en 1599 par l'échevinat de Fexhe-le-Haut-Clocher (prov. de Liège) (2) est rapporté un fait intéressant pour l'histoire du textile liégeois ; l'attestation délivrée à « Jehenne, relicte de feu Johan le Texheur » rappelle que celle-ci était allée se fixer, il y avait dix ans, avec son mari, à « Helesynne en Brabant » (Neerheylyssém) pour y exercer le métier de tisserand et aussi que cinq ou six autres familles de Fexhe étaient venues s'établir à « Helesynne », certaines depuis vingt ans.

Cette migration de tisserands hesbignons en pays brabançon ne peut guère s'expliquer que par des raisons économiques, les conditions de travail étant sans doute plus avantageuses en Brabant.

JULES HERBILLON.

(1) v. *Folklore Brabançon*, 8^e année, p. 211 l'étude de M. Pellegrin.

(2) Archives de l'Etat à Liège. Cour de Fexhe-le-haut-Clocher, rég. 3, fol. 32, v^o.

Comment fut tué le Duc de Brabant Godefroid le Bossu en 1089.

La chronique du Brabant n^o 10247 de la Bibliothèque Royale à Bruxelles avec notes marginales de Daniel Papebrochius nous renseigne comme suit :

« Godefroy de derde mette bulten, de sone van Godefroy de tweede was die 44^e hertoge van Brabant ende heeft geregeert 19 jaren ende midts de hulpe ende assistantie van de Bisschop van Utrecht heeft met geweld vercregen de graeffschappen van hollandt, zeelandt ende Vrieslandt. Een lesten wert hy t'Antwerpen, sittende op een privaet, van onder op waerts gesteken in syn lyff van Jo Dierick Knechtens van Hollandt ende dede hem voeren tot Maestricht alwaer hy stierff sonder kinderen en dit gebeurde int jaer 1089 ».

« Godefroy de Buillon, nae de doot van Godefroy metten bulte, *syns moeders vader* was die 45^e hertoge van Brabant, ende wert hertoge van Lothryck door gifte van den Keyser henrick A^o 1089 ende regeerde 11 jaeren. Deze nam aen met veel ridders ende knechten te reysen naar Jerusalem alwaer hy dede groote feyten van oorloge, soo dat hy vande Kristenen Coninck van Jerusalem gemaectt werdt, dese Godefroy van Buillon ende hertoge van Lothryck, was oock marcgrave des heylichs ryex, hadde int heylich lant een heir van sesmael hondert duysent mannen als hy dit wan hy sterff int jaer ons heeren 1101. (1)

L. STROOBANT.

A propos de « broques ».

En lisant dans le Folklore (XIII^e année, p. 427, l'article au sujet « D'un prétendu culte phallique » je me suis rappelé avoir lu un jour un « remède populaire pour guérir les broques ». Il ressort du texte qu'il s'agit bien d'hémorroïdes et non des dents.

(1) *Traduction*. — Godefroid dit le Bossu, fils de Godefroid II, qui était 44^e duc de Brabant et qui a régné durant 19 ans avec l'assistance de l'évêque d'Utrecht a pris de force les comtés de Hollande, Zeelande et de Frise. Il fut poignardé de bas en haut, étant assis au cabinet, par Jo Dierick Knechtens de Hollande, on le fit transporter à Maestricht où il mourut sans hoirs en l'an 1089.

Godefroid de Bouillon, après la mort de Godefroid le Bossu, le père de sa mère était le 45^e duc de Brabant, il devint duc de Lothaire par octroi de l'empereur Henri en l'an 1089, il régna 11 années. Il parti pour Jerusalem accompagné d'un foule de chevaliers et d'hommes d'armes, il y fit maint faits de guerre, fut proclamé roi chrétien de Jerusalem, il fut aussi marchgrave du Saint Empire, en Terre Sainte il commandait une armée de 600.000 hommes, quand il mourut en l'an de N. S. 1101.

Si cela peut intéresser voici le texte complet (orthographe respectée).

Pour guérir les broques.

Mangez des pommes cuites de bon pomier, prenez un pot de chambre et y jetez à moitié de l'eau bouillante, une onze de pied de cheval que vous irez chercher au maréchal et la mettre dans le pot de chambre, l'eau étant toute chaude, sur lequel pot fera assoir le patient trois jours de suite et il n'en sentira plus aucune douleur.

J'ai trouvé cet article dans un manuscrit non daté, mais qui doit avoir été écrit par le frère Céléstin Dermine, né à Namur le 3 avril 1774 et profès récollet le 29 août 1793.

E. MIGNON.

Broquette.

J'ai lu avec le plus vif intérêt, dans le n° de juin 1934 du Folklore Brabançon, la note de M. Jules Dewert sur « un prétendu culte phallique ».

Sans vouloir défendre l'une ou l'autre thèse relative à la signification du mot *broquette*, je noterai simplement, ici que dans un petit recueil d'anecdotes du XVIII^e siècle j'ai trouvé ce qui suit :

LA MAMAN : Tu n'as point honte, Jennin, de montrer ainsi ta broquette à tout le monde ?

JENNIN : Non, sur ma foi, je n'ai point honte car je sais que ma broquette est belle et je veux la montrer à qui bon me semblera.

E. DE MUNCK.

Folklore et science.

A la suite de la publication dans le Folklore Brabançon de mon étude portant le titre ci-dessus, des amis m'ont envoyé plusieurs publications qui montrent l'influence de la science populaire sur la science officielle. Un article du Dr. L. Delattre (Dernière Heure du 4 juillet 1934) cite le traitement des anémies graves par la purée de foie qu'un américain Whipple vient de replacer en honneur. Or les anciens médecins de prisons et de bagnes ont souvent signalé que les forçats débilités et anémiés, instruits par la tradition de ces enfers recherchent les petits animaux, souris, rats, crapauds et les tuent pour extraire et dévorer, à l'état cru, les viscères : cœur, foie et rate.

Une étude de M. George Socalié de Morant dans le Mercure de France du 1^{er} janvier 1934 montre la reviviscence de l'ancienne médecine chinoise dans la science médicale japonaise. Cette médecine extrêmement ancienne est étudiée attentivement par les savants nippons et des observations cliniques sans nombre ainsi

que des expériences de laboratoires montrèrent que l'emploi des aiguilles et des moxas (brulures légères) étaient d'une efficacité déconcertante. Des savants élevés à l'européenne reconnaissent et prouvent, par nos moyens de laboratoire, l'efficacité et l'inocuité de l'acupuncture.

La nouvelle école médicale japonaise est ainsi amenée malgré elle, à faire le procès non seulement de notre médication, mais encore de l'esprit même de notre science.

Il est intéressant de voir la très antique pratique médicale chinoise entrer en lutte avec la science européenne du XIX^e siècle, tenir devant elle sans fléchir et même s'imposer à elle.

P. HERMANT.

Le Bon Dieu qui croque.

Un n° récent de l'Illustration Française contient une reproduction d'un Calvaire en bois, plus grand que nature, figurant actuellement dans les collections du Louvre.

Ces bois superbes proviennent de Nivelles. Voici ce que nous raconta à leur sujet le Chevalier Lagasse de Lochit, Président de la Commission Royale des Monuments.

Ce calvaire a appartenu il y a une cinquantaine d'années à un industriel de Nivelles qui en fit don à la jeune société d'archéologie dont le docteur Lebon fut le premier président.

Ce calvaire se trouvait planté dans une prairie à l'écart et fit l'objet d'un culte local sous le nom de *Bon Dieu qui croque*. Cette appellation populaire provenait, paraît-il, du fait que le vent faisait jouer et croquer le bois du groupe.

Par quelle abberation ce magnifique objet d'art fut-il aliéné ? La chose reste obscure. On dit que le groupe fut vendu 200 francs, puis 2000 fr., puis 40.000 au musée du Louvre.

C'est une belle chose qui a quitté la Belgique.

LOUIS STROOBANT.



Bibliographie.

WALTER RAVEZ. *Tournai, Cité Royale*, 320 p. + illustr. hors texte. Edit. L'Eglantine, 10, rue du Canal, Bruxelles. Prix : 35 francs.

Cet ouvrage appartient à la Collection des Villes de Belgique, éditée par l'Eglantine, série qui s'impose à l'attention tant par le choix des auteurs que par de belles illustrations. A Bruxelles, Anvers, Liège, Mons et Verviers, vient s'ajouter aujourd'hui Tournai et il y a peu de villes belges méritant autant d'être connues, peu que les belges ignorent autant.

Le livre de Walter Ravez est on ne peut mieux conçu pour nous rendre Tournai attrayant et nous inciter à nous y rendre. La documentation est précise, les rappels de l'histoire, sans être jamais encombrants ou fastidieux, sont sagement mesurés, ne nous disant jamais que le strict nécessaire. Le style est agréable, entraînant sans tomber dans les exagérations toujours à redouter quand un autochtone se met à nous parler de sa ville.

Combien dangereuses en effet ces monographies de villes. Les auteurs se laissent si facilement entraîner au lyrisme et aux éloges surfaits. Combien plus dangereuse encore cette emphase quand un Tournaisien se mêle de nous entretenir de Tournai, la plus gasconne de nos cités. Si on doit complimenter M. Ravez de son amour de sa ville et de son attachement qu'il sait nous faire partager, on doit plus encore lui savoir gré de l'impartialité et du souci d'objectivité qu'il a apporté à la rédaction de son livre. Notre méfiance à l'égard de travaux de ce genre n'a été en aucun moment heurtée par des dithyrambes, tout au contraire.

Sachons gré également à l'auteur de la large place qu'il a faite au Folklore et aux éditeurs de la belle série d'illustrations d'après des photos de J. et Ed. Messiaen qui font du livre un album. A nos lecteurs désireux de mieux connaître Tournai, nous recommandons ce livre.

A. M.

VICTOR DE MEYERE. *De vlaamsche vertelselschal*, IV. (dieren en planten sprookjes). Edité par De Sikkel d'Anvers.

Victor De Meyere continue son œuvre éminente et ce volume ne le cède en rien comme intérêt aux volumes précédents. Que de récits charmants et neufs ! Combien d'entre eux aussi rappellent de bien près les contes des peuples que l'on est convenu

d'appeler « les primitifs » et combien d'autres portent l'empreinte bien marquée de l'esprit flamand. Qui d'entre nous pensait que notre trésor folklorique était aussi riche et aussi poétique ? V. De Meyere a rendu un immense service non seulement au folklore flamand, mais encore au folklore comparé en réalisant cette œuvre scientifique de toute première importance. En le faisant il s'est placé au sommet des folkloristes belges qui s'occupent de recueillir les documents et nous faisons le vœu que son œuvre serve de modèle à d'autres.

L'auteur a, par sa langue simple et pure, parfaitement conservé le caractère populaire de ces récits comme il leur a gardé d'ailleurs la poésie délicate, le sens incisif et narquois, lorsque tel était le sens de l'apologue.

L'édition du livre est très belle et les illustrations de V. Stuyvaert plaisent.

P. H.

Le Visage du Luxembourg, 254 p. illustrées, 1934.

Tel est le titre du catalogue de l'Exposition d'Art, histoire, folklore, imprimerie, tourisme et retrospective arlonaise, organisée à Arlon du 6 au 22 mai dernier.

Liste descriptive des 1601 pièces qui furent exposées.

Chacune des parties du catalogue est précédée d'une notice, signée Hollenfeltz, Bourguignon, Neuville, Bourgeois, Cosyn, van den Corput, Anders, Feider. Il est bien dommage que ce catalogue soit épuisé. Nous le renseignons ici car il convient de signaler l'esprit qui a présidé à sa rédaction et afin que nos lecteurs en connaissent l'existence et puissent au besoin s'en référer à lui.

DUBOIS D. *Het Oude Diest*, 260 p. + 20 illustrations hors texte. Edit. Uten, Diest, 1934.

Monographie de la très intéressante ville de Diest. On y lit des chapitres sur la vie religieuse et profane dans le passé, les seigneurs de Diest, les anciennes maisons, les noms des rues, les anciens poids et mesures, les industries. Une place importante est faite à l'Eglise Saint Sulpice et à l'histoire des couvents, chapelles, à l'hôpital et au beguinage. Les trois gildes et les deux chambres de Rhétorique y font l'objet d'études spéciales également.

DE BAST V. *Onze Lieve Vrouw van Alseberg*, 96 p. + illustrations hors texte. Imprimerie De Bievre, Brasschaet.

Publié à l'occasion du jubilé de N. D. d'Alseberg, ce petit livre nous donne un aperçu historique de la localité et de son célèbre pèlerinage. Il rappelle les miracles de la légende et fait connaître les œuvres d'art renfermées dans l'église. Enfin à cette

occasion le souvenir du curé Jan Bols qui recueillit tant de chansons populaires flamandes ne pouvait pas rester sans être évoqué. Le livre en donne un portrait.

GESSLER JEAN. *Manière de langage qui enseigne à bien parler douz français*. En souscription.

Dans le *Livre des Mestiers et ses dérivés*, M. J. Gessler a donné le texte anglo-français du manuel imprimé par Caxton vers 1483. Les ouvrages de ce genre abondaient en Angleterre, où la connaissance du français — et d'un français quelque peu spécial, intéressant à étudier — était très répandue. Il serait utile de dresser la liste chronologique de ces traités, avec l'indication précise des éditions et commentaires modernes. Le plus intéressant, tant pour le fond que pour la forme, est sans contredit « *La Manière de Langage qui enseigne à bien parler douz français* », composée en 1396, dont il reste cinq manuscrits. M. J. Gessler en prépare une édition critique, accompagnée de notes, précédée d'une introduction historico-bibliographique, et suivie d'un glossaire.

Le tirage de cette édition de luxe sera limité d'après le nombre des souscripteurs, qui sont priés de virer le montant de leur souscription (25 Frs. au c. ch. p. de l'auteur : 105098, J. Gessler, Louvain.

LUC. CEYSSENS. *Het onderwijs te Turnhout voor 1830*. Chez l'auteur, rue des Pères, Turnhout. Prix : 20 Frs. en souscription, au lieu de 30 Frs.

Ouvrage de 300 pages in 8° concernant l'enseignement à Turnhout avant 1830, mais où on trouvera cependant de nombreux renseignements sur l'enseignement en général à cette époque.

Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. T. XXXVII, 1934, 250 p. illustrées.

Dans son volume de 1934, la Société d'Archéologie publie une étude sur la Bibliothèque du Conseil Souverain de Brabant, rédigée par M. L. Paris, avant son décès. M. L. Verniers, en un très long travail, étudie les transformations de Bruxelles et l'urbanisation de sa banlieue depuis 1795.

Enfin, M. J. Lavalleye consacre une trentaine de pages au culte de Saint Guidon à Anderlecht.

Eigen Schoon en De Brabander. N° 2, 1934.

Donne la suite de l'histoire des rues de Tirlemont (De Ridder), un article sur le lait (Pauwels), une étude sur la chapelle de N. D. de Nederockerzeel (Van der Hameyde), une note sur le blason de Meysse (E. Ganz), etc...

H. O. K. (*Hoogstraetens Oudheidkundige Kring*), N° II-III, 1934.

Dans ce fascicule double, les moulins à eau et à vent de la région campinoise d'Hoogstraten font l'objet d'une étude historique détaillée. La livraison est illustrée de 18 reproductions de moulins caractéristiques, de plans terriens anciens et d'une carte de répartition.

Toerism. Organe du Vlaamsche Toeristenbond. N° 14-15, 1934.

Concernant le Brabant, on lit dans ces numéros des articles sur Alsemberg, sur l'Abbaye d'Averbode et, concernant le folklore en général, une étude sur Saint Christophe.

D. GUSTI. *Sociologia monografica stiinta a realitatii sociale*.

TRAIAN HERSENI. *Teoria monografici sociologice*.

H. H. STAHL. *Tecnica monografici sociologice*. 2 vol. 168 + 184 p. Institut social Roumain. Bucarest, 1934.

Nous ne pouvons pas analyser ici la conception sociologique exposée par M. D. Gusti. Cette analyse nous sortirait du cadre de notre publication. Nous avons déjà signalé que l'Institut Social Roumain procède par le moyen monographique. Il étudie à fond, les uns après les autres, les villages roumains, sous tous les aspects : habitations, travail, vie économique, langage, mœurs et usages, folklore, etc... C'est de ces analyses faites en tenant le contact le plus étroit avec la réalité que l'Institut Social roumain s'inspire pour dégager des considérations de sociologie générale.

Nous constatons la large place faite au folklore dans ces monographies. Les deux travaux suivants étudient la théorie et la technique du procédé monographique. Ici aussi nous constatons que les auteurs font une place très importante à l'aspect mœurs et usage des populations villageoises.

CESARE CARAVAGLIOS. *I canti delle Trincee*, 108 p. 1934. Office d'Histoire d'Italie.

La brochure de M. Caravaglios est une contribution au Folklore de la Guerre. Il étudie la valeur et la signification des chansons de guerre en les resituant dans les milieux et les circonstances où elles sont nées ; il examine leur contenu poétique et leur valeur musicale. En ce qui concerne la Piave il met en relief les éléments légendaires utilisés dans les chansons. Enfin il donne l'annotation musicale de vingt de ces chants.

PAU VILA. *Originalitat de la imatgeria popular catalana*, 24 p. illustrées, Barcelone, 1934.

L'auteur décrit les « auques » ou feuillets populaires ayant servi à des jeux de hasards. On y retrouve le jeu du soleil et de la lune, comme en Belgique. On y retrouve aussi les illustrations des métiers, ou de sujets imaginaires comme le monde à l'envers. Une place importante est faite à l'imagerie militaire.

G. T. NICULESCU-VARONE. *Portul national romanesco*. 2^e partie : 116 p. + 44 illustrations. Bucarest, 1934. Prix : 40 Lei.

L'auteur continue la publication de ses études sur le costume des diverses régions de la Roumanie, costume qui varie tant selon les régions mais qui, où qu'on les rencontre, se caractérise par une richesse extraordinaire de broderies et de tonalités, que les illustrations permettent d'apprécier sans même que l'on puisse comprendre les textes.

Lares. Revue du Comitato Nazionale Italiano arti popolari. Anno V. N° I, Mars 1934.

Dans ce fascicule, on lit des études sur le Folklore cubain (Pavolini), un usage sarde de la naissance (Vidossi), huit chants populaires de la campagne romaine (Nataletti), un usage de la Saint Laurent en Istrie (Cassar), une tradition populaire de la haute vallée de Magra (Pasquali), le costume populaire paysan (Bernardy). Van Gemep donne un article en français, contribution à la méthodologie du Folklore. Il y répond aux critiques faites à son Folklore du Dauphiné et explique la portée du procédé cartographique tel qu'il le conçoit. La revue contient des notices variées et une rubrique bibliographique bien fournie.

Anuarul Archivei de Folklor. Edité par Academia Romana, Musée de Cluj, 1932, 256 p., 1933, 250 p.

Le Musée de Cluj, en Roumanie, a commencé en 1932 la publication d'Annales, illustrées, consacrées au folklore roumain. Le T. I. contient des études sur la mouche dans la tradition populaire (Bogrea), sur trois problèmes de Folklore et leur aspect roumain, les pierres écrites, (*ercos odontôn*) et la mise à mort des vieillards (Bogrea), une contribution à la chronologie de la ballade populaire roumaine (Caraman), les noms de baptême dans le pays d'Olt ainsi que les coutumes (Pasca), des recherches sur le folklore du pays d'Oas (Satu Mare) (Ivan Muslea).

Le T. II des études sur les rapports entre certains mots du langage et des coutumes (Draganu), sur les éléments fantasti-

ques et réalistes de la ballade populaire (Caraman), sur le folklore du département de Lapusna (Stefansea), sur les variantes roumaines du conte de la femme infidèle. (Muslea), etc... Chaque volume est accompagné d'une bibliographie des principaux travaux concernant le folklore roumain.

La Nature. N° 2930, 1-6-1934. Masson, Bd. St-Germain, 120. Paris (6^e). Prix : 4 Frs français.

Albert Dauzat publie dans ce fascicule un article sur l'origine et la répartition d'anciens instruments aratoires, araire et charrue. Il établit la distinction à faire entre la charrue et l'araire, cette dernière utilisée en Espagne, Italie et Midi de la France et presque complètement éliminée par la charrue, très anciennement utilisée dans le Nord de la France, l'Allemagne, la Belgique, etc...

Opetalud eesti seltsi Toimetused. T. XXVI. 1932. Tartu, 230 p.

Le tome 26 des Annales de l'Association pour l'étude ethnographique de l'Estonie, vient de paraître, contenant des études de Walter Anderson sur la chanson des deux enfants-rois dans la tradition estonienne, de Oskar Loorits sur les pratiques de la naissance et de la mort et de Julius Mark sur certains usages mythiques de la région des lapons d'Utsjoki. Ces articles sont illustrés et accompagnés de cartes.

Wiener Zeitschrift für Volkskunde. T. XXXIX, N° 3 et 4. Mai 1934.

Signalons dans ce fascicule de l'Association autrichienne de Folklore un article de Franz Kirnbauer, sur un jeu accompagné de danses de caractère par des personnages costumés, danse dite : Hüttenberger Reiftanz. L'article est illustré de 7 photos et l'annotation musicale des trois motifs principaux est donnée.

Bulletin du Comité de Folklore Champenois. Juin 1934.

Après avoir étudié la clouterie, cet organe nous donne un travail sur la vannerie dans le Vouzinois. On y lit aussi un article sur la ronde du Trimouset à Monthois.

LE GUETTEUR WALLON, 1934 ; n° 45, 46, 47 ; 26, rue Pepin, Namur.

M. Javaux donne le texte d'une causerie radiodiffusée sur : Quinze siècles du travail de la terre à Andenne. M. A. Colart un article sur l'art populaire dans l'habitation, l'aménagement, le costume, les industries domestiques au pays de Namur.

Eparses dans les fascicules des notices folkloriques sur des remèdes d'antan, le houblon dans le Namurois.

La Revue annonce l'acquisition de l'hôtel de Croix pour y installer le Musée de Folklore.

L'Ethnographie. Bulletin semestriel de la Société d'Éthnographie de Paris. N° 25 et 26, 1932 et 1933.

Le fascicule n° 25 contient les articles ci-dessous pouvant intéresser les folkloristes : Benazet : Quelques pratiques de médecine indigène cambodgienne ; Dr. Sallet : les métamorphoses, les hommes-tigres d'Annam ; Castogné : Essai de démonologie Kazak-Kirghize, la personnification des éléments ; Melle Vekovitch : chants de femmes serbes (avec traduction en français) ; Moeler : Folklore du Vaspourakan (Province arménienne).

Le fascicule n° 26 est entièrement consacré à une importante étude de M. P. Saintyves sur le culte des Eaux en France et dans les colonies françaises. Une très abondante bibliographie est placée en tête du travail.

Rig. 1934. Fascicules I et II.

Avec des illustrations abondantes, la revue *Rig* consacrée aux recherches historiques suédoises, donne dans son fascicule I une étude de Ragnard Jirlow sur le travail de la laine et l'outillage dont se servent les habitants. A remarquer les motifs sculpturaux dont sont armés certains peignes.

Bien qu'elle ne concerne pas le folklore, signalons dans le fascicule II une étude copieusement illustrée de Erik Lundberg sur l'art gothique en Suède.



Le Mouvement Folklorique en Belgique

Exposition de Folklore à Vilvorde.

Du 9 au 23 septembre l'administration communale de Vilvorde, avec le concours de notre service organise dans les locaux de l'Hôtel de Ville une exposition de folklore et d'histoire locale. Une section d'art religieux sera aménagée dans l'Eglise principale. Nous croyons pouvoir dès à présent dire que cette exposition méritera la visite et engager nos lecteurs à la visiter.

Congrès et Exposition à Alseberg.

Du 4 au 12 août il y a eu à Alseberg de grandes fêtes à l'occasion du jubilé de N. D. d'Alseberg. Le 5 un cortège a parcouru les rues de la localité.

Du 4 au 12 août une exposition consacrée au culte de Marie a été organisée. On y trouvait l'imagerie, les livres, chapelettes et objets divers concernant ce culte.

Le 12 août le Geschied- en Oudheidkundige Kring van West-Brabant tint une journée d'études folkloriques et historiques où des communications très intéressantes furent présentées par MM. Devis, Lindemans, Grauls, De Beer et Theys.

Cours de Vacances.

L'Université de Gand a organisé du 27 août au 1 Septembre, des cours de vacances. C'est la faculté de philosophie et lettre qui s'est chargée de l'élaboration du programme sur lequel nous voyons figurer deux séances consacrées au Folklore. L'une où M. R. Foncke a parlé de Malines dans la Littérature et le Folklore, l'autre où M. De Keyser a parlé de Gand dans la littérature et le Folklore.

La Ferme Ter Munt à Tervueren.

Comme les lecteurs du Folklore Brabançon ont pu l'apprendre (1), l'Administration Communale de Tervueren avait projeté de restaurer la très intéressante ferme Ter Munt en vue de permettre d'y installer un Musée d'histoire et d'Archéologie locales, d'art et de folklore régionaux.

(1) Voir le Folklore Brabançon, numéro de mars 1934, pages 300 à 310.

Malheureusement, les travaux qui furent entamés à la fin de l'hiver 1934 ont été brusquement interrompus après un sommaire aménagement d'une écurie pour deux chevaux et d'une remise pour les appareils de vidange communaux. Il en résulte que tous les autres locaux de la ferme ne sont ni à l'abri de l'incendie, ni d'une humidité par trop excessive, qu'abandonnés à tous venants, de stupides vandales, après avoir fait sauter la serrure de l'une des salles de l'immeuble, y sont venus briser des objets précieux destinés à la Section folklorique du Musée projeté.

Dans de telles conditions on comprend bien que le promoteur de l'œuvre ne pourrait installer dans la ferme Ter Munt, sans compromettre gravement leur conservation, les nombreux et précieux tableaux, gravures, meubles et objets anciens dont il comptait faire don à la Commune.

On le regrettera d'autant plus vivement que cette donation aurait compris en outre de très importantes séries folkloriques qui eussent permis de reconstituer l'ameublement complet d'une cuisine des XVII^e et XVIII^e siècles.

Une nouvelle et importante donation à la Maison d'Erasmus.

Un mécène néerlandais vient d'offrir au Musée Erasme d'Anderlecht une collection de documents remarquables relatifs à Erasmus et à son temps.

Nous citerons notamment, parmi les livres : la première édition datée de l'« Éloge de la Folie » sortie des presses de Mathias Schürer, à Strasbourg, en 1511 ; la première édition des « Adages », composée en 1508 à Venise, sous les yeux d'Erasmus par Aldus Manutius ; l'édition de l'« Éloge de la Folie » imprimée à Bâle, chez Frobenius en 1540 ; les premières éditions du « Plutarque » et des « Paracelsus », Leipzig — 1521 ; le « Térence », Venise — 1553, et diverses éditions françaises et italiennes des XVII^e et XVIII^e siècles.

La collection de gravures comporte entre autres des planches satiriques du XVII^e siècle : « L'Esprit d'Erasmus soufflant sur la Hollande » ; un portrait d'Erasmus gravé à l'eau-forte par Antoine Van Dyck ; la magistrale gravure de P. Soutman : « L'Empereur Charles-Quint » ; un portrait du Pape Adrien VI (Chanoine du Chapitre d'Anderlecht) ; et divers portraits de Martin Luther, parmi lesquels la belle gravure de Lucas Cranach et un bois remarquable de Hans Baldung Grien, daté de 1521.

Parmi les médailles, nous signalerons encore le jeton d'argent de 1531, à l'effigie d'Erasmus, due au maître Michaël Hohenhauer in Joachimsthal.

Un Musée à Comblain-au-Pont.

On a inauguré en juillet à Comblain-au-Pont un musée local rassemblant les souvenirs historiques, artistiques et folkloriques se rapportant au terroir.

Le Musée de folklore de Namur.

La ville de Namur s'est prononcée définitivement pour l'achat de la Maison de Croix où un Musée de Folklore local sera installé.

La protection en temps de guerre des Institutions Scientifiques.

Sur l'initiative de MM. Emile de Munck et Albert Bonjean, il s'est constitué à Bruxelles un Comité Belge d'Assistance à l'Union Internationale pour la protection, en temps de guerre, des institutions, missions, collections artistiques et scientifiques, monuments historiques et beautés de la nature (*Pacte Roerich « Pro Pace, Arte, Scientiae et Labore »*).

Dès ce jour, ce Comité a pu enregistrer les adhésions spontanées de tous les Gouverneurs de nos Provinces, du Cardinal Archevêque de Malines ainsi que de nombreuses et hautes personnalités appartenant à tous les partis politiques et au monde des Sciences et des Arts.

On ne peut que souhaiter bon succès à cette entreprise et espérer qu'elle trouvera tous les appuis et tous les encouragements que la grandeur de sa mission comporte.

Imagerie populaire.

Au Musée Royal d'Art et d'Histoire (Entrée par l'Avenue des Nerviens) est exposée actuellement dans la salle des acquisitions nouvelles, une magnifique collection d'images ou on remarque surtout une série d'images polonaises.

Institut International d'Anthropologie.

L'Institut International d'Anthropologie tiendra sa prochaine session à Bruxelles, en septembre 1935, à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles. L'organisation du Congrès a été confiée à la Société Royale d'Anthropologie de Bruxelles. Au sein du Congrès, il y aura une section de Folklore. Divers folkloristes belges sollicités ont déjà annoncé leur intention de présenter des communications et fait connaître leur sujet.

L'Institut voudrait que dans chaque section il y ait une question principale à propos de laquelle des rapports seraient demandés. Étant donné que le problème de la cartographie se pose dans le Folklore et que les avis sont à ce sujet partagés notre Service a proposé que cette question soit posée dans la section de Folklore. Comme la participation étrangère est très importante à ces Congrès, le débat ne manquera pas d'intérêt et nous insistons auprès des Belges pour qu'ils apportent une grande participation.

Personnalités belges ayant déjà annoncé leur collaboration :

MM. Bourguignon, Bourgeois et Hollenfeltz traiteront de la localisation de certaines formes de l'art populaire dans le Luxembourg. M. de Warsage parlera du Folklore de la Vie populaire. M. Marinus traitera de la cartographie en général. MM. Minnaert, Mortier et Van Damme présenteront également des communications.

À la section d'Ethnographie, des travaux sont demandés sur les Pygmées. M. Leyder a exprimé son intention de présenter un rapport et M. G. Denis-Périer fera un rapport concernant la protection de l'art nègre.

International Folk Dance Festival.

À Londres du 15 au 20 juillet 1935, il y aura, accompagné d'un Congrès, un festival international des Danses populaires des différents peuples, à caractère rituelique.

La Reine d'Angleterre a accordé son patronage au Festival. Le vicomte Halifax en est le président, J. Ramsay Mac Donald et lord Renell of Rodd, les vice-présidents.

Le but du Festival est de provoquer l'amitié et la compréhension entre les peuples, de démontrer la valeur des danses populaires ritueliques dans la vie sociale et d'étudier par la comparaison et les contrastes les origines et les rapports entre les danses populaires des diverses contrées.

Adresse : Miss Maud Karpeles Cecil Sharp House, 2, Regent's Park Road, Londres. N. W. 1.



NOTRE FONDS DE RESISTANCE.

À l'occasion du renouvellement de leur abonnement les abonnés dont les noms suivent ont majoré le montant de leur virement en faveur de notre Fonds de résistance :

M. M. Jef Dillen (Bruxelles)	20.00 frs.
Vandersleyden (Waterloo)	20.00 frs.
Verniers (Bruxelles)	20.00 frs.
De Cocq (Bruxelles)	10.00 frs.
Fassin (Bruxelles)	5.00 frs.
Flament (Bruxelles)	5.00 frs.
Pitch (Bruxelles)	5.00 frs.
Anonyme (J. N.)	45 frs.

Total : 130.00 frs.

Total à ce jour : 4130 + 130 = 4260 frs.

ERRATUM.

Dans l'article sur le Moulin de Cérroux, paru dans le fascicule 78, les erreurs suivantes ont été laissées dans les textes wallons :

P. 419, dernier alinéa, lire *Blocquia* au lieu de *Blocqri*.

P. 426, 5^e couplet de la chanson lire : *Dil qu's'è joul* au lieu de : *Dil qu's'à joul*.

P. 426, renvoi (1) lire *Coul St-Stienne* au lieu de *Coul St-Estienne*.



Chemins de Fer du Nord-Belge.

LA VALLEE DE LA MEUSE :

SES VILLES HISTORIQUES :

Liège, la cathédrale et son trésor — le Palais des Princes Evêques, les Eglises de style roman, gothique et renaissance — les Musées — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée-Seraing-Tilleur — Exposition des célèbres Cristaux du Val Saint Lambert.

Huy, la collégiale, une des plus belles églises du pays — le château-fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermite — le vieux pont.

Andenne, l'Eglise Renaissance — tombeau et chaise de Sainte Begge.

Namur, la cathédrale et son trésor — le Musée archéologique — le ravissant circuit de la Citadelle — le Théâtre d'été et le Stade de Jeux.

Dinant, la Ville Martyre — la collégiale au clocher bulbeux — l'antique citadelle — les grottes — les rochers.

SES CHATEAUX qui s'échelonnent le long du fleuve.

SES ANCIENNES ABBAYES, ses ruines de Bouvignes, de Poilvache, de Waulsort.

SES GROTTES de Dinant et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigle, de Furfooz.

SES CHAINES DE ROCHERS à Marche les Dames, Frènes, Profondeville, Lustin, etc... Les gorges de l'Hermeton, etc...

LA VALLEE DE LA SAMBRE :

Ses vieilles villes de **Thuin** et de **Lobbes** — ses Ruines de la célèbre **Abbaye d'Aulne**.